La Survivance

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 3 MARS, 1937 — PAGE 1

A La Législature De l'Alberta

L'Actualité Franco-Albertaine

Nous présentons cette semaine, à nos lecteurs, un journal de 12 pages au lieu de 8. On remarquera qu'une section de quatre pages est spécialement consacrée aux nouvelles de l'Alberta. A la demande aussi de plusieurs lecteurs, nous avons consacré une attention plus spéciale aux nouvelles de notre législature qui vient justement de commencer la troisième session du 8ème parlement de la province. Nous donnerons aussi complètement que possible tous les événements de la session parlementaire. Cependant personne ne devra se surprendre ou se scandaliser même, s'il y a plus de nouvelles Crédit social, que de nouvelles libérales ou conservatrices. Les quatre-cinquièmes des membres de l'Assemblée législative sont crédit social, et le bon sens même nous dit qu'il y a plus de nouvelles du côté droit de la chambre que du côté gauche. Quoiqu'il en soit, nous le répétons une fois pour toutes que "La Survivance" n'est ni un journal crédit social, ni un journal libéral, ni un journal conservateur.

On doit juger un journal par sa rédaction, et la seule politique que professe la rédaction de "La Survivance", est uniquement celle qui consiste à exposer les principes chrétiens, et à juger les événements à la lumière de ces mêmes principes.

On doit trouver cela, il est vrai dans tout l'ensemble du journal, mais surtout dans les articles éditoriaux, et seuls ceux-là sont l'expression de la pensée et de la doctrine du journal.

Pour continuer la publication de "La Survivance" à 12 pages, il nous foudra nécessairement augmenter le nombre de nos abonnés, développer nos services de nouvelles locales, et une collaboration plus étroite de nos hommes d'affaires. A cet effet nous sommes particulièrement heureux de souligner la place qu'occupent aujourd'hui, dans notre journal, plusieurs de nos maisons d'affaires franco-albertaines. Toutes les maisons étrangères à nos intérêts font ellesmêmes tout leur possible pour attirer la clientèle du franco-albertain; or, il vous importe beaucoup, hommes d'affaires franco-albertains de surveiller aussi vos propres intérêts comme ceux de nos groupes canadiens-français, en vous servant de l'annonce et de la propagande par le medium de votre journal. C'est le seul qui existe pour vous rendre service à vous comme à tous les Canadiens français de l'Alberta.

Nous sommes toujours prêts à servir pour notre part; même en bénéficiant d'une augmentation de travail qui nous déborde déjà; mais, nous avons au moins droit à l'appui, et aux encouragements de tous nos compatriotes. Nous ne sommes pas mercenaires; car le salaire pour nous, n'entre pas en ligne de compte **dans la rédaction de "La Survivance". La seule chose qui nous intéresse, c'est de présenter à nos lecteurs un journal catholique et canadien-français, leur apportant le plus d'idées chrétiennes et le plus de nouvelles locales et générales. Pour cela, il faut développer nos services, augmenter notre personnel, augmenter par conséquent nos dépenses, et pour cela il faut donc que chacun nous aide à augmenter nos abonnements et que tous nos hommes d'affaires continuent à servir leurs propres intérêts en servant eux-aussi notre cause nationale, et les oeuvres qui la défendent.**

D.-A. Gobeil, O.M.I.

L'A.C.F.A.

EDMONTON—L'assemblée régulière de l'Exécutif de l'Association eut lieu mercredi dernier. Plusieurs sujets importants furent discutés: l'organisation de l'excursion au Congrès de la langue française à Québec en juin prochain; la question de la Radio, etc. Un mémoire fut présenté par le secrétaire général au sujet du fonctionnarisme en Alberta. Nous avons eu l'occasion d'étudier ce mémoire durant la semaine et il fut une vraie révélation pour nous. Nous en parlons ailleurs.

* * *

UN NOUVEAU JOURNAL

EDMONTON—Mardi, le 23 février, avait lieu une réunion du Grand Conseil de la Ligue des Radiophiles Franco-canadiens. D'après les renseignements fournis par le secrétariat général de la Ligue, les adhésions se comptent maintenant par milliers et viennent de tous les coins du pays. Toutes les provinces sont représentées. Une lettre circulaire de la Ligue fut envoyée dernièrement à chaque Association nationale du pays, lui demandant d'organiser sa section de la Ligue.

(Suite à la page 12)

UN PIONNIER DE LEGAL

M. Delphis Coulombe

QUELQU'UN pourrait croire que cette vignette représente le Père Nicholas. Il se tromperait grandement! C'est le portrait de notre dévoué pionnier et compatriote de Legal, M. Delphis Coulonbe.

Pionnier, il l'a été puisqu'il est établi à Legal depuis nombre d'années et que ses fils et filles se sont établis là aussi à leur tour.

Patriote, il l'a aussi été. Il est le père de feu l'abbé Coulombe, autrefois curé à Ste-Lina. Il fut président du cercle de l'A. C. F. A., pendant plusieurs années. C'est durant son administration que le cercle de l'A. C. F. A. recruta le plus grand nombre de membres que Legal ait connu.

Malgré son âge, M Coulonbe veut se tenir occupé. Il porte et va chercher la malle à la station de Legal régulièrement, peu importe la température. Il s'occupe aussi d'élevage, et l'an dernier il achetait un cheval Belge d'une grande valeur. De nombreux éleveurs de chevaux connaissent le bon jugement de M. Coulombe sur ce sujet.

On pourrait même dire que pour se récréer, il arrache des dents de temps à autre. Mais ceci pourrait enlever une clientèle aux dentistes, et nous n'en dirons rien.

M. Coulombe est estimé à Legal. La meilleure preuve est sa réélection pour un deuxième terme d'office comme maire et conseiller du Village. Nos félicitations.

le carnet universitaire de titoine

Les universitaires franco-albertains ont été heureux de voir que M. C.-E. Barry a gracieusement consenti de donner, cette année, la bourse offerte précédemment par le Cercle La Vérendrye aux jeunes gens de langue anglaise qui étudient le français.

●

Il est aussi intéressant d'apprendre que l'Université inaugurera cet été des cours de français plus variés pour assurer l'enseignement du français dans les écoles de la province. Deux ans d'études et les candidats heureux pourront obtenir un "Certificat d'études françaises". M. le Professeur Edouard Sonet s'est chargé de l'organisation de ces cours français d'été.

●

"Ohé! les copains! M. Sonet prépare une fort agréable séance française pour jeudi le 11 mars à 5 heures de l'après-midi. Le titre? "Par un jour de pluie" : une comédie désopilante qui saura vous détendre les nerfs pendant un bon quart d'heure. N'oubliez pas la date : LE 11 MARS. En foule, donc, à la salle des Promotions.

Quelques lecteurs — ou devrais-je écrire simplement "quelque lecteur — ont été scandalisés du billet de Titoine, la semaine dernière. Pourquoi, en effet, s'est-il tant fait de bile lorsqu'il pensait à un budget qu'il disait ne comporter aucune garantie de neutralité pour le Canada? M. Chamberlain n'a-t-il pas dit que la Mère-Patrie ne demanderait pas d'autres contributions de la part des Dominions.... pour le moment? — Mais qu'on n'oublie pas que la prochaine conférence impériale (qui aura lieu après que nos représentants se seront figurativement grisés du champagne du Couronnement), n'oublions pas que c'est à cette conférence qu'on discutera particulièrement la part de responsabilité des Dominions. Il est bon de retenir que l'honorable Ministre de la Défense Nationale, M. Ian MacKenzie, a affirmé qu'il appartenait au gouvernement (et partant au cabinet) de juger si la première ligne de défense nationale serait les côtes du Canada ou celles de la France ou de l'Angleterre.

●

En tous les cas, 100,000 jeunes, dirigés par les étudiants de McGill (il est mieux, en effet, que le mouvement soit sous leurs auspices : il sera mieux écouté), 100,000 jeunes ont déjà signifié leur objection à la campagne d'armements et réclament, puisqu'ils sont les intéressés, la révocation de la loi de conscription en ce qui concerne une guerre extra-américaine.

●

La pétition sera à l'Université ces jours-ci; que ceux qui veulent protester la signent malgré que le S. P. M. semble être un mouvement qu'il faudra surveiller de près. Nous en reparlerons.

Lecture du discours du Trône

La vignette ci-dessus représente Son Honneur le juge Harvey qui lit le discours du Trône

EXPLICATIONS

Le rapport de mon accident, déjà publié dans "La Survivance" n'est certainement pas exact, a dit M. Georges L'Abbé de Vimy au rapporteur spécial de "La Survivance" qui le visita à l'hôpital Général.

On se rappelle que M. L'Abbé a figuré dans un acident où il s'est brisé quatre côtes et le bras gauche tout près de l'épaule. L'accident en question est arrivé le 17 février sur le grand chemin à six milles au Nord de Morinville. M. L'Abbé, qui demeude à Vimy, nous dit : "Je m'en retournai chez moi vers 10h.30 de l'avant-midi. Arrivé à l'endroit déjà mentionné, j'aperçus quatre chevaux, conduits par le garçon de M. Pierre Dupuis, de Morinville, qui s'en venaient à ma rencontre. Les chevaux parûrent être quelque peu effrayés, et je modérai à une vitesse d'environ 20 milles à l'heure. Un camion, qui était conduit par M. Pelletier, de Morinville et qui me suivait, au lieu de modérer essaya de passer entre les chevaux et mon auto. Comme la boîte de ce camion dépassait les roues, elle frappa mon auto et lui enleva toute la toiture". Il ne reste que les roues, le moteur et une partie de la carosserie et mon auto est fini, ajoute M. L'Abbé. "Bien que je n'aie pas l'intention de plaider ma cause, je n'ai certainement pas l'intention de laisser croire que j'allais trou vite, comme un correspondant l'a rapporté sur votre journal du 24, dit-il. Je n'ai jamais eu un accident d'auto, et je suis prudent. C'est pourquoi j'ai modéré lorsque les chevaux ont paru être effrayés. D'ailleurs, je suis bien connu dans le district et les gens savent à quelle vitesse j'ai l'habitude de conduire".

M. L'Abbé demeure au sud-est de Vimy et il est arrivé dans ces environs il y a 40 ans. C'est un fermier prospère et il racontait au rapporteur comment cet accident lui causérait d'inconvénients. Il avait charge d'un moulin à scie à Shoal Creek, 24 milles à l'ouest de Westlock et il lui faudra probablement arrêter tous les travaux.

Lors de l'entrevue, il avait tout le côté et le bras gauche dans le plâtre, et il en a encore pour au moins jusqu'à la fin de mars.

A L'HOPITAL GENERAL

On vient de compléter l'installation d'unsystème de protection contre les incendies à l'Hôpital Général. Ce système est tout à fait nouveau et moderne et il est le plus perfectionné de toute la province. Vingt stations d'alarme ont été posées en différents endroits de l'hôpital. En cas d'incendie, n'importe quelle station sert à donner l'alarme instantanément aux 19 autres stations en même temps que directement à la caserne des pompiers de la ville d'Edmonton, donnait en même temps l'endroit précis où le feu s'est déclaré.

Le personnel de l'hôpital a suivi un long entraînement et il sait exactement où aller et quoi faire en cas d'alarme. Toutes les gardes-malades doivent se rendre immédiatement auprès de leurs patients dès que le signal est donné dans l'hôpital. Tous les hommes qui font partie du personnel, composent la brigade de feu de l'hôpital et ils doivent se rendre au lieu exact de l'incendie pour le combattre en attendant l'arrivée des pompiers de la ville.

Plusieurs institutions ont de très bons systèmes avertisseurs, mais celui de l'hôpital Général est le seul qui donne simultanément l'alarme dans tous les coins de la bâtisse et à la caserne des pompiers.

Le rapporteur spécial de "La Survivance" a vu cette installation moderne qui est très dispendieuse. Tous les amis de l'Hôpital Général n'auront que des félicitations à adresser à la direction de cette institution ainsi qu'à une ancienne supérieure qui nous est revenue, Soeur C. Fortin, pour le soin et le souci apportés à la plus grande protection des malades.

M. ABERHART ANNONCE UN REFERENDUM

BOWLEN RECLAME LA RESIGNATION DU GOUV.

Il accuse le gouvernement de ne pouvoir établir le Crédit Social

Le gouvernement devrait résigner, dit M. Bowlen

M. J.-J. Bowlen, député libéral de Calgary et chef du groupe libéral à la législature, a demandé lundi la résignation du gouvernement Aberhart après avoir accusé M. Aberhart et ses ministres d'avoir fait des promesses sans se préoccuper le moins du monde si elles auraient un lendemain.

M. Bowlen ridiculisa les excuses données par M. Aberhart pour sa

Faillite colossale

"La seule excuse que le premier ministre donne pour expliquer sa faillite colossole est celle-ci : les conditions étaient pires que ce à quoi nous nous attendions. Nos adversaires et leurs méthodes d'obstruction ont été plus tenaces que nous ne l'aurions cru", dit M. Bowlen.

"Je ne puis m'imaginer, continua M. Bowlen ce que veut laisser entendre M. Aberhart dans ces paroles **Dans cette Chambre, il compte une écrasante majorité de 56 députés contre sept. Aucun parti politique dans cette province a essayé de paralyser ses efforts. Au contraire les libéraux, au cours des deux sessions passées, ont invité le premier ministre à aller de l'avant avec son plan pour abolir la pauvreté au milieu de l'abondance.**

"Il semble très évident que le premier ministre ne peut établir le Crédit social. J'ai sous la main des découpures du "Calgary Albertan" (journal credit social) édition du 10 septembre 1936, lesquelles rapportent un discours prononcé par le premier ministre à Spirit River. A cette occasion, l'Albertan portait une double manchette intitulée de la façon suivante : "Credit Flow to Citizens to move in two months". M. T.-B. Windross, correspondant spécial du journal l'Albertan, écrivait que M. Aberhart et le Dr Cross avaient dit à Peace River que "les dividendes basiques commenceront à être distribués aux citoyens coopérateurs de l'Alberta d'ici à deux mois".

(Suite à la page 4)

M. Bowlen retire une déclaration

Au cours de ses remarques sur le discours du premier ministre, M. Bowlen, comme nous l'avons rapporté, demanda à M. Aberhart d'être franc. Celui-ci demanda si cela ne laissait pas entendre qu'il n'avait pas été franc. Après quelques instants d'escarmouche verbale, M. Bowlen retira sa déclaration apparemment équivoque.

Décédé

Le sénateur P. Burns est décédé mercredi dernier, à Calgary. (Voir p. 12)

Déclaration du premier ministre au "Bible Institute"

CALGARY.—Le premier ministre William Aberhart déclara dimanche dernier, à un auditoire radiophile que, malgré que l'institution de son plan de crédit social ait été retardée, son gouvernement continuait à se battre pour arriver au but qu'il espère bien atteindre prochainement.

In invita les personnes qui ont élu son gouvernement au mois d'août 1935, de lui faire connaître l'expression de leurs sentiments, à savoir si elles veulent un nouveau parti ou un nouveau chef.

La raison de cette invitation, dit-il, repose sur le fait qu'il avait dit à l'électorat qu'il essaierait d'établir le crédit social en 18 mois, ou de faire une franche déclaration s'il ne réussissait pas.

"Mardi prochain, le 2 mars, les 18 mois se seront écoulés et comme vous le savez, en dépit de tous nos efforts, nous avons été incapables d'établir le Crédit Social, comme nous l'avions espéré. Les raisons d'un tel échec vous sont plus ou moins évidentes. Les conditions étaient vraiment pires que nous nous y attendions. Nos adversaires et leurs tactiques d'obstruction ont été plus acharnés que nous l'aurions cru. La maladie, les résignations et d'autres causes ont dérangé nos plans. Cependant, quoi qu'il en soit, le fait demeure que nous sommes incapable d'accomplir ce que nous avions espéré accomplir.

"C'est pourquoi, fidèle à ma promesse, je confesse franchement et j'espère apprendre de nos amis ce qu'ils désirent que nous fassions. Je ne demande pas à nos adversaires ce qu'ils pensent parce qu'ils n'ont rien eu à faire avec notre élection et avec ma promesse.

"Je m'attends à ce que le président de chaque association de comté convoqué un peu plus tard, quand l'état des chemins s'améliorera et quand on connaîtra la législation passée durant la session actuelle, des assemblées de tous les créditistes inscrits et de leur fasse exprimer leur opinion, sous forme de résolution, sur ce sujet.

Je suggère que l'on ne prenne pas de vote avant la première semaine de juin. Durant l'intervalle, nous serons heureux de recevoir des résolutions susceptibles de nous aider durant ledit intervalle.

"Laissez-moi vous dire que nous faisons volte-face. Certaines personnes nous ont dit que nous n'aurions pas dû nous engager par des promesses politiques, parce qu'elles ne sont jamais tenues. Ma promesse n'avait pas une teinte politique. J'étais sincère en la faisant et je la tiendrai.

"J'aimerais à savoir si nos amis désirent un autre parti au pouvoir, ou un autre chef pour diriger les affaires.

"Nous sommes de plus en plus convaincus que le nouvel ordre économique ne peut être établi que par une pression constante et graduelle jusqu'à ce que notre population en comprenne la véritable et pleine valeur".

Les communistes mécontents

Les communistes ne prisent pas du tout le récent jugement porté par S. H. le juge Ewing sur la loi de la réduction et du règlement des dettes. Ils soutiennent que le gouvernement devrait en appeler de cette décision devant la cour d'appel du Canada et passer une loi abolissant le principal de toutes les dettes. Les communistes accusent le juge Ewing d'avoir été "le porte parole des changeurs d'argent" en déclarant que le gouvernement n'avait pas le pouvoir de passer des lois capables "d'alléger le fardeau porté par notre peuple".

Nos Bâtisseurs de l'Ouest

M. EMILE CHARTRAND

Premier instituteur à St-Vincent — Souvenirs des premiers jours

Vingt-neuf ans en Alberta dont vingt-huit passées sur sa ferme actuelle à St-Vincent et de nombreux souvenirs des premiers jours, tel fut le récit que M. Ernest Chartrand raconta après une foule de questions posées par le rapporteur spécial de "La Survivance".

M. Chartrand est né le 8 juin 1884 à Ste-Rose de Laval, P.Q., et ayant entendu parler de l'Ouest, il arriva à Morinville en 1908 avec l'intention de se vouer à l'enseignement. Dès son arrivée, il fut engagé pour enseigner à l'école Riopel à Morinville, mais il s'aperçut que ses goûts changeaient avec le climat. Marié peu de temps après son arrivée à Mlle Alexandrine Dubuc, soeur de MM. Achille Dubuc, autrefois marchand à Fort Saskatchewan et Joseph Dubuc de Bonnyville, M. Chartrand dit en souriant : Dans l'Est, on considère que l'enseignement est une vocation, mais dans l'Ouest je m'apercus bien vite que c'était une profession. Dans l'Est on enseignait des matières qui nous disaient quelque chose parce qu'on les enseignait dans notre langue. Je décidai donc d'aller sur une ferme et d'être indépendant".

(Suite à la page 9)

Le Discours du Trone

ELOGE DE M. GIROUX

Le nouveau député de Grouard est vivement applaudi lors de son entrée à la làgislature

EDMONTON — Jeudi, le 25 février, a eu lieu l'ouverture de la 3e session du 8e parlement de la province de l'Alberta. En l'absence du Lieutenant Gouverneur, pour cause de maladie, M. le juge-en-chef Horace Harvey, agissait comme administrateur de la province et avait comme honorable garde le premier ministre Aberhart et M. R. A. Andison, le commis de l'assemblée.

Election de l'Orateur

Le pasteur Peter Dawson a été élu orateur de la législature, jeudi, sur la proposition de l'hon. M. Aberhart, secondé par l'hon. M. Hugill.

Tremblay est vivement applaudi

M. J.-H. Tremblay, après avoir été assermenté, à 2:30, jeudi après-midi, comme député libéral du comté de Grouard, a pris son siège, sur la proclamation officielle, dès le début de la première séance d'ouverture de la 3e session du 8e parlement. Il a été longuement et vivement applaudi par toute la foule qui remplissait la salle de l'assemblée législative. La première séance de jeudi après-midi a été très courte, puisqu'à 3:40 heures, toute la procédure officielle de l'ouverture était finie et l'assemblée était ajournée à vendredi. C'est le premier ministre qui a introduit le premier bill de la présente session. Ce bill a pour effet d'amender le "Dower Act". Il n'était pas encore imprimé, mais il a été lu pour la première fois. Le premier ministre, avec le consentement général de la législature, a proposé que les votes et procédures de la législature soient imprimés et que sept comptés parlementaires soient nommés.

Un comité spécial a été immédiatement proposé par M. Aberhart pour choisir les 7 autres comités. Ce comité spécial se composait des honorables Hugill et Tanner, de M. W. Beaudry comme président, de MM. H. J. Olds, M. Baker, du pasteur Wingblade, H. Tomlyn, J. J. Bowlen et D. M. Duggan. Le rapport de ce comité a été déposé lundi à la législature.

EDMONTON — Le discours du trône, lu à l'ouverture de la 3e session du 8e parlement provincial, par M. le juge Harvey, annonce l'établissement d'une commission provinciale des marchés, la liquidation de la dette fédérale envers la province, basée sur les ressources naturelles de l'Alberta et un plan quinquennal de construction de routes. Le discours du trône laisse aussi prévoir d'autres mesures sur les dettes.

Le discours a annoncé qu'on demanderait au gouvernement fédéral le paiement de la dette contractée envers la province par l'aliénation de ses ressources naturelles, lorsque le dominion controlait ces ressources avant de les passer à l'Alberta. Le gouvernement provincial demandera aussi au fédéral l'ajustement des fonds fiduciaires des terres scolaires. L'Alberta a besoin de cet argent pour payer ses certificats d'épargne et ses obligations qu'il n'a pas payées à date Ce qui a été remarquable dans tout le discours du trône d'un gouvernement Crédit social, c'est qu'aucune mention n'a été faite du "Crédit Social" comme tel. Cependant, on y dit que le gouvernement présentera de nouvelles lois en rapport avec l'établissement "d'un ordre économique nouveau". Dans son plan quinquennal de construction de routes, on croit que le gouvernement se proposerait de finir 1000 milles de routes provinciales en raison de 200 milles par années. La commission des marchés se proposerait de stabiliser et d'améliorer les prix des produits fondamentaux. Le discours promet "une plus stricte économie" et dit que le gouvernement étudierait un nouveau plan budgétaire en rapport avec les richesses non exploitées de la province et en fonction d'un nouvel ordre économique.

PLAN D'AJUSTEMENT DES DETTES SOUMIS AU PREMIER MINISTRE PAR M. FORTIN

(Traduction des services de "La Survivance")

M. J.-E. Fortin, secrétaire trésorier de l'Association fédérale des prêts et hypothèques, a présenté jeudi dernier au premier ministre Aberhart un plan de réduction et d'ajustement des dettes pour la province de l'Alberta.

Voici le plan, présenté par M. Fortin, au nom des représentants des compagnies de prêts.

Le 12 février 1937, un comité de l'Association fédérale des prêts et hypothèques et de l'Association albertaine des prêts hypothécaires, a dit au gouvernement de la province, que les institutions de prêts et les membres de ces Associations, étaient prêts à faire des concessions à leurs fermiers débiteurs, et à soumettre un plan dans lequel ces concessions seraient formulées. Depuis lors, ces Associations ont étudié ce plan. Dans l'intervalle, c'est-à-dire, le 19 février 1937, un jugement a été rendu en rapport à la loi de réduction et d'ajustement des dettes.

Les institutions de prêts ont déjà accompli plusieurs ajustements au bénéfice des débiteurs de l'Alberta, et elles désirent soumettre un plan qui s'appliquerait d'une façon générale, et qui renferme un nouvel ajustement des dettes. Les détails de ce plan, peuvent être sujets à un règlement passé entre le gouvernement et un comité des institutions de prêts.

Pour l'application du plan proposé, la province devra être divisée en deux grandes régions.

REGION A

Les districts que devra comprendre cette région devront être déterminés plus précisément par une entente entre le gouvernement et un comité représentant les institutions de prêts, en se basant sur les statistiques des récoltes établies depuis, disons 6 ans, par le département fédéral de l'Agriculture. Cette région comprendra les districts qui ont souffert plus gravement du manque de récolte depuis 6 ans.

Dans cette région, le taux de l'intérêt sur toutes les hypothèques de fermes, dues aux compagnies, sera réduit à 6% à partir du 1er janvier 1937. De plus, tous les intérêts accumulés et non payés avant, et jusqu'au premier janvier 1935, seront annulés, et dans cette région tout montant maximum dû sur une hypothèque, au premier janvier 1937, restera le montant principal de l'hypothèque. Il est entendu que ce montant principal comprendra le montant maximum du 1er janvier 1935, plus le montant des intérêts dus pour les années 1935 et 1936.

Au surplus, tous les paiements reçus des débiteurs en dehors de la récolte de 1936 seront déduits des intérêts dus en 1935 et en 1936. L'intérêt sera alors consolidé avec l'hypothèque de telle sorte que l'hypothèque ne souffrira plus d'arrérages, et que le débiteur pourra repartir à neuf, avec son hypothèque.

Cette consolidation s'effectuera par une nouvelle entente dans laquelle un paiement annuel de 5% du capital pendant 10 ans sera fixé.

Au cours des années 1937-1938-39 si le fermier délivre un tiers de la récolte, alors, même si ce tiers n'équivaut pas au paiement du principal et de l'intérêt tel que stipulé, le fermier ne sera pas coupable. La balance non payée d'après les données susmentionnées, et l'intérêt seront dus et payables à l'échéance suivante. Mais si les revenus du tiers de la récolte dépasse les arrangements annuels quant au capital et à l'intérêt, le surplus sera accepté par la compagnie et appliqué sur le compte hypothécaire du débiteur. Si la récolte produit par acre moins que la valeur courante de dix minots, No 2 Nord, les taxes annuelles seront payées sur ce tiers de la récolte. Lorsque cette entente sera en force, elle mettra fin à tous les arrangements passés auparavant.

En ce qui touche à la vente dans cette région, tout intérêt non payé jusqu'au 1er janvier 1935, sera annulé, et de plus, là, où il sera nécessaire de faire de nouveaux ajustements dans un cas de vente, l'affaire à défaut d'entente à l'amiable avec le débiteur, sera portée devant la commission d'ajustement des dettes, l'intérêt sera réduit à 6% jusqu'au 1er janvier 1937.

Reste le cas des hypothèques et des arrangements pour la vérité dans cette région. Là ou le débiteur aura signifié qu'il est satisfait de l'ajustement en signant un nouvel arrangement, alors cet arrangement ne sera nullement affecté par la loi d'ajustement des dettes. Si le gouvernement désire que les créditeurs, autres que les institutions de prêts, les porteurs d'hypothèques où les arrangements de vente dans cette région fassent les mêmes ajustements que les compagnies, alors la commission d'ajustement des dettes pourra traiter avec eux.

REGION B

Tout le reste de la province

Le taux de l'intérêt sur les hypothèques devra être réduit à 6% à partir du 1er janvier 1937. De plus, là où les hypothèques individuelles portent des arrérages d'intérêts accumulés, en raison de plusieurs récoltes manquées, ou encore de circonstances incontrôlables, les débiteurs et pour leur offrir des concessions sur les arrérages de l'intérêt, en considérant chaque cas à son mérite. Si le débiteur est satisfait de cette concession, un nouvel arrangement sera fait avec lui, pour consolider la balance du compte, pour le discriminer de tout blâme, et pour lui donner les avantages mentionnés dans le même cas pour la Région A.

Ces hypothèques seront quand même toujours soumises aux mesures de loi d'ajustement des dettes à moins que l'arrangement fait par le débiteur soit lui-même soumis à la commission d'ajustement des dettes et approuvé par elle. Si l'arrangement est approuvé par la commission, il sera définitif.

GENERALITES

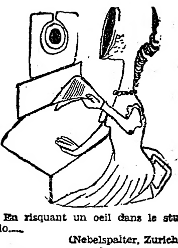
Dans le cas où les compagnies fiduciaires détiennent des hypothèques en tant qu'exécuteurs, fidei-commis, ou agents pour d'autres, il est entendu que le consentement des bénéficiaires aura dû être préalablement obtenu pour inclure telle hypothèque.

Nous aurions dû exclure de la règle générale ces cas qui sont en relations avec la loi des concordats agricoles.

En autant que les concessions offertes intéressent les compagnies, nous maintenons que ce n'est pas une condition qui aide dans les arrérages de taxes, ni que les grains de semence et le secours devraient être octroyés aux fermiers par les municipalités et par les gouvernements provincial et fédéral; mais nous prétendons que c'est une matière qui devrait être traitée avec ces autorités respectives.

Cet arrangement volontaire dans le but d'ajuster les dettes est basé sur le fait que la loi de réduction et de règlement des dettes est invalide et rappelée et sur cet autre fait qu'une nouvelle législation affectant les institutions de prêts, sera passée.

En ce qui regarde les arrangements pour la réhabilitation du fermier, les compagnies pourront leur fournir comme l'an dernier les graines de semence, dont ils ont besoin.

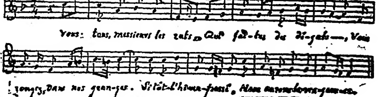


En risquant un oeil dans le studio.... (Nebelspalter, Zurich)

Les rats

Par MARIUS BARBEAU

(Illustration de MARJORIE BORDEN)



Vous tous, messieurs les rats,
Qui faites des dégâts,
Vous rongez, dans nos granges,
Sitôt l'hiver passé,
Nous aurons la vengeance.

Pour mieux se divertir,
Ils font, à mon grenier,
Une danse continuelle.
Je les entends danser;
C'est une dans' nouvelle.

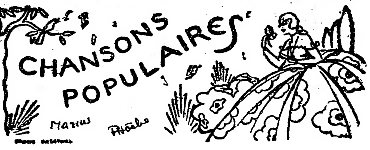
S'ils veulent se rafraichir,
S'en vont à ma lait'ri'.
Ils boivent tout mon laite.
Les gueux, quand ils sont soûls,
Ils rongent mes tinettes.

La nuit, pour reposer,
Je me couche au grenier.
La chatte est à la cave;
Là, je n'entends plus rien.
Je dors comme au jeune âge.

Les rats sont au jardin,
Du soir jusqu'au matin.
Ils mangent mes citrouilles,
Aussi mes blancs melons.



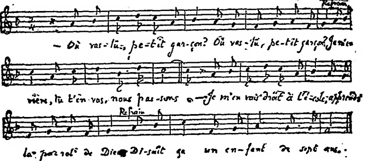
Quand j'y pense, j'en boue (prononcé bouille).
(Cette chansonnette fut recueillie deux fois, l'une, à Tadoussac, de Edouard Hovington, et l'autre, aux Eboulements, de Mme Jean Bouchard. La mélodie ici reproduite est de Hovington.)



Ou vas-tu, petit garçon?

Par MARIUS BARBEAU

(Illustration de MARJORIE BORDEN)



—Où vas-tu, petit garçon? (bis)
Je m'en viens, tu t'en vas, nous passons.
—Je m'en vais droit à l'école, apprendr' la parol' de Dieu.
Disait ça un enfant de sept ans.

—Qu'est-c' qui est plus haut que l'arbre? (bis)
Je m'en viens, tu t'en vas, nous passons.
—Le ciel est plus haut que l'arbre, le soleil au firmament.
Disait ça un enfant de sept ans.

—Qu'est-c' qu'est plus creux que la mer? (bis)
Je m'en viens, tu t'en vas, nous passons.
—L'enfer est cent fois plus creux, l'enfer aux feux éternels.
Disait ça un enfant de sept ans.

—Qu'est-c' qui pousse sur nos terres? (bis)
—Les avoines et les blés d'or, les chataignes et les poiriers.
Disait ça un enfant de sept ans.

—Que f'ras-tu quand tu s'ras grand? (bis)
—Je cultiverai les champs, nourrirai femme et enfants.
Disait ça un enfant de sept ans.



Cette chansonnette est comme une orpheline; elle est la seule de sa famille, sinon de son espèce. Sans doute venue de France elle semble ne s'être conservée qu'à l'Ile du Prince-Edouard, où une vieille Acadienne l'a chantée à l'abbé Arsenault, tandis que l'abbé Gallant notait son air simple et joli.

DANS NOS HOPITAUX

A la Miséricorde

MALADES

Miles Sylvestre Medora, 11720-95e rue; Primeau, Aurore, Dapp., Alta; Pelletier, Elise, Rivière-qui-Barre, Alta. Mmes Nobert, Alice, Morinville, Alta.; Caron, Hélène, 18 Connors' Road; Gagnon et bébé Alma, Morinville, Alta; Lamoureux Eva, Lamoureux; LeGuerrier, Albina, Calder; Ethier, Delphine, Morinville. MM. Beaudry, Wilfrid, 9212-109e Ave; Fortin, Thomas, Carnel, Alta; Blais, Edward, 66 Martel Blk Ed.; Lamoureux, Hermidas, Lamoureux, Alta; Feeney, Bernard, Princeville, P.Q.; Lamoureux, Edward, Fort-Sask., Alta; Létourneau, Rémond, Steller, Alta.

Elle: J'ai congédié la bonne parce qu'elle rentre trop tard le soir.
L'enfant: "Maman, quand vas-tu congédier papa?

Auras-tu bientôt fini ton ajustage? Je veux m'exercer sur mon violoncelle"
(Berliner Illustrierte, Berlin)

"Pourquoi vous baignez-vous avec votre chapeau?
"Je ne prends pas de chance. On m'a déjà pris pour un morse ...
(Lustige Sachse Leipzig

"J'ai été pris hier soir. Ma femme a trouvé, dans ma poche une lettre que j'avais oublié d'expédier.
"Veinard, va! Ma femme en a trouvé une dans ma poche, que j'avais oublié de détruire . . .
(Smith's Weekly, Sydney)

"Docteur, j'entends tellement dur que je ne m'entends plus tousser.
"Très bien. Je vais vous donner alors une potion pour vous faire tousser plus fort.
Dagens Nyheter, Stockholm)

"Je croyais qu'il t'était interdit de fumer?
"Oui. Ma belle-mère me défend de fumer la pipe, ma femme le cigare et seul mon médecin me défend de fumer la cigarette.
(Fliegende Blatter, Munich

Projets d'Avenir

En 1855

Ecrit spécialement pour "La Survivance" par Philippe d'Armor

L'article précédent nous a montré les Missionnaires du Lac La Biche songeant à changer l'emplacement de leur Mission.

Ils formaient en même temps d'autres projets qu'il me semble important de faire connaître.

Le Père Tissot, dans la lettre du 20 décembre 1855 à son oncle, Messire Gaspard Tissot, vicaire général d'Annecy, de laquelle nous avons déjà tiré de nombreux renseignements, va nous exposer lui-même ses plans d'avenir, après nous avoir montré l'état de la population pour nous mettre en mesure de les comprendre.

ETAT DE LA POPULATION

"Cette Mission, mon bien cher oncle, se compose de trois classes d'hommes :
de Métis, qui en forment la plus grande partie ;
de sauvages Cris,
et de sauvages Montagnais.

Le nombre de ceux qui ont embrassé la Religion Catholique ne s'élève qu'à deux cents. C'est peu; mais il faut vous dire qu'il n'y a que deux ans qu'un Missionnaire est venu se fixer parmi eux pour la première fois.

Le nombre des infidèles est immense. Il faut espérer que peu à peu il diminuera pour augmenter le nôtre. La pensée de la Religion en occupe beaucoup.

LES CRIS

"Un nombre considérable de CRIS qui nous avoisinent veulent au moins paraître religieux. Quelques-uns, trouvant que notre Religion tue trop le vieil homme, se disent Protestants, parce que cette prétendue religion n'en retranche ni n'en corrige rien.

Mais ce sont plutôt des dehors qu'ils veulent sauver que de véritables conversions. Au reste la vue des ministres ne nous fait point ombrage : un arbre mort ne peut porter que des fruits de son espèce.

LES METIS

"Les METIS, issus de pères canadiens ou anglais, ont hérité d'eux quelque chose des traits et de la couleur des Européens.

Jusqu'à ce que les Prêtres soient venus ici, n'ayant devant les yeux que de mauvais exemples, et de la part des Blancs qui habitent les Forts de la Compagnie, et de la part des sauvages qui ne connaissent que le mal, sans instruction aucune, ils étaient sans religion. Leurs pères leur en avaient laissé quelques paroles seulement, mais point d'exemples.

Les Métis vivent véritablement à la manière sauvage. Peu faits au travail, accoutumés à attendre les avertissements de la faim avant que de s'en procurer le soulagement, ils sont presque tous à chercher leur nourriture du jour au jour; conséquemment il n'est pas rare qu'ils se trouvent dans de pénibles positions dans les luttes qu'ils ont à soutenir contre la faim, ce qui ruine bien souvent la santé des enfants encore trop faibles pour de si longs jeûnes. La chasse du bison, des ours, des orignaux et des biches, jointe à la recherche des pelleteries, font toutes leurs occupations. Ils tirent de là leur nourriture et leur habillement. Ne sachant ce que c'est qu'économiser, s'ils se trouvent dans l'abondance, ils font comme s'ils ne devaient pas en voir la fin. Ils ne savent pas règler leurs repas : le dernier sera aussi abondant que le premier. Les Métis, comme les sauvages, sont esclaves de leur gourmandise. La viande seule leur paraît de la nourriture; le poisson les rebute aussitôt.

N'étant encore qu'à l'état nomade, leur temporel en souffre comme leur spirituel. Forcés par la nécessité de chercher leur subsistance dans les forêts ou dans les secours de la Religion.

DIVERS PROJETS

1o)—*Former une colonie*

"Je ne perds cependant pas espoir : s'il y a beaucoup de défauts, et surtout une grande ignorance, un certain fond de foi se laisse apercevoir dans presque tous ceux qui se disent priants; et si, ce que nous désirons ardemment, nous pouvons parvenir à en former une petite colonie, la Religion s'emparera de leurs coeurs, dissipera leur ignorance, et nous pourrons alors semer du bon grain là où jusqu'à présent il n'a poussé que des épines et des chardons.

2o)—Ouvrir des écoles.

"Mais pour parvenir à ce résultat, que de choses nous manquent, et quel travail à faire!.... Des écoles des deux sexes seraient nécessaires.

"Les écoles des hommes sont sans contredit les premières dont nous nous efforcerons de doter le pays. Elles porteront en eux le grand coup décisif qui anéantira les superstitions sauvages, fera disparaître ce goût de vagabondage qui, en les privant des succès temporels, les prive encore d'un autre bien plus précieux, du succès spirituel. C'est l'unique moyen à prendre pour que notre but puisse être atteint.

....Des écoles pour les femmes. "Comme les hommes sont occupés à des travaux qui ne leur permettent pas de séjourner longtemps dans leurs maisons pour en règler l'intérieur, et que ce soin est naturellement réservé aux personnes du sexe, il faut nécessairement leur procurer à elles aussi des écoles qui leur apprennent les choses indispensables à leur condition : à bien tenir un ménage, à savoir user économiquement de leur avoir, ce qui manque entièrement dans ce pays.

Des écoles pour les enfants. "Enfin, ce que l'expérience démontre clairement, si les enfants, en même temps qu'ils sucent le lait de leurs mères, ne reçoivent d'elles aussi le lait de la Religion, ils n'en auront aucune affection jusqu'à ce qu'ils soient devenus capables de raisonner par eux-mêmes et sur la Religion et sur leur conduite. Mais à cet âge, un avenir, des passions qui ne sont déjà que trop fortes, dérobent leur temps et étouffent les désirs de la pratique de la Religion. (Il faut donc aussi des écoles pour eux).

DIFFICULTES

1o)—Par rapport au Personnel.

"Où trouver des instituteurs et institutrices religieux qui consentent à venir braver les croix, les misères de tout genre, et surtout commencer avec un bien faible espoir de succès, un travail si pénible ?

2o)—Par rapport aux ressources.

"Où trouver aussi de l'argent pour bâtir des maisons? Car nous n'avons encore qu'une petite maison que nous devons même transporter, le printemps prochain, sur un terrain plus favorable pour un emplacement de Mission. Point d'église. Tout reste à faire.

ESPOIR QUAND MEME

"Mais nous ne désespérons pas.

"C'est l'oeuvre de Dieu, elle avancera, j'en ai la confiance, malgré le peu de ressources que nous avons.

Mgr Taché entre entièrement dans nos vues et veut faire de cette Mission un centre pour soulager les autres Missions quant au temporel. Mais ce qui l'effraie et ce qui pourra faire traîner ce plan en longueur, c'est le peu d'argent que nous avons.

MAGNIFIQUES SENTIMENTS

"Je viens , mon cher oncle, de vous dire sans détour et quelques-unes de mes occupations et quelques-unes de mes misères. Je n'ai pas l'intention en cela de me plaindre, ni même de montrer que le ministère que nous avons à remplir en ces lieux est pénible. C'est Dieu lui-même qui nous l'impose, nous l'acceptons volontiers pour que le royaume de notre divin Maître prenne l'extension que sa miséricorde voudra bien lui donner.

"Les grands de ce monde, pour gagner quelques pieds de terre ou pour défendre une couronne ornée de soucis, se fatiguent, s'épuisent. Et nous, qui visons aux couronnes éternelles, faites et enrichies de la main de Dieu, nous regretterions de défendre ses droits sur cette terre, même au milieu des fatigues, des ennuis, des mépris et des privations!....

"Nous souffrons tout cela sans être abattus. Celui dont nous soutenons les combats est aussi Celui qui nous soutient; et nous pouvons dire en toute vérité que son joug est doux et son fardeau léger.

"En vous mettant tant soit peu au courant de ce que nous faisons, je n'ai en vue que de vous faire plaisir et de vous engager à prier constamment pour moi, afin que je m'acquitte heureusement du grand devoir qui m'a été imposé.

"Je vous embrasse bien cordialement et suis pour la vie,
Votre dévoué neveu,
Jn. Tissot, prêtre missionnaire, O.M.I.



LE PROGRES DES CAISSES POPULAIRES

La section cadette de la Chambre de Commerce a repris, ces jours derniers, la série de ses déjeuners-causeries hebdomadaires à l'hôtel Clarendon. C'est M. Maurice Painchaud, président, qui a donné la première conférence. Il a vivement intéressé tous les convives en parlant de la nature, de l'organisation et du fonctionnement des Caisses Populaires.

Le progrès économique de notre province est intimement lié au développement des Caisses Populaires, a-t-il exposé. 'Ces organismes font une oeuvre d'une énorme utilité parce qu'ils habituent nos gens à s'entr'aider et leur font apprécier la valeur d'un mouvement coopératif. Lorsque leur expansion sera complète, nos populations urbaine et rurale vivront dans une heureuse prospérité, normale et solide, que les crises économiques futures ne pourront, tout au plus, que légèrement affecter.

Le conférencier fut présenté par M. Frank Fortier, vice-président. Un prix de présence offert par la maison Jos. Côté fut gagné par M. Paul Simard. Il fut décidé que la visite industrielle de cette semaine aura lieu aux ateliers de l' 'Action Catholique'.

Au début de sa causerie, M. Painchaud définit les caisses populaires : "des sociétés coopératives d'épargne et de crédit dont le tout n'est pas d'amasser, mais de rendre service aux sociétaires".

En facilitant l'épargne et le crédit elles offrent à la petite industrie et à l'initiative privée l'opportunité de se développer et de progresser. Elles opèrent surtout dans les centres agricoles, ruraux et ouvriers.

Elles reposent sur un principe essentiellement fécond : les capitaux d'une localité doivent servir au développement de cette localité. Les Caisses sont en effet indépendantes les unes des autres. Elles sont cependant assujetties à certains règlements qui les protègent contre les spéculations trop hasardeuses. Elles doivent, entr'autres choses, se créer des fonds de réserve qui leur permettront de parer aux revers possibles.

La société est administrée par trois commissions dont les membres sont élus, une fois l'an, par les sociétaires réunis en assemblée générale. Ces trois commissions sont : 1— Le conseil d'administration; 2 La Commission de crédit; 3 Le conseil de surveillance.

Le conseil d'administration voit au fonctionnement de la Caisse et s'occupe du côté technique de l'organisation. Quant à la commission de crédit, elle voit à consentir les prêts. Enfin, le conseil de surveillance, lui, est directement chargé du contrôle de la Caisse au nom de tous les sociétaires.

M. Painchaud donne ensuite quelques statistiques sur les Caisses Populaires dans les pays étrangers. "On compte dans le monde, dit-il, plus de 100,000 Caisses. En Allemagne, où le système est particulièrement en pratique, on chiffre le nombre des sociétaires à 3,000,000 pour 23,000 Caisses. Dans le Québec, nous avons organisé depuis 1900, 200 Caisses Populaires".

Remerciements bien mérités

La Supérieure et les Soeurs de l'Hôpital de la Miséricorde d'Edmonton, remercient bien cordialement le Cercle "LES BONNES AMIES" pour l'intérêt qu'il a manifesté à l'égard de nos oeuvres en servant, dimanche dernier, un Thé au profit de la Crèche.

Nos félicitations pour leur succès, dû sans doute à leur généreux dévouement. Puisse Dieu, rémunérateur puissant les bénir pour le travail de charité qu'elles entreprennent pour ses PAUVRES.

Vos reconnaissantes,
Les Soeurs de Miséricorde
Edmonton, Alberta.

TORONTO.— Le premier ministre Hepburn a ajourné la Chambre à cause de la conduite de l'hon. Peter Heenan, ministre des terre et des forêts, qui défia à plusieurs les règlements de l'orateur de la Chambre et menaça d'aller se battre avec l'hon. Henry, chef de l'opposition.

NOUVELLES DE LAMOUREUX

LAMOUREUX.— Pour la seconde fois en un mois, la mort vient de jeter le deuil dans la même famille. En effet, jeudi 25 février, à l'hôpital de l'Université s'éteignait doucement, à l'âge de 20 ans, Mme Albert Boisjoli, née Germaine Rocque. Depuis dix mois elle était clouée sur son lit de douleur par une maladie qui ne pardonne guère, la tuberculose des poumons. Il y a quatre ans, à peine, elle avait fait un long séjour à l'hôpital. Apparemment bien rétablie, elle avait épousé plus tard M. Albert Boisjoli. Après quelques mois de vie commune, elle se vit obligée de retourner à l'hôpital et après de longues souffrances supportées avec une entière résignation, elle rendit pieusement son âme à Dieu, munie de tous les sacrements de l'Eglise. Son père, Charles Rocque l'avait précédé un mois plus tôt, à la suite d'une grave opération.

Les funérailles ont eu lieu à Lamoureux, samedi 27 février. L'église était remplie d'une foule de parents et d'amis, venus témoigner leur sympathie et leur estime à la défunte et à sa famille. Elle laisse pour la pleurer : son époux, M. Albert Boisjoli, sa mère Mme Charles Rocque, deux frères et cinq soeurs. Nous nous inclinons avec émotion devant la douleur suscitée par ce double deuil et nous offrons à tous les membres de la famille, nos plus profondes et sincères condoléances.

Les porteurs étaient : Joseph Gravelle, Ovide Boisjoli, René Vézina, Ernest Langlois, René Bélair et Wilfrid Rocque.

AUTRES NOUVELLES

M. Arthur Lamoureux a été élu à l'unanimité conseiller des chemins pour le district de Sturgeon. Toutes nos félicitations.

A cause de la maladie qui sévit actuellement, notre partie de cartes a été remise au premier dimanche du mois.

Dimanche, 28 février, une foule considérable de spectateurs a stationné toute l'après-midi sur les bords de la Saskatchewan, pour jouir du spectacle de la course des "bobs-leigh.

NOUVELLES DE CALGARY

CALGARY.— Le 25 février, jeudi soir, avait lieu l'assemblée annuelle des dames de Ste-Famille, sous la présidence de C. Auclair, vice-présidente en l'absence de Mme Spence qui est encore souffrante.

Un rapport de toutes les activités de l'année fut lu par la secrétaire, ainsi que le rapport financier par la trésorière. Mlle la vice-présidente, au nom de la Présidente, regrettant l'absence de celle-ci, remercie toutes les dames qui se dévouèrent au succès de notre société et invita Mme Miquelon, aidée de Mme Poulin qui furent nommées en charge de l'élection du nouvel exécutif. On nous présente l'exécutif suivant. Présidente : Mme Miquelon, vice-présidente, Mlle C. Auclair, secrétaire, Mme L. Beauchemin, trésorière, Mme Boissonneault. Conseillères : Mmes Minard, Poulin, Chase et Mlle C. Boucher.

Nous admirons Mme Miquelon en acceptant de nouveau la présidence. Nous lui promettons notre coopération entière. Notre nouvelle présidente se dit très peinée de la maladie de Mme Spence notre ancienne présidente qui s'est tellement dévouée pendant trois années à nos oeuvres paroissiales. Au nom de toutes, elle lui souhaite un prompt rétablissement à la santé. Et nous lui réservons, suivant son bon vouloir la tâche de visiter les nouvelles arrivantes dans notre paroisse.

Le R. P. Bourque qui est invité à nous adresser la parole nous félicite du bon travail qui s'est fait pendant l'année et souhaite beaucoup de succès au nouvel exécutif.

—COMM.

M. et Mme Jean Normandeau ont fait l'acquisition d'une autre fille : Mariette, Cécile, Elaine, baptisée à l'Hôpital Général. Le parrain et la marraine furent : M. et Mme Maxime Villeneuve.

Mme Philodore Lamoureux et M. Henri Normandeau sont à l'hôpital pour un traitement de quelques jours Nous leur souhaitons de revenir au plutôt et bien portants.

—COMM.

Le gouvernement doit résigner dit Bowlen

(Suite de la page 1)

"Les honorables membres de la Chambre se rappelleront qu'à la session d'hiver 1936, nous avons passé la loi du Crédit social autorisant le gouvernement à établir le Crédit social par un ordre-en-conseil. A la session d'été 1936, nous avons passé une autre loi qui pourvoyait à la création de la machinerie nécessaire à l'établissement du crédit social. On se rappellera que durant le mois de juillet et d'août, plus de 300,000 personnes s'inscrivirent pour la réception des dividendes qu'on leur promettait pour l'automne. Puis le 10 septembre, MM. Aberhart et Cross promirent, dans un discours prononcé à Peace River que les dividendes seraient distribués dans une couple de mois".

"Supposant que le premier ministre et le ministre de la santé étaient sincères lorsqu'ils promirent les dividendes pour le 10 novembre, je voudrais savoir ce qui est survenu depuis et ce qui a forcé le premier ministre à annoncer dimanche qu'il avait failli "demanda M. Bowlen".

M. Bowlen déclara que " absolument rien" n'était survenu depuis le mois de septembre pour bloquer ou empêcher l'établissement du crédit social.

Dans de telles circonstances, dit M. Bowlen, il demandait au premier ministre, "en toute justice pour la population de cette province qui l'avait élu, de céder sa place".

Le chef libéral fit allusion aux changements survenus dans le cabinet et demanda si la Chambre devait croire que les charges de "la dernière orientation du gouvernement" taxent trop la santé d'un ministre du cabinet ou que les directives du premier ministre sont trop versatiles pour permettre aux chefs de ministère de travailler dans une atmosphère de complète liberté. Il se demandait "quelles étaient les véritables causes des récents changements"

M. Bowlen fit particulièrement allusion à l'hon M. Lucien Maynard, ministre des affaires municipales.

Dans le domaine politique, dit-il, il y a deux classes de personnes qui reçoivent la préférence. Dans la première classe, les personnes obtiennent des emplois grâce à leurs fidèles services et à leur compétence. Les personnes de la seconde classe, causent au chef du parti tant de chagrin et d'ennui qu'il les prend et leur donne des émoluments pour qu'elles se tiennent tranquilles.

M. Bowlen voulut savoir comment les "magnifiques projets de voirie du ministre des travaux publics, tels qu'annoncés la semaine dernière, seraient financés. Il dit qu'il craignait que la population s'acheminait vers une autre profonde désillusion. Le gouvernement, dit-il, ne peut payer ses dettes, ne peut emprunter d'argent et taxe la population comme elle n'a jamais été taxée auparavant.

A la Législature

Vendredi, 26 février

L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée par le Dr J.-L. Robinson, député crédit social de Medicine Hat et secondée par M. A.-V. Bourcier, créditiste du Lac Ste-Anne. Tous deux ont parlé vendredi dernier.

Durant son discours, le Dr Robinson déclara que des millions de dollars seront investis dans les gisements pétrolifères de Turner Valley, ce qui améliorerait la crise du chômage.

Il fit aussi remarquer que c'était avec un secret amusement qu'il avait observé " l'avidité qu'affichent plusieurs vigoureux adversaires de ce gouvernement pour investir de l'argent dans l'huile. Leurs actes détruisent leurs accusations gratuites de "crédit ruiné" et de "province qui a perdu la confiance du public prêteur ou acheteur".

Nous ne devons pas nous limiter à faire des lois inutiles. Durant cette session, nous devons nous borner à l'essentiel. La principale tâche qui nous incombe est de légiférer de façon telle que l'établissement du crédit social soit un fait accompli.

Le Dr Robinson dit qu'il était encourageant de noter que le gouvernement demanderait la permission d'approcher le gouvernement fédéral pour le règlement de la dette des ressources naturelles et du fonds des terres scolaires, afin que la province soit capable d'honorer les échéances de ses obligations et de racheter les certificats d'épargnes.

Parlant au sujet de la dette des ressources, le Dr Robinson dit que la Commission nommée par le gouvernement fédéral s'était déclarée en faveur du paiement de $6,000,000 à l'Alberta. Notre province avait accepté cette somme avec l'entente que si des sommes additionnelles étaient payées au Manitoba et à la Saskatchewan, l'Alberta serait placée sur un pied d'égalité. Des négociations se poursuivent actuellement à Ottawa à ce sujet. Si celles-ci réussissent, la province pourra racheter les certificats d'épargnes dont les paiements furent suspendus avant l'arrivée du gouvernement actuel au pouvoir.

L'année dernière, le gouvernement a racheté des certificats de prospérité pour une valeur de $1,000,000 afin de venir en aide à des personnes réellement dans le besoin.

Parlant du développement des puits d'huile, M. Robinson dit que les ressources naturelles de la province aideraient celle-ci à retrouver son équilibre économique. La province obtient à l'heure actuelle une royauté de 10 pour cent de toutes les productions provenant de concessions provinciales.

L'orateur traita aussi de la question du secours. Il déclara que c'était un problème très sérieux. On a fourni des secours à 10,792 hommes inscrits. Plus de 2,000 chômeurs ont été placés sur des fermes de novembre 1935 à avril 1936. Les dépenses furent payés et par le fédéral et le provincial. Celui-ci contribua $34,-445.

Le compte du secours, pour la province s'est chiffré par plus de $1,-286,186 en 1936 qu'en 1935.

Discours de M. Bourcier

Dans son discours sur l'adresse en réponse au discours du trône, M. Bourcier déclara que le progrès en éducation, comme ailleurs, a été arrêté par des considérations économiques. "Nous devons donc concentrer nos efforts sur l'institution d'un nouvel ordre économique aussi rapidement que possible.

Il y a trois façons de considérer l'introduction du plan de crédit social, dit M. Bourcier. La première est d'instruire parfaitement tous les partisans des partis politiques des principes du Crédit social et de leur infuser le désir d'établir le crédit social. Si ce but était atteint, le parti, alors au pouvoir pourrait opérer, sans opposition, ce changement du régime actuel à celui du crédit social. Mais, ajouta M. Bourcier, peu de personnes seraient assez patientes pour attendre si longtemps.

La seconde méthode à suivre est la méthode révolutionnaire. On ne doit pas s'en occuper. La majorité de nos citoyens ont assez de bon sens pour comprendre que le progrès humain est limité par l'intelligence humaine. On éprouve une répugnance toute naturelle à rejeter un ancien ordre et à en adopter un nouveau. Si le crédit social était immédiatement mis en vigueur, ce serait jeter de la confusion dans l'esprit des citoyens les plus intelligents. Il vaut mieux procéder graduellement.

La troisième méthode est celle dont se sert le gouvernement crédit social actuel. Ce dernier veut procéder d'une façon constitutionnelle, démocratique, sans restreindre le libre jeu de la liberté britannique. La machine du Crédit social doit être construite avec soin. Sa construction est actuellement avancée et on peut en entrevoir bientôt la mise au point.

M. Bourcier se dit satisfait d'avoir appris du discours du trône que le gouvernement verrait à la préparation et à l'exécution d'un plan d'amélioration et de construction de routes provinciales.

L'orateur déclara que le gouvernement avait sérieusement essayé durant l'année dernière d'alléger le peuple du fardeau écrasant de ses dettes.

Dans une entrevue accordée aux journalistes, l'hon. M. Fallow, ministre des travaux publics, a déclaré que le programme de travaux de réfection et de construction de chemins, lequel comprend une dépense globale de $10 millions, répartie sur une période de 5ans, ne serait mis en vigueur que si le plan du Crédit reçoit une application pratique.

Un état détaillé du programme sera présenté sous peu devant la législature. D'après la situation financière actuelle, dit-il, il serait impossible de recueillir la somme énorme requise pour l'exécution de ce plan quinquennal.

M. Fallow a cependant l'intention, a-t-il déclaré, de demander à la législature une appropriation de $1,-000,000 qui seront utilisés pour fins de réfection des principales routes.

Si le plan était mis à exécution, le gouvernement utiliserait les dépôts de sable bitumineux de MsMurray et l'épaisse huile brute des puits de Wainwright.

DECES DE MME A. FORTIN

Jeudi, le 18, mourait à l'Hôpital Général, Mme Arthur Fortin, après une longue maladie, soufferte avec une belle résignation. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, M. Arthur Fortin, 9 enfants dont six filles, 2 religieuses, Sr Léona Fortin, de l'Ile-à-la-Crosse, Sask. et Sr Marie Fortin, de St-Albert, Mme Ernest L'Heureux et Mme Norman Lambert; Mlles Alice et Léda Fortin; 3 fils, Jérémie, Aimé et Noël Fortin, tous de Beaumont. Trois frères: MM. Eugène, William et Joseph Goudreau. Deux soeurs: Mme William Gérard de Beaumont et Mme Joseph Desaulnier de Lafond et quelques petits enfants. La défunte était l'une des plus anciennes de la paroisse, aussi elle laisse beaucoup d'amis. Elle faisait partie des Dames de l'Autel depuis la fondation de cette Société, dans la paroisse. Elle appartenait aussi au Tiers-Ordre. Les funérailles eurent lieu samedi, le 20, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Pierre Royer. Les porteurs étaient: MM. Norman Lambert, Ernest L'Heureux, ses deux gendres, MM. Eugène, William et Joseph Goudreau, ses 3 frères et M. William Charest, son beau-frère. Les porteurs d'honneur étaient Mmes Ernest Dagenais, Thomas Bilodeau, Adélard Labonté, Emile Clément, Albert Lavigne et Pierre Bérubé. La bannière des Dames de l'Autel était portée par Mme Wilfrid Magnan accompagnée de Mmes Eugène, William et Joseph Goudreau, trois belles-soeurs de la défunte et Mme Joseph St-Jacques. Le R. P. Gaborit chanta le service et fit l'absoute. A la tribune, des cantiques de circonstance furent chantés. Le corps repose maintenant dans le cimetière paroissial. Il y eut beaucoup d'offrandes de bouquets spirituels. Les paroissiens vinrent nombreux prier pour la défunte.

La Survivance, au nom des nombreux amis de la famille, offre ses sympathies.

NOUVELLES DE DE CASTOR

M. Aurèle Marcil est à tracer des plans pour agrandir sa maison. On annonce le retour prochain de son fils, Charles, de Falher et on dit qu'il ne reviendra pas seul.

M. Georges Marcil est en pourparler pour acheter la laiterie de M. Hector Déchaine.

M. Raymond Wiart vient de se rendre acquéreur du magasin général le "Tom Market" qui devient le "Magnet Store".

Il y aurait place pour un bon docteur qui voudrait venir exercer sa profession à Castor.

NOUVELLES DE MORINVILLE

MORINVILLE.— Nous avons eu au cours de la semaine dernière, la mortalité de deux pionniers de cette province de l'Alberta et de ce district en particulier. Mardi, le 23 février, mourait dame Larocque, qui demeurait dans le villege depuis quelques mois. Elle avait exprimé le désir de s'approcher de l'église et on l'avait placée chez M. Timothée Caouette. La fin ne se fit pas attendre et trois ou quatre mois plus tard, elle partait pour l'autre monde.

Samedi dernier. c'était une autre de nos bonnes vieilles qui laissait une nombreuse famille et toute une foule d'amis et d'admirateurs, pour un monde meilleur. Nous voulons dire Mme Katherine Kieser. Depuis plusieurs mois elle souffrait d'une maladie qui ne pardonne pas et elle a vu venir la mort d'un oeil serein, et s'est endormie paisiblement dans le Seigneur. Ses funérailles ont eu lieu mardi le deux mars, au milieu d'un grand concours de peuple et de la manière la plus solennelle. Notre église était presque remplie pour l'occasion. Mme Kieser laisse peur pleurer sa perte, dix enfants dont 8 mariés et en charge de famille. De plus elle compte 50 petits enfants et deux arrière petits enfants. Elle demeurait dans la paroisse depuis 42 ans et chacun aime à rappeler le concours que son mari et elle-même donnèrent en tout temps pour les oeuvres paroissiales. La charité de Mme Keiser ne connaissait pas de borne, et combien de malheureux lui doivent le secours au temps opportun, et ici encore l'on se plaît à rappeler ses charités cachées ou faites dans le plus grand secret. Disons que nous perdons en cette bonne Dame, une amie tendrement aimée, une mère de famille qui n'avait pas son pareil et une paroissienne exemplaire en tout. Puisse le bon Dieu être miséricordieux pour celle, qui l'a tant été pour les autres.

M. Albert Trottier était en chage des funérailles. La compagnie John Deer célébrait le centenaire de son établissement, mercredi, le 24 février dernier. Pour l'occasion, l'on donna une représentation de vues animées et aussi certaines explications sur la compagnie qui opère depuis si longtemps. C'est dire que la soirée fut tout-à-fait intéressante.

Les enfants de Marie donnaient la soirée familiale le dernier jour de février devant une assistance assez nombreuse. Le programme préparé par Mme MacDonald fut attrayant et certainement intéressant. Les applaudissements ne furent pas ménagés et chacun emporta le meilleur souvenir de cette soirée. L'on nous dit que Mgr le curé donnera les prix de la prochaine soirée et que M. Paul Guy sera en charge de programme. C'est dire que le tout devrait attirer une salle comble. Assistons à ces réunions de la grande famille paroissiale car nous n'en aurons que deux autres et ce sera tout pour cette saison. Avis donc à tous et à chacun.

Au moment de partir pour la presse, nous apprenons la mort d'un enfant de M. et Mme Napoléon Rivet. La chère enfant, Léonie, est partie après quelques jours de maladie, à l'âge où tout sourit à la vie.

Ses funérailles auront lieu jeudi prochain. Nous offrons nos sympathies à la famille qui passe par un deuxième deuil dans l'espace de sept mois.

NOUVELLES DE GUY

Dimanche, le 21 février, avait lieu, à l'église, une soirée dramatique, à l'occasion de la fête de M. le Curé. Une adresse de circonstance fut lue par M. Emile Johnson.

Les élèves de l'école Benoit, sous la direction de M. Henri Robert, instituteur, nous donnèrent de beaux petits drames, chansons et déclamations. Ensuite, les élèves de l'école White Land, sous la direction de Mlle Edna Robinson, institutrice, viennent à leur tour nous amuser.

Puis vient le tour des élèves de l'école Jason, dirigés par leur institutrice, Mme Fred. Caron.

Les amateurs de Donnelly qui ont bien voulu prêter leur aide pour embellir cette fête, nous jouèrent deux belles comédies.

Cette soirée rapporta $21.00 qui fut offert à M. l'abbé St-Pierre comme cadeau de fête.

M. le Curé sut remercier en termes voulus tous ceux qui ont pris part à cette soirée. Pendant que les dames préparaient le goûter M. Walter Hébert invita tous les enfants d'école qui se trouvaient présents à prendre une partie de bingo gratuitement.

Mme Walter Hébert est en visite chez ses beaux-parents à Villeneuve.

Mlle Médora Brulotte est retournée reprendre son ouvrage à Donnelly, après avoir passé deux mois en vacance chez ses parents.

Mlle Annette Loiselle, qui travaillait chez sa soeur à Donnelly, depuis plusieurs mois, est en vacance chez ses parents.

NOUVELLES DE FALHER

M. et Mme Sylvio Villeneuve (née Augustine Levasseur) font part à leur parenté et amis de la naissance d'une fille, née le 9 février et baptisée le 13, sous les prénoms: Marie, Albertine, Antonia Villeneuve. Parrain: G. E. Villeneuve; marraine: Reine Villeneuve, frère et soeur de l'enfant.

TRANSACTION

M. O. Day a vendu sa maison et son écurie de louage aux frères Fleury de Girouxville.

VISITEURS

Le R. Père Forcade est de passage au presbytère.

L'OPINION D'UN LIBERAL

C'est ce qu'aurait dit un libéral en vue

On rapporte cependant qu'un libéral en vue aurait déclaré jeudi dernier que les propositions des compagnies d'hypotèques n'étaient "qu'un point initial dans le règlement du problème". En commentant ces paroles, un député crédit social a ajouté : "Les compagnies de prêts hypothécaires agissent selon les mêmes principes que les marchands juifs : ils offrent tout d'abord au plus haut prix, afin de se garder de la marge pour baisser s'il y a lieu". Il semble que plusieurs supporteurs du gouvernement crédit social ont des objections au plan des compagnies, parce qu'il ne s'appliquerait avec bénéfice qu'aux régions éprouvées par la sécheresse.

Un chef crédit social a déclaré que le résultat final de ce plan serait tout simplement de faire payer par le public les arrérages de taxes sur les fermes hypothéquées, et les porteurs d'hypothèques par ailleurs auraient toutes leurs hypothèques remboursables quand même. Tout restera au bénéfice des compagnies.



"Vous savez, moi, je suis très friand de la viande de cheval...

Vous n'en trouverez pas ici, jeune homme. Vous feriez-mieux de

Le blé canadien

Entre le 1er août 1936 et le 29 janvier 1937, les sorties totales de blé canadien des ports canadiens pour l'expédition outre-mer et les importations de ce blé aux Etats-Unis pour la consommation et la mouture en transit pour la réexportation, se chiffraient par 123,409,361 boisseaux contre 100,204,894 pendant la période correspondante de 1935-36. Les sorties des ports canadiens pour l'exportation formaient un total de 93,295,495 boisseaux pendant la période de 1936-37 contre 71,939,-430 boisseaux pendant la période correspondante de 1935 - 36, et les importations de blé canadien aux Etats-Unis pour la consommation et la mouture en transit pour la réexportation étaient de 30,113,866 boisseaux contre 28,265,464 boisseaux, pendant la période correspondante de 1935-36.

Pour étudier plus à fond la production économique de petits dindons en Angleterre, pour lesquels il a demande, allant sans cesse croissant, l'Institut national d'aviculture du Collège de Harper Adams, Angleterre, s'est procuré un parquet de dindons reproducteurs de la province de Québec.

Achetons chez-nous

MORINVILLE.— Nous avons souvent demandé à nos marchands locaux d'annoncer dans le seul journal canadien-français de la province. Dans bien des cas, on nous a répondu que nos compatriotes préféraient faire affaire par catalogue, et que par conséquent il n'y avait aucun avantage à annoncer dans notre journal. Naturellement, les raisons données par nos marchands étaient certainement valables. Si un marchand fait de l'annonce, c'est pour faire connaître et vendre sa marchandise. Il le fera en autant que les ventes lui seront accordées. Il y a là tout un lien de coopération que nous n'entreprendrons pas de développer aujourd'hui. Nous comptons y revenir cependant, et ceci, sous peu.

Dans le présent numéro, nos lecteurs remarqueront que plusieurs marchands locaux commencent à annoncer dans leur journal. Ce sont ces mêmes marchands qui paient leurs places de bancs dans votre église, qui paient des taxes à la même municipalité ou au même village que vous, qui sont toujours sollicités les premiers pour toutes les bonnes oeuvres de la paroisse. Ils s'y prêtent d'ailleurs volontiers. Et, il ne faudrait pas oublier qu'ils paient aussi une large part pour faire instruire nos enfants. Ils méritent donc notre encouragement.

Il nous fait plaisir d'attirer l'attention de nos lecteurs de Morinville et des environs sur l'annonce de M. Donat - E. Guy, marchand général de Morinville.

M. Guy n'est pas un nouveau venu parmi nous. En effet, il demeure dans la province depuis 25 ans. Arrivé à Edmonton en 1910, le premier canadien-français qu'il rencontra fut notre regretté compatriote, M. L.-A. Giroux. Après avoir travaillé deux ans à Edmonton, il s'établissait sur un "homestead" à Grouard en 1912. De 1915 à 1921, il fut gérant du poste de la Baie d'Hudson à Grouard. C'est en 1921 qu'il organisa à son compte un magasin, à Grouard, magasin qui fut vendu à la Baie d'Hudson en 1927. M. Guy réalisant non seulement l'importance de l'instruction, mais de l'éducation canadienne-française de ses enfants, décida de s'établir à Morinville où il a su organiser et développer un commerce solide et prospère.

JUNIORAT ST-JEAN

LAUREATS DU MOIS DE JANVIER

	CONDUITE	APPLICATION	EXCELLENCE
Préparatoire			
1er	R. Garon, Picardville	G. Despins, Calgary.	A. Montgrand, Portage la Loche.
2e	R. Fontaine, St-Paul.	G. Bezaire, Harris, Sask.	G. Despins, Calgary.
Eléments latins			
1er	P. Labrie, Edmonton.	Th. Tétreault, Végreville.	L. Collin, Donnelly.
2e	M. Michaud, Battleford.	J. Laberges, St-Vincent.	C. Richer, Donnelly.
Syntaxe			
1er	R. Lafrance, St-Paul.	F. Joly, St-Paul.	F. Joly, St-Paul.
2e	P. Mercier, Edmonton.	L. Dansereau, Domrémy.	H. Thomas, Grouard.
Méthode	A. Comeau, St-Charles.	A. Comeau, St-Charles.	A. Nobert, St-Charles;
1er	F. Champagne, Morinville.	F. Champagne, Morinville.	E. Hamel, St-Hyppolyte.
Versification			
1er	A. Bouchard, Doussal.	A. Bouchard, Doussal.	S. Lefebvre, Legal.
2e	C. Leblanc, St-Albert.	S. Lefebvre, Legal.	Y. Lefebvre, Legal.
Rhétorique			

"DIEU ET PATRIE"

C'est dans le recueillement du travail ordonné, discipliné et dirigé que s'élabore l'action féconde.

Maréchal LYAUTEY

LA SURVIVANCE

Onfait du bien non dans la mesure de ce qu'on dit, mais dans la mesure de ce qu'on est.

P. De FOUCAULD

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 3 MARS, 1937 — PAGE 5 — No. 18

Echos Du Congrès Eucharistique

S. E. le Cardinal parle de la langue française

AU PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC

Allocution de M. Josaphat Gilbert, président de l'Académie St-Denys — Allocution de Son Eminence

Son Eminence le cardinal archevêque rehaussait, lundi le 22 février, de sa présence, la 149e Séance Solennelle de l'Académie St-Denys, établie au Petit Séminaire de Québec le 9 décembre 1852.

Les élèves du Séminaire voulant apporter au deuxième Congrès de la Langue française au Canada leur part d'enthousiasme, l'Académie St-Denys était toute désignée pour lancer le premier cri de ralliement. Elle est en effet, la société littéraire la plus vénérable de la maison, elle est la vigilante gardienne, chez les élèves de la langue française, du "cher et doux parler de France", que l'on fêtera avec tant d'éclat en juin prochain.

En apportant le prestige de sa présence et l'approbation de sa parole en une circonstance aussi mémorable, Mgr l'Archevêque a montré tout l'intérêt qu'il porte à la jeunesse étudiante et au Congrès de la Langue française du Canada.

Cette séance pour le couronnement des élèves qui ont mérité des grades pendant le premier semestre a eu lieu dans la salle des Promotions de l'Université Laval. L'assistance était considérable et la fête a été brillante.

La séance débuta par une marche populaire de Gallin, jouée par la Société Sainte-Cécile.

Dans son allocution, le président de l'Académie, M. Josaphat Gilbert, rappela aux élèves actuels leur devoir vis-à-vis la langue française. Voici le texte de cette allocution.

Quelques mois seulement, à peine quatre, nous séparent du Deuxième Congrès de la Langue française au Canada. En effet, c'est en juin prochain qu'il tiendra ses solennelles assises ici même, à Québec. Dans toutes les provinces du Canada, dans plusieurs parties des Etats-Unis, dans la république d'Haïti, partout au Nouveau Monde où coule le riche sang gaulois et où le doux nom de France évoque l'idée d'une seconde patrie, d'une nation chérie entre toutes, partout se forment des comités, se fondent des cercles et s'organisent des pèlerinages pour assurer le plus grand succès de ce qu'on pourrait appeler la deuxième réunion des Etats généraux de la langue française en Amérique.

Les élèves du Séminaire veulent apporter au Congrès leur part d'enthousiasme et entrer, eux aussi, résolument en campagne. L'Académie Saint Denys était toute désignée pour lancer le premier cri de ralliement. Elle est en effet, la société littéraire la plus vénérable de la maison, elle est la vigilante gardienne, chez les élèves, de la langue française, du "cher et doux parler de France", que l'on fêtera avec tant d'éclat en juin prochain.

C'est pourquoi, elle a, à cette assemblée, modifié son pragramme habituel et transformé sa séance académique en une soirée de préparation aux fêtes de juin.

En agissant ainsi, elle ne s'éloigne pas de son but premier, puisque, dans la pensée de ses fondateurs, l'abbé Alexandre-Elzéar Taschereau, devenu plus tard cardinal-archevêque de Québec, et l'abbé Louis-Jacques Caseau, dans la suite recteur de l'Université Laval, l'Académie Saint-Denys était destinée "à perpétuer les bonnes traditions littéraires par la fermeté avec laquelle elle doit fermer ses archives et refuser son approbation à toute oeuvre que ne pourrait avouer le goût le plus classique et le plus sûr". Les élèves anciens et actuels pourront vous dire, Mesdames et Messieurs, si elle est restée fidèle à la pensée de ceux qui l'ont créée. Des doutes persistant, j'inviterai les sceptiques à ouvrir nos 24 cahiers et à considérer les 1555 devoirs soignés, qui furent inscrits durant le semestre qui vient de se terminer. De ce nombre, 1347 appartiennent aux classes de grammaire, 159 aux classes de Lettres, et 49 aux classes de Philosophie.

Je n'ai pas à faire ce soir le critique de tous ces travaux, ce serait trop retarder le plaisir que vous aurez d'entendre le conférencier d'honneur, je veux plutôt rappeler aux élèves actuels du Séminaire, à tous mes confrères, leur devoir vis-à-vis de la langue française.

En théorie, sur le plan oratoire et littéraire, nous proclamons que la langue française est la plus élégante, la plus riche, la plus harmonieuse des langues humaines. Mais en pratique, que faisons-nous de cette élégance, de cette richesse et de cette harmonie? Ne nous exprimons-nous pas souvent avec mollesse et négligence? Est-ce que nous ne parsemons pas notre conversation de babarismes, de solécismes, d'anglicismes quand ce n'est pas d'huronnismes ou d'algonquinismes ? Que celui qui est sans péché jette la première pierre aux autres. Nous souffrons de l'ambiance; c'est évident; mais réagissons, car, malgré les louables efforts tentés jusqu'ici dans ce domaine, nous pouvons dire sans pessimisme qu'il nous reste beaucoup à faire.

(Suite à la page 12)

DECEPTION DES JUIFS

VARSOVIE.— On estimait ces jours derniers, que 4,000,000 de Polonais, environ partageaient les idées et supportaient ouvertement le nouveau mouvement nationaliste déclenché dans le pays.

Par ailleurs, ceux qui s'opposent à cette politique nouvelle et qui ont été dénoncés à la radio, par le colonel Adam Koc, dans un discours qui a été radiodiffusé dans tout le pays, ont commencé à critiquer amèrement et violemment ce mouvement en faveur du gouvernement.

Et parmi les mécontents, il y a les Juifs dont on ne désire pas du tout la présence en Pologne. C'est du moins ce qu'a appris le colonel Koc d'une source très fiable.

Dans les journaux hébreux publiés au pays, on peut lire le désappointement des Juifs. On fait remarquer que le discours de Koc était vague, et qu'aucun passage de l'allocution ne faisait directement mention de la question juive, bien que cependant il ait été annoncé que l'on commencerait un boycottage économique contre les Juifs, sans pour cela user de violence à leur endroit.

CONGRES DE LA JEUNESSE

Le Congrès de la Jeunesse canadienne aura lieu cette année à Montréal les 22, 23, et 24 mai prochain. Cette fois les organisateurs ont invité la jeunesse canadienne-française à y envoyer des représentants. Quelques groupes de la capitale ont reçu l'avis de la date du Congrès et des heures des diverses séances. On se souvient que l'an dernier les jeunes canadiens-français n'avaient pas été invités et qu'il y avait eu protestation assez éloquente de la part de MM. Paul Bouchard, directeur de "La Nation" et du docteur Jacques Tremblay.

Or, cette année les Canadiens français sont invités. Le secrétaire aux affaires interuniversitaires de Laval, M. Simon-G. Parent, a reçu ces jours derniers l'avis des organisateurs du Congrès. Le secrétaire de l'organisation du Congrès est M. Kaen Woodworth. Il semble décidé que Laval enverra des représentants à Montréal.

COURS DE FRANCAIS

Les cours spéciaux de français, donnés durant les mois d'été à l'Université subiront des remaniements complets. On y donnera un cours de français oral. M. Edouard Sonet, aura la direction de ce cours. Sa com- professeur de français à l'Université, pétence en assurera le succès. Le but de ce cour est d'accorder aux élèves plus d'occasions pratiques de converser en français, durant les six semaines que durera le cour. Sous la direction de M. Sonet et d'assistants compétents, les élèves seront organisés en différents groupes à qui des leçons de conversation pratique seront données.

Les vaincus soumis rendent grâce au Duce



Tout récemment s'est déroulée, à Rome, au théâtre de l'Argentine, une impressionnante scène. — Mgr Miriam Kassa, que l'on voit ici debout, parlant à la conférence de l'Agriculture, a remercié le dictateur Benito Mussolini, que l'on reconnait facilement en pleine lumière derrière la table. Il lui a rendu grâce pour les bienfaits répandus par les Italiens sur le territoire conquis.

Intronisation de Mgr Melanson

MONCTON.— La cathédrale de Moncton a été le théâtre d'imposantes cérémonies, il y a quelques jours, à l'occasion de l'intronisation de Son Exc. Mgr J.-A. Mélanson, comme premier archevêque de Moncton. Ce diocèse formera maintenant une nouvelle province ecclésiastique qui comprendra les diocèses de la province civile du Nouveau-Brunswick.

Le temple avait revêtu ses plus belles parures de fêtes pour la circonstance. Une foule très considérable était présente à travers laquelle nous pouvions remarquer des représentants de toutes les classes de la société. Tous les évêques canadiens qui n'étaient pas présents à la cérémonie avaient envoyé des représentants. Après la lecture de la bulle papale, tout le clergé du diocèse est venu faire obédiance au nouvel archevêque.

L'hon. juge A.-T. LeBlanc, de Moncton, fit la lecture d'une adresse au nom de la paroisse de l'Assomption. Le juge LeBlanc rappela que les Acadiens avaient toujours manifesté amour et respect aux évêques nommés par Rome.

M. John-H. Corcoran fit la lecture d'une adresse en anglais au nom des catholiques de langue anglaise.

Mgr Mélanson répondit aux adresses en français et en anglais. Il dit qu'il désirait faire savoir à tous les citoyens de Moncton qu'il arrivait dans leur ville "avec la volonté bien arrêtée de travailler de concert avec eux, dans la plus étroite union, aux meilleurs intérêts de la ville dans laquelle je résiderai désormais et établirai le centre de mes activités religieuses".

Il ajouta que srloqu'il fut sacré évêque en 1932, il avait exprimé ses craintes au Saint-Père au sujet du fardeau qui allait peser sur ses épaules, mais qu'il accepta en esprit d'obéissance filiale. Le Souverain Pontife lui avait répondu : "Dans l'Eglise de Dieu, on ne demande rien, mais on ne refuse rien non plus". Il dit qu'il n'avait jamais oublié ces paroles du Saint-Père et qu'elles l'avaient fait se résigner à la volonté du Pape lorsqu'il fut nommé archevêque de la nouvelle province.

"Je me confie, moi et l'archidiocèse au soin de Notre-Dame de l'Assomption, dit ensuite Mgr Mélanson. La devise de l'archidiocèse de Moncton sera : "Ut videntes Jesum" et c'est la prière que je ne cesserai d'adresser à cette divine protectrice.

Mgr Mélanson naquit aux Trois-Rivières le 25 mars 1879. Il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 9 juillet 1905. Il fit du ministère à Campbellton et fut ensuite pendant 12 ans curé de Balmoral. Il retourna à Campbellton comme curé et 11 ans plus tard, il fut nommé vicaire général du diocèse de Chatham. Il fut sacré évêque de Gravelbourg en 1932.

LA LOI DES COMBINES

OTTAWA.—Un projet de loi qui a subi l'épreuve de la première lecture, vendredi, révèle qu'on accordera une interprétation plus large des trusts et cartels, que les amendes imposées seront plus fortes, que les pouvoirs seront fusionnés sous l'autorité d'un seul commissaire. Cette loi portera le nom de loi d'enquête sur les combines. En la présentant, l'hon. M. Rogers, ministre du travail, dit que cette loi était rédigée de façon à redonner au ministère du travail, le contrôle de la loi des combines et de la renforcir. Un commissaire permanent la gérera, assisté de commissaires adjoints quand la chose sera nécessaire. La loi actuelle prévoit une amende maxima de $25,000 ou deux années d'emprisonnement imposée à tout individu pris en contravention avec la loi. Les corporations paieront une amende n'excédant pas $100,000.

LA RECHERCHE D'HUILE

GRANDE PRAIRIE.—Le département des terres et des Mines a reçu une demande de permis de prospection pour de l'huile dans un espace de 180,000 milles de superficie, situé à une vingtaine de milles de Grande Prairie.

ASSEMBLEE ANNUELLE

REGINA.— Les commissaires d'écoles de la Saskatchewan viennent de tenir ici leur convention annuelle. Ils ont demandé au gouvernement l'établissement pour fins scolaires, d'un meilleur système d'impôt. La convention a approuvé le principe d'un salaire minimum pour le personnel enseignant.

Grandes unités scolaires

La question des grandes unités scolaires est revenue à la convention cette année, et elle a été renvoyée à l'exécutif de l'Association qui fera un rapport à ce sujet à la prochaine convention.

EDUCATION NATIONALE

Nous avons reçu de l'auteur, M. Ulysse Larouche, inspecteur d'écoles, une jolie brochurette sur l'Education nationale à l'Ecole primaire. Dans la première partie de son travail, M. Larouche expose la force et la nécessité de l'éducation nationale à l'école primaire, puis il dit à qui incombe la tâche de cette éducation nationale. Dans la seconde, il explique comment doit se faire l'éducation nationale sur les divers plans religieux, économique et civique. Merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire de cette plaquette destinée à faire du bien dans les milieux où elle circulera.

UNE PIECE FRANCAISE

Sous la direction de M. Edouard Sonet, professeur de français à l'Université, on présentera à la "Convocation Hall", le 5 mars, à 5 heures de l'après-midi, une amusante comédie française intitulée : "Par un jour de pluie". C'est une pièce bien bâtie, aux dialogues fort spirituels. Et les gestes qui les accompagnent, permettront aux personnes, qui ont quelque connaissance du français, de suivre l'intrigue.

A ST-PAUL

ST-PAUL.—S. H. le juge Lucien Dubuc était de passage ces jours derniers à St-Paul. Il a présidé à la cour de district où il a disposé de 75 cas de naturalisation.

NOUVELLE SUPERIEURE

Succédant à Soeur Marie d'Eucharistie, transférée par sa communauté au Manitoba, Soeur Clarinda Fortin a été nommée supérieure de l'hôpital Général. Elle était supérieure d'un hôpital à St-Paul. M. J.-A. Le Chasseur a été nommé gérant d'affaires de l'hôpital et M. J.-A. Galland, ancien marchand de St-Paul, devient l'acheteur pour la même institution.

ELECTIONS A BONNYVILLE

NOUVELLES LOCALES

BONNYVILLE.— Plusieurs élections locales se sont succédées rapidement, d'une manière très paisible ayant toutes eu lieu par acclamation. Signe de bon vouloir, et marque de la paix entre nous.

D'abord ce fut l'élection d'un conseiller pour le village; M. B.-J. Dessureau fut choisi sans opposition. A la première assemblée, M. J.-A. Dubuc fut réélu maire et M. J.-B. Dessureau, pro-maire. Le conseil est maintenant composé de MM. J.-A. Dubuc, B.-J. Dessureau et Josaphat Hamel.

Pour le district scolaire, l'assemblée annuelle eut lieu vendredi dernier. Plusieurs questions importantes y furent discutées, entr'autres la construction d'une future école à huit classes, dont le besoin se fait sentir de plus en plus. Aucune décision définitive n'a été prise. M. l'inspecteur Gibeault était présent et donna son impression sur la question. Comme commissaire, M. J.-O. Binette fut réélu.

L'élection de la municipalité rurale avait lieu à la salle paroissiale samedi dernier. Deux conseillers devaient être choisis, leur terme étant expiré : c'étaient le maire Emile Lacombe et M. Théodore Perreault. Tous deux furent réélus. La division, représentée par M. Hormidas Boisvert, se trouvait vacante par le décès récent de celui-ci et M. Albert Dargis fut élu pour cette division. Un grand nombre assistait pour entendre le rapport financier et se rendre compte d'une manière générale de la situation municipale. L'assemblée fut paisible et très intéressante.

Les chemins sont encore ouverts pour la circulation des automobiles jusqu'au Lac Froid; mais fermés du côté de St-Paul.

La grippe a sévi un peu partout. Cette semaine les classes sont fermées par ordre des autorités médicales. L'hôpital est remplie de malades. Les cas de grippe ne sont pas trop graves cependant. Plusieurs opérations sont rapportées. Espérons que tous nos malades se rétabliront sous peu, pour jouir du beau temps qui ne saurait tarder à arriver.

FUNERAILLES DE MME C. TOURIGNY

Ces jours derniers, eurent lieu les funérailles de Mme C. Tourigny, musicienne très distinguée de notre ville. Le service de la défunte a été chanté à la paroisse de l'Immaculée-Conception par M. l'abbé Roméo Ketchen, curé de la paroisse.

Elle laisse dans le deuil, son époux et trois enfants : Terry, Géraldine et Daren; ses parents, M. et Mme E.-E. Demers et un frère, M. Edouard Demers, tous d'Edmonton.

SALAIRES AUGMENTES

OTTAWA.—Le budget présenté par l'hon. M. Dunning a annoncé une bonne nouvelle aux fonctionnaires, à savoir l'annulation de la coupure de 5% que le gouvernement avait faite sur les salaires d'au moins $1,200.

Cinquante mille fonctionnaires recevront à l'avenir le salaire qu'ils touchaient avant 1931. Les députés recevront leur indemnité entière.

UN SYSTEME D'EGOUT

GRANDE PRAIRIE.— A la réunion annuelle des contribuables tenue dans la salle municipale, il fut décidé que le futur conseil municipal prenne les mesures nécessaires à la préparation de lois soumises aux électeurs, concernant les dépenses de sommes d'argent suffisantes à l'installation d'un système d'égoûts et au paiement d'un salaire au maire et aux échevins.

DE MANILLE

Une foule d'environ 150,000 personnes assistent à la messe du Congrès

LA PAROLE DU PAPE

Après les messes habituelles de 4 heures à 7 heures du matin, dans toutes les églises de la ville où le Saint Sacrement était exposé en permanence, la journée finale du Congrès s'est ouverte à 7 heures au parc de la Luneta par la messe pontificale célébrée par le légat du Pape. Dès 6 heures du matin, le parc est déjà plein de fidèles qui arrivent en un flot ininterrompu.

A 7 heures exactement, devant une foule qu'on pouvait évaluer à 100,000 personnes, le cardinal Dougherty arrive, bénissant la foule qui s'agenouille sur son passage. Il gagne l'autel auprès duquel flotte le drapeau philippin bleu, noir et rouge avec son soleil d'or.

S. Em. le cardinal légat dit le messe; à l'Elévation, en un mouvement impressionnant de toute cette vague humaine, tous les prélats et tous les assistants s'agenouillent et adorent en silence. Puis les séminaristes chantent l'Oremus pro Pontifice nostro.

A 8 heures, les fidèles, innombrables, continuent à affluer, endigués tant mal que bien par les forces de police importantes qui se virent obligées d'établir le sens unique dans la plupart des rues aboutissant au parc.

Pendant la cérémonie, un avion de l'armée philippine asurvolé la foule et est venu évoluer en vol plané audessus de l'autel.

A 9h. 45, on pouvait évaluer le nombre des assistants à 150,000. On chanta l'hymne du Congrès, puis le légat du Pape se retira, tandis que la foule s'agenouillait de nouveau sur son passage.

(Suite à la page 9)

UNE SAISIE DE DOCUMENTS

MADRID.—La police du Front Populaire s'est emparée, il y a quelque temps, à Madrid, a-t-on appris, de deux coffrets de sûreté, l'un appartenant à Mme Niceto Alcala Zamora, épouse de l'ancien président de la république, et l'autre appartenant au frère du général de Llano, commandant de l'armée des Patriotes, dans le Sud.

On dit que ces deux coffrets contenaient des documents de grande importance et des sommes d'argent.

VALENCE.—Trois avions de bombardement du général Franco ont laissé tomber douze bombes sur le port de Valence au cours de deux raids qui ont eu lieu le premier, le 22 février et l'autre au début de la soirée du même jour.

UNE ENQUETE AU PAYS

OTTAWA.— Lord MacMillan, fameux économiste anglais, est mentionné ici comme chef probable d'une Commission royale que l'on doit créer pour enquêter sur les relations financières entre le fédéral et le provincial.

Lord MacMillan a dirigé la Commission qui a enquêté sur les lois bancaires du Canada, il y a quelques années.

De la Rivière-La-Paix à Prince-Rupert

PEACE RIVER.— A une réunion des membres de la Chambre de Commerce tenue ces jours derniers, on a adopté une résolution stipulant que l'on presse de nouveau le gouvernement fédéral de construire un embranchement ferroviaire qui relierait Peace River à Prince-Rupert. La résolution souligne l'importance de la construction de cet embranchement comme un moyen très efficace de diminuer le nombre des chômeurs de la région, de développer les ressources minières et agricoles et de créer un autre important port de mer pour le Canada à Prince Rupert.

Le Royaume de l'intérieur

L'Ouest de notre pays

IL EST VASTE l'ouest de notre pays. Il est sain, riche et splendide. Les montagnes gigantesques de la Colombie lui font un rempart.

Elles se mirent dans les lacs limpides, bleus saphirs ou vertes émeraudes.

A leurs pieds les rivières réflètent la glace des sommets, et les fleurs qui ornent leurs bords.

Les torrents mousseux précipitent leurs flots qui grondent au fond des gorges étroites et détachent aux rochers, d'énormes masses qu'ils roulent devant eux. Les pins parfument les solitudes sauvages.

Graduellement vers l'Alberta, le terrain s'aplanit; peu à peu les monts s'effacent et la grande lumière inonde les bois, les plaines. C'est l'immensité où bientôt le laboureur arpentera de vastes étendues en semant l'espoir et la vie.

L'été venu, les champs se dorent, et bientôt les blés onduleront comme les vagues blondes d'une mer en éveil. L'odeur du foin nouveau nous grise de rêveries champêtres et dès que les feux du soleil levant roisissent la pleine campagne, notre première pensée monte vers Dieu pour lui dire : "Que vous êtes grand et bon de réjouir ainsi notre vie!"

Le climat est salubre; le grand air est sec et vivifiant. L'hiver n'est pas si terrible que veuille l'indiquer le thermomètre, à qui se vêt intelligemment.

Les chaleurs ne sont pas si accablantes qu'elles ne puissent être endurées, les bonnes brises du soir nous assurant des nuits de repos.

Nos villes offrent de l'espace à une population jamais trop dense; on y respire à l'aise et chacun circule librement.

Que l'on compare notre coin du pays aux centres américains et aux centres européens si bouleversés, et l'on comprendra que c'est un privilège d'habiter un pays vaste, et calme comme l'ouest du Canada!

Ici nous sommes à l'abri des horreurs qui dévastent l'Espagne; à l'abri des persécutions et des atrocités dont le clergé, les enfants et les vieillards, là bas, sont victimes, pauvres innocents qui payent pour les apostasies des autres.

Nous sommes protégés contre des inondations comme celles que l'on a vues récemment aux Etats-Unis.

Nous vivons heureux pour le moment, et si nos gouvernants n'engagent pas notre avenir dans des complications périlleuses, nous posséderons le pays le plus envié de l'univers.

Dans une maison bien ordonnée, le bonheur doit régner et créer une ambiance de sécurité. Prions que la Providence isole notre pays des malheurs qui pourraient s'abattre sur l'existence paisible de ses habitants.

La femme a un rôle important à jouer au foyer pour éviter la friction, les malentendus; et à l'extérieur ce rôle se continue en tendant vers l'harmonie.

Si, dans l'intérêt de notre pays, nous désirons la stabilité de la paix, préparons nos fils et nos filles à participer au progrès de l'Ouest; le vaste champ de la culture spirituelle et intellectuelle appelle les bonnes volontés.

Nous guiderons par le bon exemple les pas incertains de la jeunesse. Que l'amour de la patrie s'imprime de bonne heure dans le coeur de l'enfant, c'est la tâche des parents et de tout éducateur d'en faire un patriote digne d'habiter ce coin le plus paisible du Canada.

—*MADRINA*

La Croix de nos chemins

J'aime la majesté de ces poses superbes
Que vous prenez, le soir, parmi les grandes herbes,
Parmi les sapins verts et les chênes géants,
Quand la campagne tait ses rumeurs d'océans,
Vieux Calvaires, gardiens des routes québécoises!
A l'heure o) l'ombre prend des figures sournoises,
Quand l'on voit s'accroupir sur les toits des maisons
Les hiboux ténébreux que nous méconnaissons,
Prenant leurs yeux profonds et clairs pour des étoiles,
Quand l'araignée aux pans des murs tisse ses toiles,
Quand tous les bruits du jour et toutes ses rancoeurs
S'éloignent lentement des âmes et des coeurs,
Dans ce silence obscur vous priez toutes seules,
O vieilles croix de bois, ô sévères aïeules,
Et c'est votre prière austère qu'on entend
Monter parmi la brume et la paix de l'étang.

O Croix qui vous dressez, fières au bord des routes,
Ecartez de nos coeurs les blasphèmes, les doutes,
La honte, réveillant les morts au saint repos,
Pour nous maudire tous du fond de leurs tombeaux;
Soyez la paix que Dieu garde pour ceux qu'il aime;
Chassez de nos esprits la révolte suprême
Qui fait croître la ronce et périr les moissons;
Faites régner l'espoir divin dans nos maisons,
Afin que, sans relâche et toujours, ma patrie,
Dont la foi par l'erreur et la haine est meurtrie,
Elève comme vous ses bras vers le ciel bleu,
O croix de nos chemins, sentinelles de Dieu!

Raymond DOUVILLÉ

Réflexions d'une garde-malade

Sept heures! A la grande horloge de l'office, le dernier coup qui vient de s'enfuir dans le passé semble flotter dans la pièce, son âme langoureuse, tel le dernier accord, que soutiennent les cordes encore toutes vibrantes d'une harpe, ou la voix grave des grandes orgues.

Une nouvelle journée de travail vient de se terminer.... En rangeant dans l'armoire les nombreux dossiers, un long soupir s'échappe du coeur de l'infirmière.

Puis, s'asseyant, les coudes appuyés sur la petite table blanche, cette petite table qui connaît tant de secrets.... la blonde tête de la garde, comme un épi doré, s'incline pour se poser sur ces coussinets si doux, que sont ses deux petites mains.

Longuement elle songe, la procession, des heures interminables, des minutes angloissantes, des secondes accablantes, passe dans son esprit.

Je me demande si aujourd'hui j'ai fait de mon mieux?

Dès ce matin, j'aurais peut-être pu commencer avec un plus aimable sourire.... J'en avais l'occasion.... quand, me rencontrant dans le corridor de la pharmacie, la patiente de la troisième chambre du sixième, m'a dit un si gentil bonjour.... Avec cet air qui m'enveloppe à certaines heures, comment arriverais-je à atteindre les coeurs et par ce moyen relever le moral, qui à son tour donnera à un être souffrant, la santé physique.... Comprendrais-je un jour le vrai sens du mot sympathie?

Et j'aurais dû ne pas froncer les sourcils, c'est vrai que j'étais très occupée à ce moment, lorsque le frêle petit garçon, aux grands yeux de velours noir, aux boucles blondes, sonnait, sonnait, sonnait.... à exaspérer les nerfs d'un ange, si les anges avaient des nerfs.... Mais tout de même j'aurais pu répondre aux appels immédiatement au lieu de dire "à tantôt".

Et j'aurais pu écouter avec plus d'attention l'histoire, quoique monotone, que me racontait le numéro 16.. je la trouve insupportable cette patiente.... Qui sait.... elle souffre peut-être plus que je le crois?.... Il n'y a pas que les souffrances physiques qui font mal....

Puis, j'aurais dû m'arrêter un moment pour aider cette petite infirme à retrouver le jouet égaré.... Et j'aurais pu dire un mot plus tendre à ce vieillard, que j'ai vu essuyant furtivement du revers de sa large main, une grosse larme qui coulait le long de sa joue ridée.... Il a vu tomber la neige ce matin.... et cela a dû lui glacer le coeur.... Pauvre vieux va....

Elle soupira de nouveau, essuya à son tour une larme qui perlait à sa paupière.... le coeur gonflé, l'âme repentante, elle pria....

O mon Dieu, comment pouvez-vous accepter ce jour!!.... quand il a été si mal?....

Mais Dieu, regardant du haut de son beau ciel bleu, cette blanche silhouette penchée sous le poids des doutes intolérables, des nombreuses inquiétudes, des cruelles fatigues, entendit ce long soupir, aperçut ce gros pleur, envoya un de ses Messagers murmurer à l'oreille de l'infirmière.

Oui, tu aurais pu faire mieux aujourd'hui.... ne pleure pas.... Chère enfant, si le Grand Maître voit ces petits écarts, Il n'oublie pas de noter les bonnes actions que tu as pu accomplir et que tu n'es pas tenue de faire.... mais tu sais que l'on n'atteint pas le Paradis d'un bond.... on y monte échelon par échelon....

Il sait, petite garde, que tu aimes ton travail dans cette grande maison de douleurs, de souffrances de toutes sortes.... Il a vu l'effort que tu as dû faire pour garder cet air qui t'angélisait, lorsque le patient numéro 57, t'accablait de paroles injustes.... Il t'a vu retourner sur tes pas, pour donner au malade de la salle Saint-Jean, un bon verre d'eau.... et cette autre fois, tu t'en souviens, combien tu avais le coeur gros, lorsque ta directrice, croyant être dans le vrai, t'a fait remarquer cette négligence au service?.... Pour ne pas faire punir ta compagne tu ne t'es pas justifiée.... tu as courbé la tête comme une coupable te disant.... après tout.... j'aurais mérité cette réprimande parfois....

Dieu te pardonne avec joie, tous tes manquements de ces quelques heures qui viennent de s'écouler.... car demain.... Oh! demain tu feras mieux.... beaucoup mieux....

L'infirmière releva son front tout rayonnant, comme si une joie subite avait traversé son coeur....

Demain ce sera très bien, dit-elle et traçant sur une grande feuille blanche, pour l'infirmière qui allait la remplacer.... ces mots dictés par le Céleste Médecin.

Garde, soyez bonne, très bonne, pour eux tous cette nuit.

Michelle MICHELON
La Garde-Malade C.-Française

SURPRISE

—Suzanne, c'est la seconde fois que je te surprends à t'amuser au lieu de faire tes devoirs.

Suzanne.— Mais, maman, c'est ta faute; avec tes pantouffles, on ne t'entend pas venir.

CLASSE DE PHYSIQUE

Le professeur.— Qu'arriverait-il si la température de l'air montait à 100 degrés?

L'élève.— Dame, on aurait congé à cause de la chaleur.

Récettes Culinaires

VIANDE HACHEE AUX POMMES

On prépare la viande hachée aux pommes pour faire des tartes comme suit :—

2 tasses de pommes acides canadiennes hachées
1½ pinte de tomates vertes tranchées
1 orange hachée
3 tasses de sucre brun moyen
2 cuillerées à soupe d'épices mélangées moulues
1 livre de raisins.

Saupoudrez les tomates de sel et laissez reposer toute une nuit; égoutez et hachez fin. Ajoutez les pommes et l'orange; faites mijoter deux heures, puis ajoutez les autres ingrédients et faites mijoter une heure. Comme la viande hachée se conserve indéfiniment si elle est mise dans des bocaux stérilisés, tandis qu'elle est bouillante, on peut en préparer une plus grande quantité à la fois.

SALADE AUX POMMES ET AUX ARACHIDES (PEANUTS)

Pelez, trognez et coupez en dés, des pommes canadiennes légèrement acides. Mélangez-les avec moitié autant de céleri en dés. Faites une sauce avec du beurre d'arachides, en employant 5 cuillerées à soupe de jus de citron pour une cuillerée à soupe de beurre d'arachides. Mélangez cette sauce aux pommes et au céleri et assaisonnez de sel et de poivre de cayenne. Refroidissez et servez sur de la laitue; garnissez d'arachides.

NEIGE AUX POMMES

Faites mijoter des pommes sûres canadiennes à goût délicat jusqu'à ce qu'elles soient tendres; sucrez au goût et faites passer à travers un tamis. Pour deux tasses de pommes tamisées, employez le blanc d'un oeuf en neige ferme et ajoutez-y graduellement les pommes en battant, et battez le tout jusqu'à ce qu'il soit très ferme. Il sera alors, aussi blanc que neige. Servez avec une sauce crémeuse et employez plus d'oeufs si vous le désirez. La sauce aux pommes devrait être épaisse et froide.

POMMES EN TIMBALE

3 pommes canadiennes (hachées)
½ tasse de sucre
¼ cuillerée à thé de cannelle
¼ c. à thé de muscade
2 cuillerées à soupe de jus de citron
Zeste de citron râpé
2 tasses de miettes de pain beurrées
¼ tasse d'eau.

Faites fondre le beurre et ajoutez les miettes de pain. Mélangez le sucre, les épices et le zeste de citron. Mettez le quart des miettes de pain au fond d'une tourtière beurrée; puis ajoutez la moitié des pommes; saupoudrez de la moitié du sucre et des épices. Répétez, humectez avec le jus de citron et mettez le reste des miettes de pain sur le dessus. Faites cuire au four 35 à 45 minutes. Recouvrez pendant le première partie de la cuisson.

Quand les âmes de ceux qui s'aimaient ont oublié leur tendresse, il reste à la mort peu de choses à leur ravir.

Lord BYRON

HOROSCOPES

Votre avenir révélé par les astres

ARIES—du 22 mars au 20 avril

Vous avez une imagination vive et vous apprenez facilement. Vous êtes ambitieux, excitable et impulsif. Vous vous fâchez aisément, mais vous pardonnez facilement. Vous avez souvent des embarras, mais vous savez toujours vous en tirer. Vous êtes apte à vous marier jeune.

A nôtre prochaine apparition, nous analyserons ceux qui aiment le travail, mais.... qui sont toujours en retard à l'ouvrage; sois dit sans porter ombrage à aucun citoyen.

LES DEUX MAINS

par PIERRE L'ERMITE

[suite]

La conversation, commencée péniblement, se traîne ainsi, comme un oiseau de basse-cour, abandonnée par Olivier, remontée de temps en temps par Mme Bernard qui offre ses plats avec une maternelle insistance, rabaissée par le Raccourci, qui se cure déjà les dents avec son couteau, en racontant le convoi civil d'un pauvre petit gâs de neuf ans, dont les parents allaient céder au curé. Le gosse a eu les pompiers, la fanfare et un discours, mais il a évité les prières....

A ce moment, circule une brochure de Pluvier sur la Phonétique primaire. Mais elle reste en route, grâce à la force d'inertie de l'arriviste, qui a décidé que Pluvier n'arriverait pas, et qui observe surtout attentivement Bernard.

Qu'a-t-il donc aujourd'hui, son cher collègue....? Malade..? Des ennuis..? En tous cas, il n'est certainement pas comme d'habitude. Peut-être son Vénérable le lâche-t-il....? A moins que ce ne soit le contraire....? On ne sait pas....! Tout arrive...., même la chute d'un collègue trop insolemment heureux!....

Au second plat, Verdry termine enfin un croquis de perchoir pour les poules d'Olivier, et l'appétit du gros Plopio d'Apremont commence à se calmer. A partir de ce moment, l'espèce de gêne qui pesait sur la table s'évanouit au feu d'une verve qui commence à s'échauffer.

Mais cette verve ne dépasse pas un certain niveau, elle n'apporte que de grosses choses maintes fois entendues, des plaisanteries gargantuesques; et Bernard, sans cesse appelé sur les hauteurs par le souvenir toutpuissant qui gémit en lui, ne peut réussir à descendre et à se laisser intéresser.

Pourtant, tout d'un coup, Olivier dresse l'oreille.... On vient, au bout de la table, de prononcer le nom d'Ernest Morrain.... Le plus jeune instituteur, fraîchement sorti de Normale, et plus expansif que les autres, opinait que, peut-être, Bernard avait trop ouvertement pris parti pour le percepteur qui était un clérical très dangereux, car il appartenait à la race des malins qui affectent de ne pas fréquenter l'église.

—Je vous écoute!.... lui cria Olivier.

Aussitôt l'autre fit face avec feu et une évidente franchise. Il n'était pas seul de son avis.... Il avait entendu parler dans le même sens en haut lieu. Quand un avenir s'annonce, comme celui de M. Bernard, on a le devoir de ne pas le compromettre, surtout en se faisant le champion, presque le Don Quichotte d'idées discutables!....

—Mais qu'entendez-vous, dans le cas de Morrain, par "idées discutables"....?

—J'entends la notion de propriété telle qu'on l'avait comprise jusqu'ici, et qui s'effrite sous la légitime poussée du socialisme vainqueur. Et alors, tombe également en ruines la portion de morale correspondante. Absolument comme l'idée de la partie, élargie à la mesure de l'humanité, fait prendre en horreur le drapeau particulariste d'une nation, et légitime le geste de le jeter, une fois pour toutes, au fumier!....

Olivier protesta, et la conversation allait peut-être devenir intéressante, quand le Frisé, d'Apremont, qui trouvait ces considérations complètement dénuées d'importance, la fit dévier, et la noya dans l'eau, en faisant précipitamment le tour de la table pour ramasser avec des gestes effrayés les quatre carafes qui s'y trouvaient.

—Je ne m'étais pas aperçu que nous étions en péril de mort!.... Dites donc, Monsieur Bernard, vous n'héritez pourtant d'aucun d'entre nous?

—Je ne pense pas!.... Mais n'ayez pas peur, cette eau est filtrée!

—Filtrée!.... Et vous croyez que c'est une justification....?

—Pourtant....?

—Encore une plaisanterie saumâtre comme votre eau de Grez! Je connais à Paris un médecin très coté.... Quand il va dîner en ville, il ne manque jamais de dire : "Surtout, pas d'eau filtrée!...." Et c'est facile à comprendre. La première eau passe et nettoie le filtre.... La seconde laisse ses microbes qui, eux, ne passent plus; puis la troisième.... la quatrième.... Si bien qu'au bout d'un mois, sous le fallacieux prétexte de se filtrer, l'eau se fraye un passage dans un cimetière, dans un fumier, dans une pourriture de microbes!.... Est-ce vrai....? Conclusion : pas d'eau à Grez, ni nature, ni filtrée!....

—Le fait est, intervient ce brave Verdry, que, mon cher Bernard, malgré la proximité de la forêt, je ne vous envie pas Grez à cause de ce gros inconvénient. C'est terrible d'être dans un pays sans eau! Mais c'est bien plus terrible encore d'être obligé de se défier de cette chose universelle et de première nécessité!.... Se défier le matin, quand on fait sa toilette...., quand on rince un verre...., quand on lave une salade!.... Se défier quand on boit...., quand on vous offre à boire!.... Se défier partout et toujours...., ce n'est pas une existence!

Olivier alla reprendre une carafe, et la faisant resplendir à la lampe, comme un diamant énorme :

—Constatez, dit-il, si elle est belle!....

—En apparence, oui.... mais en réalité?.... Quand, au lieu de bâtir votre palais d'école, on voulait assainir la mare, le rapport était déjà déplorable. Il le serait bien davantage aujourd'hui. Cette mare a contaminé toute la nappe d'eau. J'ai passé devant elle en venant, c'est une abomination!.... Une sorte de flaque visqueuse et puante, qui, malgré l'hiver, empoisonne l'entrée de votre joli village. Je la buvais, à bicyclette, un kilomètre avant de la voir!.... Et ce n'est pas un apéritif!....

—Bernard y tient peut-être, pour que nous mangions moins!.... clame le Frisé, la bouche pleine.

—D'ailleurs, observe l'arriviste, la fièvre typhoïde est à l'état permanent dans Grez. Je suis chez les Frazzat, le petit garçon est couché!

—Oui, il l'a, dit Mme Bernard.

—Comme son frère l'a eue!.. Comme vous l'aurez, vous, Bernard, un jour, si vous ne faites pas attention.

—Tu vois, mon grand, s'écrie la mère, ces messieurs sont de mon avis. Ah! je suis bien contente que vous lui disiez cela. Il rit quand je lui parle de prendre des précautions.

—Et toi aussi, mère, tu dois en prendre!....

—A mon âge!....

—Oui.... je vais te surveiller, et si tu ne fais pas bouillir ton eau!....

—Mais on ne boit pas d'eau!.... s'écrie le Frisé. Voilà la seule, la radicale précaution!.... Surtout quand on a dans sa cave un bon petit vin comme celui-là!....

—En effet, dit Verdry, il est excellent!.... Verdry leva le verre à la hauteur de la lampe, et le verre devint un rubis.

—Je bois à la conversion de mon excellent ami.... et à sa gaieté, car il m'a paru un peu triste ce soir!.... Je bois à son perchoir amélioré...., à ses ruches mieux soignées!.... Je bois même à son eau bouillie!.... Je bois à Madame Bernard...., à vous tous, Messieurs!.... Et je vous invite pour le mois prochain à dîner chez moi, juste à la même date. Je vous servirai deux poules dont vous me donnerez des nouvelles! Et alors peut-être vous convertirez-vous au perchoir du papa Verdry!

—Parfait!.... s'écrie le gros d'Apremont.... D'abord, moi, je suis un cimetière à poulets! Et puis, il n'y a que cela de vrai!.... Bien manger.... bien boire.... bien dormir! Le reste, ce sont des inventions de curés maigres! Voilà!!.... J'ai dit!....

On servit le café, on fuma quelques cigares. Puis, comme il se faisait tard, chacun se hâta vers le dernier train routier de Melun, qui, à pied...., qui, à bicyclette. On jouerait aux cartes une autre fois.

Olivier voulut donner une marque de sympathie au jeune collègue qui lui avait parlé avec une certaine franchise de son intervention dans l'affaire Morrain, et il l'accompagna sur la route. Au fond, il était assez désireux d'en connaitre davantage.

Quelques instants, ils marchèrent l'un à côté de l'autre dans la fraîcheur de la nuit, se livrant à la sensation violente de bien-être que donne toujours la nature quand on sort d'une pièce enfumée pour se plonger en elle.

A SUIVRE

La Survivance

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 3 MARS, 1937 — PAGE 7

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier

Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.

Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à

10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

Pourquoi les empêchements de mariage?

Nous continuons aujourd'hui à suivre son Eminence le cardinal Villeneuve dans la deuxième partie du sermon qu'il prononçait le 14 février, à Québec, sur l'importante question des empêchements de mariage. Pour ne rien enlever, par un résumé, ou des commentaires, quoi que ce soi à la puissante doctrine de l'éminent cardinal, nous nous faisons un devoir de citer au complet toute cette deuxième partie dans laquelle l'Eglise est si savamment justifiée de poser des empêchements de mariage, et beaucoup moins à blâmer que les théoriciens modernes de l'eugénisme.

* * *

Qu'est-ce donc, en effet, mes Frères, que l'eugénisme que je viens de mentionner? Ce mot, tiré du grec, a été inventé par des savants pour désigner les mesures à prendre afin d'opérer la sélection avantageuse des générations futures dans l'humanité. En d'autres termes, dont vous me pardonnerez la vulgarité, c'est une méthode d'élevage humain. A l'effet d'en propager la science et la pratique, des sociétés eugéniques se sont formées en divers pays, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, en France, et le reste; elles tiennent des congrès même internationaux, et font parvenir leurs mémoires jusqu'à Genève, à la Société des Nations. Selon ses adeptes, la science eugénique enseigne les conditions que chaque individu, que chaque couple humain, doit s'efforcer de remplir pour avoir de robustes et beaux enfants, aussi intelligents que possible. Pour cette fin, il ne faut reculer devant aucun des moyens qu'indique la science de l'hérédité. Ainsi, préconise-t-on, la loi ne devrait pas sanctionner le mariage d'un blanc, race supérieure, avoir un noir, un jaune ou un métis. Pour ce qui concerne les blancs, s'ils sont anormaux, on n'hésite pas à s'en débarrasser à leur naissance. Si certains enfants ne se développent pas normalement, ils seront châtiés ou stérilisés, ou tout au moins le mariage ne leur sera pas permis par la loi. Quant aux adultes hydrocéphales, rachitiques, sourds-muets, paresseux, ignorants, chétifs, maladroits, que la société en soit soulagée aussi, en tout cas qu'on leur interdise la vie conjugale, et qu'on prenne les moyens de leur enlever toute fécondité.

Voilà comment raisonnent les partisans de l'eugénisme. Il est vrai que d'autres sont moins extrémistes et repoussent les énormités de leurs confrères. Néanmoins, ils autorisent légalement et même imposent la castration aux mal conformés. Manifestement, tout cela dérive de la considération de la nature humaine comme d'une pure espèce animale. Les sages avaient jusqu'ici proposé, pour la conservation et le perfectionnement du type humain, une saine alimentation, un logement salubre, un travail réglementé, l'hygiène bien comprise, et, en outre, parce qu'un homme est un être raisonnable et libre, ils n'omettaient point de lui prescrire, pour sa protection et son progrès physiques eux-mêmes, la maîtrise de ses passions, le respect et la pratique de la morale. Maintenant, pour les nouveaux docteurs, cela ne suffirait plus. Ni d'enrayer le fléau d'ivrognerie, de la tuberculose, de la syphillis, par la prédication religieuse, la répression des scandales, des publications corruptrices, du cinéma démoralisateur, école de vice, des lupanars et de tant d'autres occasions qui conduisent trop ordinairement leurs victimes aux asiles d'aliénés et dans les cliniques pour maladies infâmes. Non, ces mesures de police des moeurs leur paraissent de peu d'importance. Ils suggèrent plutôt la stérilisation légale. Stérilisation des anormaux, dit-on; mais qui déterminera ensuite la juste limite de ceux qui seront en-dehors de la norme, alors que, hélas! il est tant d'individus qui ont à leurs heures des oublis, des aberrations, des faiblesses innommables. Autant vaut dire, dans les périodes de crise, de tyrannie et de vengeance, le massacre capricieux et la violente impotence de tous ceux qui pour un motif ou un autre se trouveront être la faiblesse en face de la force, le particulier écrasé par une société sans morale et sans Dieu: Au surplus, est-on certain que la stérilisation arrêtera la débauche? n'ouvrira-t-elle pas plutôt une digue à toutes les passions les plus innaturelles et toujours inassouvies?

Quoiqu'il en soit, mes Frères, l'eugénisme entendu en ce sens est intrinsèquement mal, et écoutons à ce propos la voix courageuse de Sa Sainteté Pie XI le stigmatiser : "Il faut réprouver, dit-il, le pernicieux usage qui concerne sans doute immédiatement le droit naturel de l'homme à contracter mariage, mais qui se rapporte aussi effectivement, d'une certaine façon au bien de l'enfant. Il en est, en effet, qui trop préoccupés des fins eugéniques, ne se contentent pas de donner des conseils salutaires pour assurer la santé et la vigueur de l'enfant; ceci n'est pas contraire à la droite raison; mais ils mettent la fin eugénique au-dessus de toute autre, même d'ordre supérieur; et ils voudraient voir les pouvoirs publics interdire le mariage à tous ceux qui, d'après les règles et même les conjectures de leur science, leur paraissent, à raison de l'hérédité, devoir engendrer des enfants défectueux, fussent-ils d'ailleurs personnellement aptes au mariage. Bien plus, ils veulent que ces hommes soient, de par la loi, de gré ou de force, privés de cette faculté naturelle par l'intervention médicale; et cela non point pour réclamer des pouvoirs publics une peine sanglante comme châtiment d'un crime, ou pour prévenir des crimes futurs, mais en attribuant aux magistrats une faculté qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils ne peuvent avoir légitimement.

"Tous ceux qui en agissent de la sorte oublient tout à fait que la famille est plus sacrée que l'Etat, et que, surtout, les hommes ne sont pas engendrés pour la terre et le temps, mais pour le ciel et l'éternité. Il n'est certes pas permis que des hommes, d'ailleurs capables de se marier, dont, après un examen attentif, on conjecture qu'ils n'engendreront que des enfants défectueux, soit inculpés comme d'une faute grave s'ils contractent mariage, encore que souvent le mariage doive leur être déconseillé.

"Les magistrats n'ont d'ailleurs aucun droit direct sur les corps de leurs sujets; ils ne peuvent jamais, ni pour des raisons d'eugénisme, ni pour aucun autre genre de raison, blesser et atteindre directement l'intégrité même du corps dès lors qu'aucune faute n'a été commise, et qu'il n'y a aucune raison d'infliger une peine sanglante . ..

"Au surplus, les individus eux-mêmes n'ont sur les membres de leur propre corps d'autres puissance que celle qui se rapporte à leurs fins naturelles; ils ne peuvent ni les détruire, ni les mutiler, ni se rendre par d'autres moyens inaptes à leurs fonctions naturelles, sauf quand il est impossible de pourvoir autrement au bien du corps entier. Tel est le ferme enseignement de la doctrine chrétienne, telle est aussi la certitude que fournit déjà à elle seule la lumière de la raison".

(Encyclique sur le mariage chrétien, Casti connubii).

Ainsi parle le Souverain Pontife. L'Eglise, mes Frères, a donc toujours eu une autre conception de la race et des moyens de la développer. Elle a préconisé que les nations qui veulent être à l'avant-garde du progrès intellectuel et social, et s'assurer d'une renaissance perpétuelle à travers les calamités, les épidémies et les guerres, n'ont pas à recourir à aucune mutilation barbare pour protéger et maintenir leur force vitale. Leurs dirigeants ne doivent pas se transformer en inspecteurs zoologistes. La société ne saurait par conséquent devenir un parc national d'élevage. Non, l'Eglise soutient plus noblement et plus humainement un autre système : c'est le respect de l'homme en son intégrité physique et morale, le respect de la famille, le respect des lois portées par le Créateur, le culte dû au Seigneur, la vénération pour l'auguste institution du mariage telle que l'a voulue Dieu aux premiers jours et comme l'a élevée à la dignité de sacrement

Organisation sociale — En Italie

Une réalisation prolétaire

La magistrature du travail

6e article

On pourrait se demander si l'esprit qui anime les membres dirigeants des Associations Syndicales, quand ils doivent discuter sur un terrain d'antagonismes, si leur ferme volonté de faire entrer les intérêts des catégories qu'ils représentent dans le cadre de l'intérêt supérieur de la Nation et de sacrifier à ce dernier toute considération particulière, sont dans tous les cas des éléments nécessaires et suffisants pour arriver à résoudre les différends qui leur sont soumis.

En d'autres termes, n'arrive-t-il pas que des obstacles substantiels et insurmontables surgissent, entre employeurs et travailleurs, que la bonne volonté et le désir de conciliation ne réussissent pas à vaincre?

Comment le différend peut-il être alors résolu, si les **moyens extrêmes** de défense employés autrefois jusqu'à l'abus, le lockout et la grève, ont été, à priori, abolis et mis hors de cause par le syndicalisme fasciste?

Pratiquement, même les **moyens extrêmes** de conciliation, comme l'intervention du Parti Fasciste et du Ministère des Corporations, pourraient être inefficaces.

Le Fascisme, dont le souci caractéristique et constant est d'adhérer parfaitement à la réalité, ne pouvait pas ne pas envisager cette éventualité et il y a remédié en effet par l'institution de la **"Magistrature du Travail" prévue par la loi, déjà indiquée, du 3 avril 1926.**

Suivant une procédure aussi simple et aussi claire que possible, la Magistrature du Travail décide tous les différends relatifs aux **rapports collectifs**, concernant soit l'application des contrats collectifs, soit la demande de nouvelles conditions de travail.

La Magistrature du Travail intervient seulement dans l'éventualité susindiquée, c'est-à-dire quand toutes les tentatives de conciliation faites par les Associations syndicales et par les organes corporatifs ou politiques ont été vaines; les jugements ont, naturellement, un caractère obligatoire pour les parties.

La Magistrature du Travail siège auprès des Cours d'Appel; elle est composée de hauts magistrats — rappelons que les magistrats italiens jouissent d'une indépendance absolue — et de citoyens versés dans les questions du travail et de la production. **Elle présente donc toutes les garanties d'impartialité et de compétence souhaitables.**

Mais les différends dans les **rapports du travail** peuvent avoir et n'ont assez souvent qu'un **caractère individuel**; comme, par exemple, lorsque toutes les dispositions du contrat collectif ou une partie d'elles ne sont appliquées à un travailleur.

Dans ce cas aussi, les Associations syndicales prennent en examen le différend et il peut arriver qu'elles n'arrivent pas à le régler.

Alors, le travailleur, avec l'appui du Syndicat qui le représente, recourt au "Magistrat du Travail", juge de paix ou tribunal de première instance, selon l'importance du différend, assisté de deux citoyens compétents dans les problèmes du travail.

La "Magistrature du Travail" est une nouvelle institution créée par la législation fasciste; elle a pour tâche de juger les différends individuels en matière de travail. **Sa caractéristique est d'adopter une procédure très rapide, établie par des normes spéciales et de ne pas exiger des frais inaccessibles à la bourse du modeste travailleur.**

Impressions d'un jeune de l'Alberta

Prenez et lisez . . . méditez

"Aujourd'hui, on ne sait plus prier, on ne sait plus penser, on ne sait plus vivre", telles sont les paroles que j'entendais prononcer, par un homme d'âge avancé, donc d'expérience, et d'une autorité morale hors ligne; il y a quelques jours à peine. Ces paroles d'un profond à faire réfléchir, même les plus superficiels, ont un côté inquiétant, si la Providence n'y met la main.

Je n'ai guère d'expérience encore dans la vie, et c'est avec crainte que j'entrevois l'avenir. Mais heureusement que j'ai la foi, et aussi un peu de sérieux, je crois, pour ne pas faire comme la majorité de ceux de mon âge, qui ne vivent, eux, que pour le matériel et tout ce qui est matériel, et rien ce qui est matériel, dont le chef-lieu est à Moscou; qu'ils servent pour la plupart sans s'en apercevoir, car l'esprit malin est si rusé pour éblouir et étourdir, même ceux qui ne sont plus de l'âge tendre.

Je me suis permis, bien des fois, de faire la remarque à mes compagnons, du moins à quelques uns, ces pauvres étourdis du plaisir; de leur faire remarquer, dis-je, qu'ils gâchaient leur avenir et leur vie sur terre, et aussi l'autre vie, celle qui est la principale, et dont la grande majorité ne s'occupe guère. Mais allons donc le GRAND, me répondit-on, tu radottes, tu n'es plus de notre temps, tu n'es plus à la page mon cher. Et la conversation s'engage :

—Je ne suis plus à la page, me dites-vous?

—Non mon cher. Aujourd'hui, pour être à la page, il faut faire comme à...., l'endroit idéal. Vivre une belle petite vie, laquelle remplie de bonnes choses. Tu ne sais pas toi, comme c'est amusant et délassant cette vie là.

—Mais mon vieux, c'est toi qui radottes, ou plutôt qui barbottes. Ne sais-tu pas que nous sommes ici, sur cette boule terrestre que pour un voyage plus ou moins long, et quelque fois ça coupe sec tu sais.

—Ah!.... Ah! AAA.... encore des petits sermons de papistes, de cléricalistes, ah..... Voyons le GRAND—..... Ecoute, mon Grand, je vais te proposer un petit marché. Tu viens; ou plutôt, tu vas venir avec nous ce soir, tu consens....

—Tu ne réponds pas?

—Non, jamais. Là où j'irai ce soir, mon pauvre ami, tu y allais dans tes jeunes ans, lorsque ton coeur était pur comme un cristal, et que ta bonne maman t'y conduisais, en souriant, et en chantant tout le long du chemin rempli de verdure et d'oiseaux, vers le clocher charmant de ton beau petit village. J'irai, dis-je prier pour toi. Oui, je n'ai pas peur de le dire. Prier pour toi et tes semblables, et aussi pour ceux qui sont, plus que toi avancés dans le chemin du modernisme, du chemin rougi du sang des soldats du Christ, rougi ce chemin, non seulement ce chemin, mais ces pays immenses, où l'on a mis Dieu à la porte, pour la simple raison qu'Il était trop gênant, avec ses lois.

—Comme tu le vois, mon vieux, il y a du travail à faire....

—Hi.... Hiiiii.... Enfin! Mon GRAND, tu t'aperçois du travail. Patience, ce n'est que le commencement. N'est-ce pas que c'est bien travaillé, hein le GRAND. Le travail rouge, comme tu l'appelle allume le feu même au Canada, et si tu n'étais pas si naïf en candeur enfantine, je te dirais, sans toutefois t'effrayer, que même ici, au Canada, le rôti commence à sentir.

—Voyons.... voyons les gars. Il est vrai que la piété et l'éducation générale laisse un peu à désirer, et que par-dessus le marché, ceux qui sont chargés de nous défendre, dorment bien tranquillement, sous prétexte de la liberté du code britannique; mais c'est impossible que de telles calamités apparaissent par ici. Jamais je ne croirai qu'un Canadien français se laisse leurrer et beurrer par cette religion maudite qu'on appelle le communisme. Parce qu'un Canadien français a trop de coeur et d'honneur et j'ajouterai de foi, pour se laisser embêter par ces sales rouges.

(Suite à la page 7)

Envoi de chair à canon

Un avertissement aux émigrés russes

Du Service mondial

e correspondant spécial russe "ow" au Service-Mondial, écrit de Berlin : "Dans son numéro du 16 décembre 1936, le "Bulletin d'Informations de l'Antikomintern" publie un article extrêmement intéressant dont voici un extrait : Depuis des années, des agents bolchévistes se livrent à une active propagande dans les milieux d'émigrés russes en France, en faveur du "retour en Russie". Plus d'une fois, il fut question d'une large amnistie pour les anciens "gardes blancs" au cas où ceux-ci reconnaîtraient leur "erreur" et se mettraient sans conditions à la disposition de l'Etat soviétique. De nombreux émigrés, qui étaient tombés dans ce piège, ont payé de leur vie leur trop béate confiance.

Or, récemment, des émigrés russes de Paris ont reçu une lettre émanant d'un de ces "Woswraschenzi" (émigré ayant demandé à retourner en Russie). Dans cette lettre est décrite dans tous ses détails la nouvelle manoeuvre de Moscou.

Le convoi auquel appartenait cet homme comprenait quatre - vingts hommes. Après que le bateau qui les transportait eût quité Marseille, ces émigrés, qui croyaient être en route pour l'Union Soviétique, ne furent pas peu étonnés d'entendre un agent bolchévique leur faire cette déclaration :

"Par le désir que vous avez manifesté de retourner en Union Soviétique, vous en avez fini avec le passé et vous vous êtes déclarés prêts à servir l'Union Soviétique. Votre existence antérieure est liquidée, vos passeports ont été délivrés. Vous vous êtes mis sans conditions à notre disposition. L'Union Soviétique veut maintenant vous donner l'occasion de prouver votre loyalisme. Vous irez tout d'abord en Espagne et, là, vous vous battrez pour votre patrie retrouvée, contre les fascistes. Les services que vous rendrez ainsi seront récompensés au centuple en Union Soviétique. Quelqu'un de vous a-t-il des objections à faire?"

Personne n'avait d'objections à faire, car tous ces gens se trouvaient entièrement à la merci des Soviets et s'étaient livrés aux agents bolchévistes sans conditions.

Le bateau, qui, en plus de ces quatre-vingts hommes, transportait également toutes sortes de "marchandises", toucha d'abord Barcelone, puis Valence. Dans chacun de ces ports un certain nombre d'émigrés furent débarqués. Celui qui écrivit la lettre appartenait au second groupe.

Les Russes furent accueillis avec enthousiasme par les miliciens rouges qui les considéraient comme des "volontaires". Ils furent conduits dans des casernes où ils furent habillés et où ils reçurent leurs armes. Lorsqu'ils furent placés sous le commandement d'un officier qui parlait le russe, ils se rendirent parfaitement compte de ce qui les attendait. Cet officier leur dit qu'ils étaient choisis pour former une "troupe d'élite", une "légion de la mort". Après un court délai d'instruction, cette "légion de lamort", à laquelle appartenaient également d'autres étrangers, fut envoyée au front. Naturellement, personne n'osa protester, car une telle attitude aurait eu pour conséquence une exécution immédiate.

L'auteur de la lettre fut ensuite fait prisonnier par les nationalistes. Il écrit : "Dix-huit des nôtres furent tués aussitôt. Les avions de bombardement des nationalistes ont fait parmi nous de terribles ravages. Les rouges qui devaient combattre à nos côtés nous abondonnèrent bientôt".

Prisonnier et interrogé par un officier d'état-major espagnol, le Russe craignait d'être fusillé sur-le-champ. Mais les nationalistes le remirent en liberté et le renvoyèrent en France afin qu'il pût mettre en garde ses amis russes.

C'est par de tels moyens que les Juifs des Soviets de Moscou se procurent de la chair à canon pour soutenir leur guerre en Espagne".

Au fil de la plume

Vivre la vérité et la répandre

Connaître la vérité et la vivre, dit Mgr Hinsley, archevêque de Westminster, c'est là ce qui fait le chrétien complet. Mais vivre la vérité, signifie encore la répandre par la parole et par l'exemple, se montrer de véritables apôtres de l'Evangile de l'amour. Le laïcat, non moins que le clergé, doit prouver son amour envers Notre-Seigneur par son zèle pour les âmes.... Peuples et Pasteurs ne doivent former qu'une même et compacte armée chrétienne; d'autant plus que les enfants des ténèbres, comme le Pape le déclare, font taire leurs discordes quand ils combattent l'Eglise du Christ et se mobilisent en masse pour ne plus constituer qu'une seule grande armée".

Un appel royal

Le **Balkan Herald**, journal anglais paraissant à Belgrade, a publié un émouvant appel de Sa Majesté la reine Marie de Roumanie, qui s'adresse à tous les peuples :

"Puisse Dieu disperser la fatale cécité dont semblent aujourd'hui atteints tous les peuples et puissent leurs yeux s'ouvrir pour reconnaître le danger mortel avant qu'il ne soit trop tard!

"Réveillons-nous de notre incompréhensible, léthargie afin de former un seul être animé d'un désir désespéré de préserver ce qui fait le sens de la vie et de faire renaître les vieux idéaux fondés sur la morale chrétienne; dressons un puissant rempart contre l'esprit du mal, qui, si nous ne nous unissons pas à la dernière heure, engloutira tous nos idéaux, toutes nos richesses, toute notre liberté, toute la beauté de la vie, dans un horrible désastre, tel que le monde n'en a pas encore éprouvé de semblable".

Il faut agir

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., a présidé l'ouverture des cours de l'Ecole d'Action Catholique féminine, oeuvre très importante qui vient d'être inaugurée à Québec.

"Ce sont les hommes qui font les lois, et ce sont les femmes qui font les moeurs" a fait remarquer Son Eminence en rappelant que la femme a un rôle essentiel d'éducatrice à remplir dans la Société.

"Dans notre pays, a ajouté Son Eminence, on est porté à laisser faire. On ne sait pas très bien se rendre compte des périls qui nous environnent. Bien des bonnes gens se contentent de gémir. Mais il faut travailler. Vous êtes toutes invitées à faire votre part. Mais pour cela il faut cesser de se plaindre et de pleurer sur notre temps. Ne revenez pas sans cesse sur le temps passé qui était si bon, si parfait. Le véritable état d'esprit d'un chrétien n'est pas fait de pessimisme outrancier ni d'optimisme béat. Les Saints étaient des réalistes. Ils utilisaient les moyens qu'ils avaient à leur disposition. Et quand on pense à ce que font les armées du mal, à ce qui se passe, par exemple, en Russie soviétique, à la propagande formidable que les communistes mettent en action pour leur cause, on voit de quels efforts sont capables des convaincus".

Toujours vivant

Le patriarche de Lisbonne, S. Em. le cardinal Cerejeira, indique et précise le sens de la lutte engagée dans le monde entier :

"Jésus, en effet, n'est pas d'hier, il est de toujours; il a été, il est, il sera.

"Il est tellement présent et vivant dans le monde qu'il est encore en butte, comme il y a deux mille ans, à la haine aveugle de ceux qui ne peuvent supporter son regard pénétrant.

"Personne n'a été l'objet, comme ce mort immortel, d'une haine si vive, si personnelle, si directe, laquelle est aussi incapable de le tuer que de cesser de le détester.

"Cette haine est le témoignage involontaire que Jésus est encore vivant, même dans la conscience de celui qui le repousse....

"Oui, Jésus est vivant, tandis qu'elles sont mortes les âmes qui le haïssent! Jésus passe près d'elles, mais sa lumière fait resortir plus encore leurs ténèbres, comme celle des Juifs. Dans cet aveuglement volontaire, il y a quelque chose de satanique, car en face de la vérité elles sont encore plus enténébrées; en face du bien, elles persécutent la vertu; en face de l'amour, elles s'exaspèrent dans la haine".

Que faisons-nous?

Le mal dont souffrent les peuples vient surtout des idées, des idées fausses, et par le fait même pernicieuses, qui circulent librement partout. L'idée fait des plaies plus profondes que le fer.

Aux idées qui tuent, il faut opposer celles qui ressuscitent.

La presse n'est pas le seul moyen de faire parvenir au monde la vérité, mais il n'en est pas de plus puissant à l'heure actuelle et de plus pratique.

Le cardinal Pacelli, dans un important discours au président de l'Action catholique italienne, insiste beaucoup sur la nécessité de la presse catholique, et il dit que faire de la propagande pour le journal catholique, c'est une charité spirituelle qui l'emporte sur la charité matérielle.

Contribuer à sauver la vie ou la santé corporelle de ses semblables, c'est une oeuvre de miséricorde qui nous vaut la bénédiction de Dieu; mais que sera-ce de contribuer à sauver la vie de l'âme, la santé spirituelle?

"Aider le journal catholique, l'encourager, le défendre, dit encore le cardinal Secrétaire d'Etat, c'est porter la lumière de la foi à ceux qui doutent, orienter les consciences égarées, redresser les intelligences troublées par les fausses doctrines, défendre la moralité des individus et des familles et renforcer toujours davantage le front des consciences éclairées et qui savent conjurer pour la société ces catastrophes dont nous avons sous les **yeux de si déchirants et terribles épisodes**".

Faisons-nous quelque chose pour aider autour de nous la diffusion de la presse catholique? Sommes-nous indifférents, neutres ou peut-être hostiles? — Matière à sérieuse réflexion.

La Russie soviétique construit actuellement, à Perm, une imprimerie gigantesque qui va coûter $50 millions et qui sera capable de publier 120 millions de volumes par année. Le communisme ne recule devant aucune dépense pour se propager.

Et nous, catholiques, que faisons-nous?

Une guerre de doctrines et de principes

Lettre pastorale de l'Archevêque de Tolède

LE CAS DE L'ESPAGNE

La guerre qui se poursuit, ravageant une grande partie de l'Espagne et détruisant de magnifiques cités, n'est pas, en ce qu'elle a de populaire et de national, une lutte de caractère politique, au sens strict du mot. On ne se bat pas pour la République, bien qu'ainsi le veuillent les partisans d'une certaine espèce de République. La solution d'une question dynastique n'a pas été non plus le mobile de la guerre, car aujourd'hui, on a relégué au dernier plan jusqu'à la forme même du gouvernement. Pas davantage ne se débattent par les armes des problèmes interrégionaux au sein de la mère-patrie, bien que, au cours de la lutte, et la compliquant gravement, aient surgi des bannières autour desquelles se concrétisent des aspirations et des revendications plus ou moins régionalistes.

Cette guerre affreuse est, au fond, une guerre de principes, de doctrines, la guerre d'une conception de la vie et de la réalité sociale contre une autre, d'une civilisation contre une autre. C'est la guerre que soutient l'esprit chrétien espagnol contre cet autre esprit, si on peut l'appeler esprit, qui voudrait fondre tout l'humain, depuis les sommets de la pensée jusqu'aux petitesses de la vie journalière, dans le moule du matérialisme marxiste. D'un côté les combattants de toutes idéologies qui représentent partiellement ou intégralement la vieille tradition et la vieille histoire de l'Espagne; de l'autre côté, un conglomérat informe de combattants dont le but principal est, plus que le triomphe sur l'ennemi, la destruction de toutes les valeurs de notre vieille civilisation.

L'insurrection militaire a sauvé l'Espagne et suscité une levée en masse pour la défense de la foi et de la patrie

Nous ignorons comment et avec quels mobiles s'est produite l'insurrection militaire de juillet; nous les supposons très élevés. La suite des événements nous a démontré qu'un sens profond d'amour pour la patrie l'avait déterminée et l'a informée depuis lors. L'Espagne se trouvait presque au fond de l'abîme et on a voulu la sauver à la pointe de l'épée. Peut-être n'y avait-il pas d'autre moyen.

Ce que nous pouvons affirmer pour en avoir été le témoin, c'est que, dès qu'une partie de l'armée se fut déclarée contre le vieil état de choses, l'âme nationale se sentit profondément atteinte et s'incorpora, en un large et profond courant, au mouvement militaire : d'abord avec la sympathie et les aspirations que suscite une sepérance de salut, et bientôt avec le concours des enthousiastes milices nationales, de toutes tendances politiques, qui offrirent, sans marchandage ni conditions, leur concours à l'armée, donnant généreusement leurs vies et leurs biens pour que le soulèvement initial ne soit pas brisé. Et s'il ne le fut pas — nous le tenons de chefs éminents, — c'est précisément grâce au concours armé des milices nationales.

Il faut avoir vécu la première quinzaine d'août dans cette Navarre qui, avec une population de 320,000 habitants, a mis sur pied de guerre plus de 40,000 volontaires, presque tous les hommes capables de porter les armes.

Abandonnant la moisson dans l'aire, laissant aux femmes et aux enfants le soin d'achever la récolte, ils partirent pour le front de bataille, sans autre idéal que la défense de la religion et de la patrie. Ils partirent, d'abord, guerroyer pour Dieu, et ce sera un grand bienfaiteur de l'Espagne celui qui retracera, en une anthologie héroïque, les épisodes multiples de l'enrôlement volontaire, dans cette Navarre, autrefois mère de reines et qui fut de nos jours le coeur irradiant sur notre terre d'Espagne, l'émotion et la force des heures sublimes de l'histoire.

A l'exemple de la Navarre, l'esprit espagnol a été soulevé dans les autres régions non soumises, dès le premier choc, aux troupes gouvernementales. Aragon, Vieille-Cactille, Léon et Andalousie ont levé d'importants contingents de milices qui, sous les diverses dénominations des anciennes organisations politiques, se sont agglomérés, en un tout compact, avec l'armée nationale.

Une réaction religieuse profonde s'observe dans l'Espagne des insurgés

Et sur tous les fronts, on a vu s'élever l'Hostie divine au Saint Sacrifice; les consciences de milliers de jeunes soldats ont été purifiées par la confession, et quand survenait le silence des armes la prière collective du chapelet résonnait sur les campements.

Une profonde réaction religieuse, dont nous ne connaissons pas d'exemple, s'observe dans les villes et les villages.

C'est que la religion et la patrie — arae et foci — étaient gravement compromises, poussées au bord de l'abîme par une politique totalement opposée au sentiment national et à notre histoire. C'est pourquoi la réaction fut d'autant plus vive là où subsistait davantage l'esprit de religion et de patrie. C'est aussi pourquoi ce mouvement prit l'aspect religieux qui s'est manifesté dans les campements de nos milices par le port d'insignes pieux qu'arborent les combattants, comme aussi dans l'explosion de foi qui anime les multitudes de l'arrière-front.

Otez la force du sentiment religieux, et la guerre actuelle n'a plus de nerf. Certainement, l'amour de la patrie a été le grand ressort qui a poussé les masses de combattants, mais nul n'ignore que le mobile religieux, surtout dans les régions où il était le plus enraciné, a entraîné le plus grand nombre et donné le maximum de courage à nos soldats. Bien mieux, nous sommes persuadés que la guerre aurait été perdue pour les insurgés sans le stimulant divin qui a fait vibrer l'âme du peuple chrétien enrôlé dans cette guerre et soutenu, loin du front, les non-combattants. Ceci en dehors de toute autre considération de caractère surnaturel.

La lutte actuelle apparaît comme une guerre civile parce qu'elle met aux prises sur le sol espagnol les Espagnols eux-mêmes, c'est incontestable, mais, au fond, on doit reconnaître en elle l'esprit d'une véritable croisade pour la religion catholique, dont la sève a vivifié durant des siècles l'histoire de l'Espagne et constitué comme la moelle de son organisation et de sa vie.

Espérons qu'aux jours de paix l'Eglise jouira au moins de la liberté

Ce phénomène, d'autres l'appelleront une explosion du fanatisme religieux; mais ce n'est autre chose que le geste médité et héroïque d'un peuple blessé dans ses amours les plus purs. Il nous fait concevoir une ferme espérance que des jours de paix se lèveront pour les consciences, que dans l'organisme de l'Etat espagnol Dieu et son Eglise auront au moins les mêmes droits de cité que dans les autres pays civilisés. Nous espérons qu'on ne refusera pas liberté et protection à tout ce qui fut, jusqu'à ces dernières années, le premier facteur de la vie spirituelle de notre peuple, le fondement de notre histoire et l'unique clé pour la comprendre. Les effets suivent leurs causes. Et comment cette semence jetée dans les champs de l'Espagne, dans un sillon, à la pointe de l'épée par l'effort des catholiques et arrosée avec leur sang, pourrait-elle ne pas germer en fruits de catholicisme?

Cette guerre n'est pas une guerre de classes

Il faut cependant dissoudre une prévention qui pourrait être extrêmement funeste pour les temps à venir. Une guerre contre le communisme marxiste comme celui-ci n'est pas une guerre contre le prolétariat, moralement corrampu en grande partie par les prédications marxistes. Ce serait une calomnie et un crime, germe d'une future guerre des classes, dans laquelle inévitablement la religion serait atteinte, que d'attribuer à celle-ci une alliance avec l'épée dans le but d'abaisser la classe ouvrière, ou du moins de protéger de vieux abus, qui n'auraient pas dû se maintenir jusqu'à nos jours.

Les ouvriers n'ont donc rien à craindre, quels qu'ils soient et quel que soit le groupe ou le Syndicat auquel ils se sont affiliés, et dont le bue soit l'amélioration de la classe ouvrière. Ni l'épée ni la religion ne sont leurs adversaires : l'épée dont la tâche est de pacifier l'Espagne, sans quoi devient impossible le travail tranquille et rémunérateur : la religion, parce qu'elle fut toujours le rempart du faible et le facteur définitif de charité et de justice sociale.

S'il plaît à Dieu que triomphe l'armée nationale, les ouvriers, ayant abandonné les chaînes d'une doctrine et de procédés essentiellement destructeurs de l'ordre social, peuvent être assurés d'entrer définitivement dans la voie où seront satisfaites leurs justes revendications.

En ce qui concerne l'Eglise et parlant en son nom, nous assurons notre collaboration, dans l'ordre doctrinal et dans la vie sociale, à toute entreprise qui ait pour objet l'élévation de la classe ouvrière et l'établissement d'un royaume d'équité et de justice réunissant tous les Espagnols par les liens d'une fraternité qui ne se trouveront pas en dehors d'elle.

Et qu'on ne dise plus qu'une guerre dont le principal ressort a été l'esprit chrétien de l'Espagne, eut pour objectif de paralyser notre vie économique et sociale. C'est une guerre de système ou de civilisations; jamais on ne pourra l'appeler une guerre de classes. Le sentiment de religion et de patrie qui a soulevé l'Espagne contre l'anti-Espagne le démontre.

Un coup de force avait été préparé par les communistes

L'exposé de la thmèse contraire aboutit, par opposition, au même résultat :

Pour l'époque même où éclata le mouvement national, le communisme avait préparé un autre mouvement révolutionnaire, un coup de force qui devait faire périr tout ce qui était un appui, un ressort, un lien social de notre vieille civilisation chrétienne. La religion, la propriété, la famille, l'autorité, les institutions fondamentales de l'ancien ordre de choses devaient souffrir le formidable coup de fouet de la révolution, organisée pour tout détruire et pour établir sur leurs ruines le régime soviétique. Cinq années de propagande, de tolérance inconcevable, d'organisation, d'amoncellement de matériel de guerre permettaient d'en présager l'explosion pour une date presque certaine.

Les faits ont démontré l'exactitude du plan pour les régions non encore occupées par l'armée nationale. La première poussée de la révolution fut dirigée contre ce grand fait : la religion, qui, s'il existe dans toute civilisation et chez tous les peuples avait encore en Espagne une valeur sociale inégalée. La religion est le support de toutes les civilisations, elle fait leur force et leur éclat. La religion catholique est la forme de notre civilisation, contre elle se porta principalement l'assaut de nos ennemis. Avec elle a souffert tout ce qu'elle soutient ou alimente.

Le premier assaut des révolutionnaires s'est porté contre la religion

On n'a jamais vu dans l'histoire d'aucun peuple, un ensemble d'horreurs comme celles qui se produisirent en Espagne pendant ces quatre mois. Des milliers de prêtres et de religieux ont succombé, parmi eux dix évêques, parfois au milieu de scènes honteuses et de tourments inouïs. Le prêtre, c'est "l'homme de Dieu": et pour annihiler Dieu, les "sans-Dieu" et les "contre-Dieu" devaient éliminer ses représentants de la société. Quand l'hécatombe des oints du Seigneur parviendra à la connaissance du monde entier, car aujourd'hui elle est encore un secret qui se cache dans les régions non conquises, elle apparaîtra vraiment effrayante.

Avec les "ministres de Dieu", "les maisons de Dieu" eurent aussi à souffrir. Un nombre considérable d'églises dont beaucoup étaient l'orgueil de l'art, la synthèse de notre histoire, toutes chargées des trésors de piété que les siècles avaient accumulés en elles, centres vivants de la foi traditionnelle de notre peuple, ont été incendiées et beaucoup détruites jusqu'au ras du sol. La disparition de chefs-d'oeuvre qui auraient pu former une collection unique au monde a causé à l'art espagnol un dommage irréparable.

La destruction de bibliothèques et d'archives, la profanation de sépultures, les attentats contre les vierges consacrées à Dieu, le meurtre d'enfants innocents, les formes de la férocité la plus répugnante dans les milliers d'assassinats commis, l'instinct sacrilège qui a poussé ces hommes sans Dieu ni loi à la destruction de ce qu'il y a de plus représentatif de notre civilisation chrétienne, surtout les saintes images de Jésus-Christ et de la Très Sainte Vierge, voilà le caractère inhumain de cette explosion de passions sauvages qui ont bouleversé, depuis qu'éclata la guerre, la société espagnole.

L'ancien régime a été privé de ses plus fermes soutiens, l'âme et le corps de l'Espagne ont été démantelés

Il faut y joindre cette décapitation de l'état-major catholique, ces massacres des "droitiers" qualifiés, c'est-à-dire des chrétiens exemplaires, chefs des organisations religieuses de toute nuance, qui ont succombé par milliers sans autre crime que la profession de la foi de leurs ancêtres et leurs travaux d'apostolat, sans autre jugement que le caprice des ennemis de nos organisations chrétiennes.

N'omettons pas un fait terrible : la destruction systématique de la richesse privée et nationale et de leurs sources. La richesse est la force et le lien de tout système social et politique. Elle était, avec tous les défauts de notre structure économique, la force de l'Espagne traditionnelle. Il fallait la détruire, et cela d'autant plus que la conception marxiste ou communiste de l'Etat n'a ni philosophie, ni âme, ni valeur autres que le monopole de la richesse matérielle. De là vient la systématique et immense spoliation que nous avons subie. La fortune privée et publique, quand cela fut possible, est passée aux mains des dirigeants.

Voici le processus : abolition de la propriété privée, confiscation des biens, interversion des comptes, soviétisation des exploitations et industries, dépôt à l'étranger de l'or de l'Etat, persécution systématique — et souvent assassinat — des directeurs des grandes industries, confiscation des immenses trésors artistiques. Ainsi, l'ancien régime a été privé de ses plus fermes soutiens, ainsi ont été comblés les vides creusés par l'ambition personnelle, et une richesse énorme est entrée dans les coffres du futur Etat soviétique. Ainsi, dans la mesure où l'ont voulu les révolutionnaires, ont été démantelés l'âme et le corps de l'Espagne.

La vraie cause de cette catastrophe doit être cherchée dans l'inoculation de doctrines étrangères

Concédons tout ce que le caractère chancelant ed l'autorité, l'ignorance des masses, l'exacerbation produite par le phénomène de la guerre, l'esprit de vengeance et de rapine peuvent avoir causé dans cette effroyable hécatombe. Même si nous les exagérons, nous verrons clairement que les effets produits les surpassent. Car la vraie cause de cette subversion de l'esprit chrétien en notre pays, ce qui a rendu possible la catastrophe, ç'a été le travail tenace de plusieurs années d'inoculation de doctrines étrangères dans l'âme du peuple ; la législation impie, déterminée par la pression des Sociétés secrètes de caractère international; le prosélytisme de Moscou aidé par le courant d'or qui, sans cesse, affluait en Espagne, produisant la trahison des dirigeants et la perversion des masses; la mystique fascinatrice du communisme exotique.

C'est l'âme tartare, le génie de l'internationalisme étranger qui a supplanté le sens chrétien d'une grande partie de notre peuple en le lançant avec frénésie contre l'Espagne qui, forgée dans les Conciles de Tolède, revigorée par ses combats contre les ennemis de la foi, avait atteint, voici trois siècles, les plus hauts sommets auxquels puisse aspirer une nation, et conservait encore au tréfonds de son âme comme le farfum de ce passé.

L'Espagne nationaliste est accusée de fanatisme; elle défend la civilisation occidentale

Pour éciter à notre patrie de succomber irrémédiablement, l'heure est venue du choc entre les deux Espagnes ou, pour mieux dire, des deux civilisations : celle de la Russie, qui n'est qu'une forme de la barbarie, et la chrétienne, dont l'Espagne avait été, aux siècles passés, l'honneur, la réputation et l'invincible champion.

C'est cela que représente la lutte établie sur le sol espagnol, teint il est vrai d'un sang fraternel, mais plutôt théâtre d'une guerre dans laquelle la vieille Espagne subit la tourmente déchaînée contre elle par cette barbarie internationale appelée communisme.

Tandis que paraissent ces lignes, des milliers de soldats, venant des steppes russes, débarquent à Barcelone avec un abondant matériel de guerre, un Kremlin barcelonais se dresse, succursale du Komintern russe, siège de la République soviétique de la Méditerranée, centre de bolchevisation pour l'Europe occidentale.

Le projet qui par une permission toute spéciale de la Province, n'a pu s'exécuter à Madrid, capitale de l'Espagne, a été réalisé dans la belle autant qu'infortunée capitale de la Catalogne. C'est la démonstration de notre thèse. Autant que Moscou l'a voulu, le pavillon communiste s'est dressé en Espagne face à notre bannière si chrétienne. Ici, se sont affrontées les deux civilisationsc, les deux formes opposées de la vie sociale. Le Christ et l'antéchrist se livrent bataille sur notre sol.

Comme toujours, le peuple espagnol a été accusé de fanatisme. La lutte fratricide serait-elle due à l'intransigeance des uns contre l'intransigeance des autres? L'armée même a été calomniée, puisqu'un journal étranger a annoncé la destruction des temples protestants et le meurtre de gens qui ne professaient pas la religion catholique. Ce dernier fait était-il inévitable quand, dans les milices rouges et leurs arrièregardes, il y a des milliers et des milliers d'Européens de tous pays et de toutes religions?

La fantaisie des informateurs, ici et hors d'Espagne, a inventé des-choses inouïes pour détruire le prestige du sentiment religieux et notre peuple. De l'étranger on nous a demandé des précisions sur ce point, afin de venger le nom de l'Eglise catholique. C'est inutile : qui accuse doit prouer. On ne touvera aucun fait qui suppose, dans l'armée nationale, un crime pour motifs religieux. Et s'il existait, on devrait l'attribuer à une erreur particulière ou à un zèle blâmable.

Mais non, tout autre est la réalité. La guerre tout entière est dirigée contre ceux qui défendent le matérialisme marxiste destructeur de l'armature de notre civilisation occidentale, contre ceux qui luttent contre l'esprit chrétien et patriotique, l'esprit de hiérarchie et de respect, sans lesquels l'Europe et l'Espagne reculeraient de vingt siècles.

La guerre d'Espagne est une guerre internationale

Une simple remarque. En ce moment décisif de la guerre d'Espagne, nous pouvons observer le phénomène de l'internationalisme que nous dénoncions, non plus dans le courant souterrain de ces dernières années et qui aboutit à l'explosion actuelle, pas davantage dans la façon de diriger les arbées en lutte et les différentes parties de l'opinion qu'elles représentent, mais bien sur les champs de bataille eux-mêmes.

De toute l'Europe, des gens sont accourus en Espagne pour guerroyer contre l'armée nationale. Un général russe commande le groupe le plus puissant de l'armée communiste. Des antiquaires russes ont dirigé la spoliation des oeuvres d'art, spécialement dans notre cathédrale de Tolède. Des hommes et des femmes russes soulèvent en ce moment, par le meeting et la radio, l'esprit révolutionnaire des troupes marxistes. Des techniciens de tous les pays, recrutés dans les rangs des Fronts populaires dirigent aujourd'hui les oeuvres de défense. Les cris de "Vive la Russie!" et "Vive l'Espagne russe!" sont, pour notre honte, la péroraison par laquelle les orateurs terminent leurs discours dans les assemblées révolutionnaires.

Vient ensuite l'**Internatiinale**, hymne lourd et froid, comme d'origine nordique, contrastant avec cet hymne de Riego qui fit jadis vibrer l'âme des petits révolutionnaires nationaux.

De plus, comme la "balkanisation", c'est-à-dire la division politique des nations, constitue la tactique favorite du communisme internationaliste, nous avons assisté en Espagne à ce phénomène de la constitution d'une série de petites Républiques ou Etats soviétiques, destinés sans doute à produire le morcellement définitif de notre patrie si une intervention militaire et espagnole, prudente et avisée, ne la réduit à la juste mesure de l'unité nationale.

C'est la démonstration, devant le monde, du caractère international de la guerre actuelle en Espagne.

L'Espagne, nation des grands destins sauvera le vieux continent

Soutenue par le courage traditionnel de nos soldats et menée par l'honneur qui est le titre de gloire de nos armées et qui a son expression et sa garantie dans le généralissime des armées nationales, nous croyons que, comme jadis, cette guerre sauvera l'Europe, même s'il faut que notre nation sorte de la lutte exsangue et appauvrie, puisqu'elle a dû être, par sa situation géographique elle-même, le fort de défense des avant-gardes du vieux continent.

Ce n'est pas la première fois que l'Espagne apparaît meurtrie par la douleur, mais nimbée par la gloire; elle a su contenir les invasions du Sud et se garder indemne des hérésies du Nord; elle a donné son sang pour porter le flambeau de la civilisation et le Christ au Nouveau Monde : elle a engendré les héros de Tarifa et de l'Alcazar.

Qui sait si, en tirant du reliquaire de son âme et des vieux coffres de son histoire la foi et les armes qu'admire aujourd'hui le monde, le geste héroïque de l'Espagne n'a pas devancé le geste tragique, destructeur, préparé par la diplomatie moscovite contre l'Europe occidentale! Qui sait si l'opération chirurgicale des plus cruelles que souffre notre pays, membre de l'Europe, ne sera pas le remède pour chasser du vieux continent le germe pestiféré qui le menace si gravement! Nous pouvons, dans le ciel, préparer les tempêtes; les présages de mauvais temps ne manquent pas au ciel de l'Europe. Et l'Espagne est la nation des grands destins.

(Suite à la page 10)

A la Législature du Manitoba

Le discours du trone

WINNIPEG.— L'ouverture de la Chambre Manitobaine a eu lieu ces jours derniers. Elle a suscité beaucoup d'intérêt.

Sur les 55 députés, 24 siègent pour la première fois. Parmi les nouveaux, on peut noter l'hon. Sauveur Marcoux, député de La Vérendrye, qui a eu l'honneur d'être admis dans le cabinet comme ministre sans portefeuille peu après les élections, et Miss Salomé Halldorson, députée créditiste de Saint-George, la deuxième femme élue à la Chambre manitobaine, dont le pupitre est décoré de fleurs.

Le discours du trône

Son Honneur W.-J. Tupper, C.R., lieutenant-gouverneur, lit le discours du trône dont les principaux points sont :

1.—Amendement de la loi de l'impôt sur le revenu, affectant la taxe de 2% sur le salaire et la taxe d'impôt général, de façon à soulager les personnes de revenus modestes.

2—Etablissement de sociétés de crédit sur une base coopérative, pour faire de petits prêts aux personnes qui ne peuvent emprunter autrement.

3—Réduction de l'imposition municipale obligatoire sur la terre pour fins scolaires.

4—Augmentation de l'octroi du gouvernement aux écoles publiques pour compenser la réduction de l'imposition municipale.

5—Continuation de la législation actuelle pour l'arrangement des dettes.

6—Enquête économique et sociale sur l'état de la province.

7—Projet de loi pour écarter les grèves et fournir des moyens de conciliation en cas de différend entre le travail et l'industrie.

8—Nouveau plan de retraite pour le service civil.

9—Revision de trois lois générales : loi de l'Education, loi de l'Assemblée législative, loi du Conseil exécutif.

10—Amendement à la lói des garanties qui, suppose-t-on, surveillera de plus près les opérations des maisons de courtage.

Le budget fédéral

OTTAWA.—L'hon. C.-A. Dunning, vient de présenter son budget aux Communes. Un déficit de 35,000,000 est prévu pour la prochaine année fiscale 1937-1938.

L'année fiscale 1936 - 1937, finissant au 1er mars 1937, présente elle-même un déficit de 87,395,000. M. Dunning prétend que l'an prochain il pourrait présenter un budget équilibré, mais qu'un déficit proviendra des chemins de fer Nationaux. Le ministre des finances a annoncé qu'à partir du 1er avril les employés du service civil ne seraient plus privés du 5% de réduction sur les salaires de $1,200 et plus. Les estimés budgétaires pour la prochaine année se montent par $520,000,000, et les revenus par $485,000,000.

Le rapport budgétaire dit que les exportations commerciales ont été en 1936 de $485,000,000. L'hon. Dunning a souligné que l'année commerciale 1936 était la meilleure depuis 1929. L'augmentation des exportations de 17936 sur 1935 est de $185,559,000. Plusieurs items nouveaux, figurent comme exempts de la taxe de vente, dans le rapport budgétaire.

Méthodes de "Bloke"

Décidément le français du "15ème siècle, que nous parlons" n'a pas le don de frapper l'entendement de nos amis anglophones de la province d'Ontario. Cela expliquera sans doute le petit incident dont nous indiquons ici les péripéties.

Un élève de l'école Saint-Gérard d'Ottawa ayant à préparer un devoir de géographie sur la ville de Brantford, en Ontario, écrivit ces jours derniers, en son nom et au nom de toute sa classe pour demander au maire de l'endroit de lui envoyer des renseignements sur sa ville.

Il emprunte une feuille de papier de la Commission des Ecoles Séparées, et il l'adresse de cette façon : "M. le maire, Hôtel de ville, Brantford, Ontario".

On ne lui répond pas ....

Ce matin, la missive du jeune écolier revient à Ottawa, fatiguée, froissée, barbouillée de toutes sortes d'indications. On la trouve dans le courrier de la Commission Scolaire, et qu'elle n'est pas la stupéfaction des employés de la Commission, en lisant sur l'enveloppe ce que le fonctionnaire postal de Brantford a écrit : "M. le maire", écrit le bambin. "Not known" (inconnu) écrit le fonctionnaire. "Hôtel de ville, Brantford, écrit le bambin. 'No such Hotel here' (il n'y a pas d'hôtel de ce nom ici).

Le premier instituteur de St-Vincent

(Suite de la page 1)

Peu après son arrivée et sachant qu'il était instituteur, on le pria d'accepter la position d'instituteur, à l'école Arctic. Le district scolaire était organisé, l'école était bâtie, mais le principal manquait: il n'y avait pas d'instituteur. M. Chartrand accepta et il fut le premier instituteur de l'école où aujourd'hui, les RR. SS. de l'Assomption donne une si bonne formation à nos enfants.

En parlant de son terme comme instituteur à l'école Arctic, M. Chartrand souriait. Tout à coup il nous rose à ce temps-là. Il me fallait marcher dit : "Ne pensez pas que c'était bien cher 7 milles le matin et autant le soir, pour me rendre et revenir de l'école. Il n'y avait pas de chemins, nous marchions à travers les champs et les broussailles. Il n'y avait pas de pont et durant le dégel, je dûs me déchausser et me déshabiller pour traverser le "creek" où est aujourd'hui le pont de " Vieux Emery ". Rendu de l'autre côté, je me réhabillais et continuais mon chemin vers l'école. Le soir, je devais revenir traverser à la nage pour revenir chez moi".

Après un terme d'enseignement, M. Chartrand décida définitivement de ne s'occuper que d'agriculture. Encore là, il y a de beaux souvenirs. Il nous racontait comment il avait commencé à cultiver avec des boeufs, ensuite avec dix-huit chevaux et aujourd'hui avec un tracteur. M. Chartrand a toujours eu l'idée de la culture mixte. En plus de ses récoltes de grains, il a fait l'élevage des poules, des dindes, des cochons, des animaux à boeuf et à lait, etc..... Sans doute que le travail a été pénible, mais il nous faisait remarquer que pour réussir, il faut du travail et de l'économie. Les premiers jours passés, et ce furent les plus durs, l'aisance régna dans ce foyer.

Entr'autres souvenirs des premiers jours il nous disait qu'un soir il dût aller à St-Paul pour se procurer des remèdes pour un enfant malade. Il marcha 20 milles pour aller et autant pour revenir. Il fit le même voyage dès son arrivée. En déménageant ses effets de Morinville, la planche d'arrière de sa voiture se déclencha et il perdit le tuyau de son poële. Ce n'est que rendu à destination qu'il s'en aperçu et il se rendit au magasin de M. Tom Lessard, 40 milles, pour se procurer le tuyau nécessaire, qu'il apporta sur ses épaules pendant tout le trajet.

Mais ces jours-là sont passés et aujourd'hui, M. Chartrand habite une jolie maison en stucco, tout-à-fait moderne avec installation électrique, bain, etc...

En réponse à la demande du rapporteur au sujet de son opinion sur la survivance française dans l'Ouest, il répondit : "Au lieu de s'angliciser dans notre paroisse, on francise. Les écoles sont meilleures maintenant que dans les premiers jours parce qu'il y a plus de français. Nous avons des commissaires qui surveillent leur affaire et je sais que les Canadiens-français vont survivre. Ils veulent vivre, ils veulent avoir leurs droits. D'ailleurs, en regardant autour de nous, il est facile de s'apercevoir que les autres races n'ont pas de chance puisqu'il n'y a pas chez elles, la natalité que nous avons. C'est là la meilleure preuve que nous puissions apporter pour garantir notre survivance".

M. Chartrand a certainement fait sa part pour assurer dans son coin, notre survivance. Deux fils sont mariés et habitent des fermes près de la maison paternelle. Ce sont : Joseph, 27 ans, marié à Mlle Léona Ouellette et Paul, 26 ans, marié à Mlle Albertine Langevin. A la maison, avec lui, demeurent Mlles Eveline, Thérèse et Maria ainsi que deux garçons, Louis et Alexandre.

M. Chartrand cultive actuellement 640 acres de terre et il a déjà donné 160 acres à chaque garçon marié.

"La Survivance" est heureuse de citer l'exemple de M. Chartrand comme un des bâtisseurs de l'Ouest. Elle offre à M. et Mme Chartrand, ainsi qu'à toute la famille ses plus sincères félicitations et ses meilleurs voeux de santé, bonheur et prospérité futures.

LE R. P. REGINALD DUPRAT, O.P., ADMINISTRATEUR DU DIOCESE DE PRINCE-ALBERT

Samedi matin, le 20, à 9h., Mgr Réginald Duprat, O.P. arrivait à Prince-Albert pour remplir les fonctions d'administrateur du diocèse.

Mgr Réginald Duprat n'est pas un inconnu pour nous. Au mois d'avril 1929, les RR. PP. Duprat, Couture, Daigle et le Fr. Henri, arrivaient à Prince-Albert pour ouvrir la première maison dominicaine dans l'Ouest. Cette fondation avait été décidée l'année précédente à la suite de pourparlers entre Son Excellence Mgr Prud'homme et le T. R. Père Langlais, alors provincial.

Le R. P. Ruprat fut prieur de ce couvent durant plus de cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au mois de septembre 1934, alors qu'il fut appelé comme prieur du couvent de Notre-Dame de Grâce, à Montréal, fonction qu'il occupait lorsque Rome le nomma au poste important d'administrateur du diocèse de Prince-Albert.

Les nombreux auditoires de l'Ouest gardent encore le souvenir de sa chaude et persuasive éloquence. Homme d'une grande vertu, d'une vaste érudition, d'un charme peu ordinaire, d'une fine psychologie, Mgr Duprat possède de nombreux admirateurs dans la province et surtout dans ce diocèse.

La nouvelle de son élévation ne nous surprend pas. Ses qualités ne pouvaient demeurer plus longtemps dans l'ombre. Il a répondu généreusement à la volonté du Saint-Père. Puisse cette obéissance prompte lui accorder les grâces et les lumières du Très-Haut, ainsi que force et courage dans la lourde tâche qui lui est dévolue. C'est le voeu sincère que nous formulons pour Mgr Duprat, auquel nous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue et offrons l'humble hommage de notre plus loyale collaboration.

Joseph VALOIS, O.M.I.

REJETE DU CAUCUS

QUEBEC.—René Chaloult, député de l'Union Nationale de Kamouraska, a déclaré aux journalistes jeudi qu'il avait été mis à la porte de la salle des délibérations d'un caucus de son parti, après que ses collègues lui eurent dit qu'il n'était pas le bienvenu dans leur conseil.

On dit que le premier ministre Duplessis lui demanda de quitter le caucus, mais il refusa en disant qu'il avait le droit de rester à titre de membre du parti.

"M. Duplessis est plus tyrannique que ne l'a jamais été M. Taschereau", dit M. Chaloult.

EMISSIONS DE 715 MILLIONS

OTTAWA.— Le budget démontre qu'au cours de 1936, un montant de $715,000,000 a été émis en débentures par le gouvernement fédéral. En 1935, un montant de $541,000,000, avait été émis. De ces montants, $242,000,000 ont été émis pour fournir de nouveaux capitaux au gouvernement et $473,000,000, pour des fins de remboursement. Les corporations financières privées ont financé le gouvernement pour un montant de $232,000,000. Tout cela prouve qu'avec notre parlementarisme, notre fonctionarisme, et combien d'autres choses encore le Canada va dans le trou de plus en plus.

CITE DU VATICAN.— Le St-Père a encore ressenti de vives douleurs. Il a passé une nuit presque sans sommeil. Le Pape n'a quitté le lit qu'à onze heures du matin et a paru fatigué. Les gens de son entourage disent cependant que le manque de sommeil la nuit dernière est dû plutôt à l'insomnie qu'à la douleur.

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

Blé—	
No 1 Nord	1.06½
No 2 Nord	1.02½
No 3 Nord	94
No 4 Nord	90½
No 5 Nord	87½
No 6 Nord	84
FOURRAGE	70½
No 1 CW GAR	95½
Avoine—	
No 2 CW	41½
No 3 CW	39½
FOURRAGE	38½
Orge—	
No 3 CW	62
No 4 CW	57
No 5 CW	51
Seigle—	
No 2 CW	82
No 6 CW	78
No 4 CW	74
ERGOT	73½
Bétail—	
Agneaux de choix	5.50 - 7.25
Moutons d'un an	6.00 - 4.50
Brebis	- 3.00
Taures de choix	4.00 - 5.00
Taures moyennes	2.50 - 3.50
Bouvillons de choix	5.00 - 6.00
Bouvillons moyens	4.00 - 4.50
Veaux de choix	5.00 - 6.00
Vaches de choix	2.75 - 6.50
Vaches moyennes	1.50 - 2.75
Taureau	2.00 - 3.00
Porc à Bacon	- 7.75
Boeuf d'engrais—	
Choix	3.25 - 3.75
Autres	2.00 - 3.00
Oeufs—Variations quotidiennes Prix payés par les marchands de gros aux producteurs	
Grade A	18
Grade B	14
Grade C	11
Crème—	
Spécial	22
No 1	20
No 2	17
BEURRE —	
No 1, en boîte	27½
Enveloppé, No 1	27
Enveloppé, No 2	26
Enveloppé, No 3	24

MANIFESTATION D'ADIEU

PRINCE ALBERT.— Mardi, le 16 février, plus de cent-cinquante convives assistaient à un banquet servi sous les auspices des Chevaliers de Colomb en l'honneur de Son Excellence Mgr Prud'homme.

A la fin du banquet, divers orateurs furent présentés à l'auditoire par Me Coutu d'une façon charmante.

Me Diefenbaker

Me Diefenbaker porta la santé à notre pays. Il se dit ému d'être présent à une si belle assemblée, où se trouvent réunis pour faire leurs adieux à Son Excellence des personnages de différentes races et religion. Il exprime ses regrets de voir partir celui qui a rendu tant de services à son Eglise et à ce coin de la province. Il fait ensuite un bref résumé de la tâche accomplie par les pionniers de ce pays. Il mentionne les noms des Breboeuf, des Lalemand, des Cartier, des Champlain, des Wolfe et des Montcalm. Il dit que les Anglais sont venus au Canada pour y faire du commerce et les Français pour répandre les lumières de l'Evangile. Il admire le travail des premiers missionnaires et exhorte son auditoire à marcher sur les traces de ces grands bâtisseurs. Il fait ressortir, comme un exemple et une leçon, le fait que deux races ont réussi à vivre en paix malgré leur diversité de caractères et d'aspiration. Sil dit que nous sommes privilégiés de pouvoir participer aux qualités et à la culture de deux grands génies. C'est un défi à l'humanité. Soyons fiers d'être Canadiens.

Le Dr Uhrich

Le Dr Uhrich, ministre de la Santé dans le cabinet provincial, fit une analyse approfondie de la situation actuelle. Il dit que la lutte ou la crise actuelle en est une de conscience, cette lutte en est une de religion. La conscience est le Conseil privé de l'homme. C'est de lui que procède les lois. La restauration ne se fera que par le réveil de la conscience, par la soumission de cette dernière à Dieu qui parle par l'Eglise. C'est donc le devoir de l'Eglise de faire des lois auquel ne saurait même se soustraire l'Etat, qui lui est inférieur. Il fit ensuite dans l'Ouest, durant la période critique des débuts et durant la dépression. Il montra comment Son Excellence s'est dévouée, comme le bon pasteur, pour encourager, enseigner, et soulager les âmes.

S. H. le maire FRASER

S. H. le maire H.-J. Fraser a porté le toast de la ville de Prince-Albert et il remercia les organisateurs de ce magnifique banquet et souhaita bon voyage à Son Excellence.

M. Omer Demers, M.L.A.

M. O. Demers, M.L.A., de Debden, proposa le Toast. "Hôte d'honneur" en anglais, et M. l'abbé A.-D. Delisle, curé de la paroisse parla en français, disant que le vrai succès réside dans la charité. Le zèle apostolique de S. E. Mgr Prud'homme fut très efficace, dit-il, il fut l'homme du devoir. Ses remontrances tout en étant fermes furent toujours tempérées par un profond amour du prochain. Son Excellence nous quitte avec l'affection et la reconnaissance de tous.

Mgr Prud'homme

Monseigneur remercia cordialement tous les donateurs et les orateurs. C'est avec un très vif regret que je quitte ce diocèse et l'Ouest, pour toujours, dit-il. Comme prêtre et comme évêque, ajoute-t-il, je me suis toujours efforcé d'être fidèle à ces enseignements reçus dans ma famille; "l'amour de Dieu, l'amour de l'Eglise et l'amour de ma patrie".

Au banquet du clergé

Mercredi, 17 février, plusieurs prêtres du diocèse étaient assemblés à l'évêché pour faire leurs adieux à Son Excellence Mgr Prud'homme.

PRINCE-ALBERT.— Leurs Excellences Nosseigneurs Monahan, archevêque de Régina, Murray, évêque de Saskatoon, et l'abbé mitré de Mueuster, Mgr Gertken, prenaient place à la table d'honneur.

Adresse

Au cours de ces agapes fraternelles, Mgr Joyal, P.D., curé de Debden, présenta une adresse au nom du clergé à Son Excellence Mgr Prud'homme. Cette adresse exprimait l'affection et la reconnaissance du clergé et son regret de voir partir celui qui avait été, durant quinze ans, si dévoué, si plein de charité, de sollicitude, pour encourager, diriger, éclairer, et soutenir les efforts de ses prêtres.

Son Exc. Mgr Monahan

L'heure n'est pas aux grands discours, dit Son Excellence. Dans les moments de douleurs intenses, le silence est plus éloquent que la parole. Permettez-moi toutefois, Excellence, de vous présenter les témoignages de mon affection et de mon admiration. Notre amitié a toujours été croissante. La générosité et le travail accompli ne resteront pas sans récompense. Aujourd'hui vous montez au calvaire, demain ce sera la résurrection, l'alléluia des rémunérations pour les douleurs présentes, lorsque Dieu rendra à chacun selon ses oeuvres. Mes voeux sincères vous accompagnent.

Son Exc. Mgr Prud'homme

Les grandes douleurs sont muettes. Je préfère garder le silence, dit S. Exc. Mgr Prud'homme. Cependant je tiens à remercier de tout coeur S. Excellence Mgr Monahan des belles paroles à mon adresse; je remercie S. Exc. Mgr Murray, l'abbé Gertkin, mon ami sincère, tous mes chers collaborateurs, Mgr Joyal, tous mes prêtres. Leurs consolantes paroles ont été unbaume sur mon coeur endolori, dans la route royale du sacrifice où m'achemine le Seigneur. J'offre mon sacrifice pour ce diocèse; l'Eglise de l'Ouest, pour qu'elle triomphe des erreurs du communisme et du matérialisme et connaisse des jours glorieux. Je pars, mais je vous resterai fidèle. Je vous emporte tous dans mon coeur. Et lorsque je serai sur les bords du majestueux St-Laurent, j'entendrai toujours la grande voix de l'Ouest. Le souvenir, c'est la présence dans l'absence. Vous serez toujours présents dans mon âme.

Législation en Saskatchewan

(Suite de la page 5)

REGINA.—Les membres de la législature se sont mis à l'oeuvre. Le débat sur le discours du Trône a occupé une partie des séances de la semaine dernière.

M. J. Jardine (Wilkie), a proposé l'adresse en réponse au Discours. Il approuva le remboursement de la dette publique à un taux moindre d'intérêt et demanda que le redressement des detes soit simplifié.

Le chef de l'opposition

M. George H. Williams (Wadena), chef de l'opposition, au cours du débat sur le discours du Trône, proposa une motion de non-confiance, qui fut défaite par un vote de 44 contre 5. M. Williams critique la référence faite à la politique de la vente du blé canadien et maintenant que les fermiers qui furent assez fortunés en fait de récolte ont obtenu de meilleurs prix. Il déclara que cette affirmation était une preuve d'ignorance ou une invention pour tromper le public. Il affirma que le nouveau plan de redressement des dettes ne donnait aucune protection au fermier, si ses créditeurs décidaient de le poursuivre en justice. A son avis, la politique des dettes du gouvernement a protégé le créancier et ruiné le fermier. De plus, M. Williams dit que l'entente commerciale avec les Etats-Unis n'a pas aidé le marché des animaux et que le plan de rétablissement dans le nord n'a été rien moins que satisfaisant.

Le premier ministre

Dans son discours, M. W. J. Patterson, premier ministre, a étudié les principaux problèmes du gouvernement à l'exception toutefois d'une revue détaillée de la situation financière, qu'il laisse pour le moment du budget. Il se porta à la défense de la politique gouvernementale du redressement des dettes, montrant que des règlements on été obtenus par des ententes amicales et que cette province avait obtenu la plus grande mesure de redressement dans tout le Canada. Faisant allusion à la nouvelle d'Ottawa que le fédéral augmenterait l'octroi à la Saskatchewan, selon le rapport d'une Commission qui doit étudier pour la fabrication d'un fluide combustible. Il fit remarquer, que pendant que la province importe des produits de pétrole pour des millions de dollars, elle possède inexploitée une source potentielle d'un substitut de grande valeur. Il loua le plan de redressement des dettes du gouvernement, mais regrette que des membres de l'opposition aient jeté la méfiance dans l'esprit des fermiers à l'égard de ce projet. Il exprima son admiration envers les instituteurs de la province qui ont contribué par leurs sacrifices à tenir les écoles ouvertes et formula le voeu qu'un système différent soit institué pour financer les écoles.

Au Congrès Eucharistique de Manille

La procession solennelle du T. Saint Sacrement

La circulation est interrompue sur un périmètre de 3 milles autour de la Luneta, vers laquelle convergent les fidèles.

Le départ du cortège est fixé à 16 heures, mais la cérémonie subit un retard important en raison du nombre considérable des participants.

En effet, on estime que 250,000 personnes environ sont réunies. Toutes les forces de police sont mobilisées; elles sont assistées, en outre, de 900 soldats philippins, de 500 cadets des Universités catholiques et de 500 boys-scouts en grand uniforme, qui sont rangés le long du chemin qu'emprutera le cortège.

A 17h. 30(heure locale), la procession s'ébranle aux sons de toutes les cloches de la ville. Un immense mouvement de foule se produit que la police ne peut contenir et qui l'oblige à détourner la procession.

Plusieurs avions survolent la Luneta, où une véritable mer humaine, plus de 200,000 fidèles, sont rassemblés. Tous les policiers et les miliciens volontaires sont envoyés à la Luneta pour canaliser la foule.

La procession suit le bord de la mer, séparée de la foule par les tribunes.

Un cortège de femmes voilées de blanc, portant des bannières aux couleurs papales, ouvre le défilé. On ne peut atteindre l'autel devant lequel la foule s'est agenouillée.

Dans la nuit tombée, la procession se poursuit, chantant des cantiques. L'autel est brillamment illuminé. Seul, le cortège du clergé peut emprunter le passage central prévu pour la procession.

On estime maintenant à 500,000 personnes la foule massée aux abords de la Luneta.

Précédée des cadets à cheval, la procession des hommes contourne la Luneta, du côté de la vieille ville. Les étudiants défilent avec des drapeaux papaux, américains et philippins.

Après les femmes passent les délégations nationales avec les drapeaux se groupent de chaque côté de l'autel.

La procession continue sa marche vers l'autel en empruntant plusieurs routes. On remarque les pittoresques costumes des délégations annamites, des provinces des Philippines, notamment des montagnards igorots et ilocans.

Précédant le cortège des membres du clergé, le général Valdes, chef adjoint de l'état-major, passe à cheval, avec plusieurs membres de l'état-major.

La procession est précédée de drapeaux, d'abord le drapeau espagnol, puis les drapeaux papal, américain et philippin.

Ces nouveaux étendards se groupent devant l'autel.

La délégation française est suivie par la délégation allemande. Après la bannière papale viennent les délégations japonaises, américaine et argentine.

L'escorte du cardinal entre dans la Luneta. Les prêtres défilent en procession interminable, suivis par les prélats et le cardinal.

Les premiers prêtres qui parviennent à l'autel entonnent le Te Deum, immédiatement repris par la foule.

Le carrosse du légat

Le cardinal avance dans un carrosse aux couleurs papales, entouré de cierges, recouvert d'un haut dais. La foule, que domine le cardinal, s'agenouille au passage de ce dernier. Le carrosse sur son prie-Dieu traverse lentement la foule qui chante l'Ave Maria. D'innombrables cierges sont allumés.

La Bénédiction du Saint Sacrement

Le cardinal monte à l'autel, tandis que l'assistance chante l'hymne du Congrès. Les lumières s'éteignent. Seuls l'autel et la croix gigantesque qui le surmonte se détachent dans la nuit où luisent comme autant d'étoiles plus de 300,000 cierges allumés. La foule chante le Tantum ergo. Le cardinal donne la Bénédiction du T. Saint Sacrement.

Puis, dans un silence impressionnant, les haut-parleurs annoncent que, dans quelques minutes, le Pape donnera de Rome, par radio, sa bénédiction à la foule. Cette bénédiction sera transmise directement du Vatican, par ondes courtes.

La foule attend agenouillée.

A 21 h. 4, la voix du Pape se fait entendre, forte, parfaitement distincte.

Le Pape parle....

Voici le texte du message que le Souverain Pontife a lu devant le micro :

Vénérables frères et fils bien aimés, bien qu'à l'occasion du 33° Congrès eucharistique international, nous ayons déjà ouvert notre âme par la lettre adressée à notre légat A LATERE, nous désirons néanmoins vous faire parvenir quelques paroles paternelles, en vous parlant pour ainsi dire de vive voix.

Avant tout, nous vous félicitons avec effusion de coeur d'avoir préparé à Notre-Seigneur Jésus-Christ, roi de l'Univers, caché sous les voiles eucharistiques, par votre ardente piété et par le plus splendide apparat, un magnifique triomphe, triomphe, disons-nous, qui, venant du fond des coeurs embrasés d'une charité ardente envers le divin Rédempteur, ne peut pas être considéré par nous comme une manifestation de piété passagère, mais plutôt comme une promesse que chacun de vous mettra tout son zèle à conformer sa vie à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Et parmi les riches fruits de salut que nous augurons et que nous demandons à Dieu d'accorder à vos saintes assemblées, il nous plaît d'en relever un qui leur est particulièrement propre.

C'est que par le moyen d'une dévotion plus fervente et une participation plus assidue et plus large au S. Sacrement de l'autel, vos efforts et vos oeuvres pour les saintes missions s'accroissent de jour en jour. C'est de là, en effet, que la lumière dans les coeurs des fidèles et la fécondité surnaturelle dans leurs labeurs et dans leurs entreprises.

Et comme de nos jours, un trop grand nombre d'hommes, aveuglés, hélas! par leurs erreurs ou séduits par l'attrait des passions ou l'appât des vices, ou encore par un sentiment de mutuelle envie, se faisant la guerre entr'eux, se sont éloignés de Jésus-Christ qui est la Voie, la Vérité et la Vie, et détachés de lui courent à une lamentable fin, vous, vénérables frères et fils bien aimés, approchez-vous plus étroitement de lui, et en lui rendant la réparation qui lui est due, mettez tout en oeuvre afin que les frères qui sont dans l'erreur et tous ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (Saint Luc, 1 79), retrouvent au plus vite par lui la lumière, la vérité et la vie, que tous les hommes veuillent reconnaître, aimer, servir, Celui qui, seul, a les paroles de vie éternelle, de sorte que le monde étant enfin assaini et les âmes réconciliées dans la justice et dans l'amour fraternel, la paix chrétienne brille enfin sur le monde fatigué.

Tels sont, vénérables frères et fils bien-aimés, les souhaits et les voeux que nous, présent d'une certaine manière, non seulement par la personne de notre légat, mais aussi en vertu de cette charité fraternelle qui ne connaît pas de distance et traverse tous les espaces, offrons avec la plus suppliante prière, au Sacré-Coeur de Jésus.

Que la bénédiction de Dieu tout puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende sur vous et y demeure toujours.

-//-

C'est la seconde fois depuis le début de sa maladie que le Pape prend la parole à la radio.

L'allocution commencée à 14h. 5, a duré six minutes. La voix du Saint-Père était forte et claire.

Le Congrès est clos

Après la Bénédiction du Souverain Pontife, le légat du Pape déclare le Congrès clos. Il exprime sa joie, sa ferveur, et souligne la haute importance religieuse de ce Congrès.

La foule commence à s'écouler lentement.

Le légat, après un bref arrêt à la sacristie provisoire de la Luneta, gagne le Tatsuta-Maru, qui est parti pour San-Francisco à minuit.

Feu C. J. Duggan de Calgary

La mort a brisé un autre lien avec le passé, jeudi le 11 février, lorsque M. Carneluis J. "Con" Duggan, pionnier de l'Alberta et véritable catholique, est décédé à sa demeure, à l'âge de 92 ans. Il remplit une brillante carrière. Il grandit avec la province, partagea sa prospérité et ses progrès tant matériels que spirituels lui étaient bien chers. Il versa d'abondantes aumônes au bénéfice de l'éducation catholique dans les diocèses de Calgary et d'Edmonton.

Né le 25 avril 1845, près de Fenelon Falls, Ontario, feu M. Duggan remplit une brillante carrière. Il eut la distinction d'être l'un des quelques pionniers qui se dirigèrent vers l'Ouest à pied. Il joua un rôle important dans la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien à travers les montagnes jusqu'à Craigellachie, Colombie Anglaise, où le dernier clou fut enfoncé par Lord Strathcona; il travailla aussi à la construction d'autres lignes ferroviaires de l'Ouest. Vers la fin du siècle dernier, il devint l'associé du sénateur Patrick Burns et le demeura jusqu'à l'année 1928. Il conduisit le premier envoi de bétail au Yukon durant les premiers jours de la ruée vers l'or.

Bien que très âgé, M. Duggan avait une stature qui imposait. Il mesurait plus de six pieds. Frappé par la maladie, il y a quelque temps, il demeura joyeux et conserva l'usage de ses facultés mentales jusqu'à la fin.

(Suite à la page 12)

Coin du Fermier

L'EMPLOI D'ENGRAIS CHIMIQUES AU CANADA

La Division des Fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture fait des recherches sur l'emploi économique des engrais au Canada dans toutes les provinces canadiennes. Les résultats de ces recherches, dit le Chimiste agricole du Dominion, C. H. Robinson, rendent service au producteur en lui fournissant des renseignements sur lesquels il peut se guider pour faire un choix des engrais chimiques ainsi que pour l'exploitation générale du sol. On fait des recommandations sur les engrais à employer pour certaines récoltes dans des conditions variables de climat et de sol, mais ces recommandations sont nécessairement de nature très générale.

Il est à noter cependant que les recommandations sont aujourd'hui plus uniformes qu'autrefois, grâce à la coopération intime qui existe entre les institutions fédérales et provinciales et les Conseils provinciaux des engrais chimiques. Ces Conseils provinciaux, ou Conseils consultatifs, sont composés des institutions agricoles scientifiques fédérales et provinciales ainsi que des grands manufacturiers. Les membres de ces Conseils se réunissent une fois par an pour étudier les résultats des recherches sur les engrais et sur les sols; ils modifient les recommandations déjà faites s'ils le jugent à propos. Grâce à ces recherches, le nombre de formules d'engrais chimiques que l'on jugeait autrefois nécessaires pour les besoins ordinaires de la ferme a été grandement réduit en ces quelques dernières années, et les mélanges de catégories inférieures paraissent aujourd'hui être moins recherchés par le producteur.

Comme preuve de cette tendance à l'emploi des engrais, il est à noter que sur les 60 formules vendues au Canada l'année dernière, dix environ ont fourni le plus gros des engrais employés, et les ventes des engrais 4-8-10 et 2-12-6 ont dépassé toutes les autres. On peut se procurer les recommandations de ces Conseils en s'adressant aux Ministères provinciaux de l'Agriculture, et tous ceux qui emploient des engrais chimiques agiront en consultant les Conseils avant de faire le choix de leurs engrais.

NOUVELLES AGRICOLES

La statistique relative au classement du fromage en 1936 rend hommage à la haute qualité du fromage canadien. Sur les 1,251,609 meules de fromage classées cette année-là, 95.52% étaient de la catégorie No. 1.

Pendant le premier trimestre de 1937, les contingentements accordés au Canada par le Gouvernement français couvrent les produits agricoles suivants:— orge, 950 quintaux métriques; fromage, 240 quintaux métriques; avoine roulée, 3,000 quintaux métriques; pommes, 10,340 quintaux métriques; biscuits sucrés, 3½ quintaux métriques; peaux de veaux et petites peaux, 7½ quintaux métriques. Un quintal métrique équivaut à 2,204 livres canadiennes.

La statistique préliminaire de la population ovine sur les fermes du Canada, au 1er juin 1936, indique une légère diminution par comparaison à l'année précédente. Depuis 1931, d'après le Comité économique impérial, le nombre de moutons au Canada était le suivant : 1931, 3,612,000; 1932, 3,647,000; 1933, 3,389,000; 1934, 3,424,000; 1935, 3,402,000, et 1936 (provisoire) 3,373,000. Ces chiffres comprennent les moutons qui se trouvent sur les réserves indiennes (environ 3,000 têtes).

Plus de 15,000 chevaux canadiens ont été exportés sur les Etats-Unis pendant les neuf premiers mois de 1936. La population chevaline est resté à peu près constante au Canada cette année-là mais les prix étaient d'environ 20 pour cent plus élevés qu'en 1935.

DISCOURS DE M. P. H. LAPORTE

Législature du Nouveau-Brunswick

FREDERICTON.— Le député P.-H. Laporte a lancé, à l'ouverture de la législature du Nouveau-Brunswick, un vibrant appel à la largeur d'esprit des Anglo-Canadiens bien pensants. "Reconnaissez" s'écria-t-il, "à vos concitoyens français le droit de conserver leur langue".

"On ne doit jamais oublier, ajouta-t-il, que la population du Nouveau-Brunswick est française pour un gros tiers. Ce n'est pas notre faute si nous nous multiplions aussi rapidement. C'est là un fait ethnique avec lequel il faut compter.

"La population française d'âge scolaire en cette province s'élève à 35,000 âmes. Ils habitent des régions du Nouveau-Brunswick où le français est parlé par la grande majorité du public. Si l'on tient compte de l'histoire, ne vaut-il pas mieux, une fois pour toute se rendre à l'évidence des choses et agir en conséquence".

ETATISATION DE LA BANQUE ALLEMANDE

BERLIN.—Le chancelier Hitler a assumé le contrôle direct de la Reichsbank et de tous les chemins de fer allemands avec la promulgation des nouvelles lois annoncées par le dictateur nazi dans son discours prononcé le 30 janvier devant le Reichstag.

Contrebande monétaire très sévère-n ment punie.

COMMUNISTES EN ESPAGNE

PARIS.— Plusieurs centaines de volontaires français se hâtent actuellement vers le territoire espagnol où ils vont prêter main forte aux troupes du Front populaire. Plusieurs camions défilaient sur la grande route remplis à leur pleine capacité de civils qui endosseront bientôt l'uniforme des troupes gouvernementales de Madrid. Le gouvernement, dit-on, a envoyé des troupes de gardes mobiles dans les Pyrennées et se prépare à fermer complètement la frontière à tout visiteur non pacifique en Espagne. Les officiels ont annoncé que tout était prêt pour rendre effectif l'embargo sur les troupes. On estime que 1,400 volontaires communistes sont entrés en territoire espagnol via Pethus, Cerbère et Perpignan au cours de la dernière semaine.

Pourquoi les empêchements de mariage?

(Suite de la page 7)

Christ Rédempteur; c'est en tout céla — et exclusivement — qu'elle conçoit l'eugénisme sublime imposé aux chrétiens pour le bien de leur progéniture et pour le peuplement de la cité de la terre et de la cité éternelle. Car, l'histoire le démontre, un bon nombre d'hommes, pour n'avoir pas été des Adonis de beauté ni des Hercule de force, ont rendu service à leur pays et à l'humanité. Ou bien, il s'est trouvé dans leur descendance des individus dont les gestes ont éclairé la marche du monde. Et puis, est-ce que ces mal bâtis, ces difformes, ces monstres eux-mêmes qui enlaidissent trop souvent la famille humaine, n'ont pas tout de même une âme immortelle? Ne sont-ils pas capables de recevoir le baptême? Ne sont-ils pas destinés à être des élus du Seigneur? N'enrichissent-ils pas à ce titre le genre humain plus que tant d'autres dont la perfection corporelle n'efface ni les vices ni les crimes les plus détestables?

Si je m'étends ainsi, mes Frères, sur ce sujet, c'est qu'il nous faut prendre garde que notre pays n'est pas à l'abri de ces doctrines funestes. On peut voir, dans l'une des provinces du Canada, le plus haut représentant de l'autorité civile consacrer son zèle de médecin à leur propagande, et les accoler à une politique bien plus opportune des logements salubres. Il ira même en des articles de revue jusqu'à proclamer l'eugénisme une religion, voire un christianisme. Aberration sinon blasphème. Deux de nos provinces ont fait entrer dans leur législation un bill de stérilisation, volontaire, il est vrai, mais immorale quand même, des anormaux qui obtiennent leur sortie des maisons de santé. Un petit calcul pourrait démontrer l'inanité de ces lois pour la fin qu'elles se proposent. Elles voudraient arrêter la propagation des faibles d'esprit et des mal conformés dans le monde, en stérilisant les générateurs de même espèce. Eh! bien, écoutons à leur tour d'autres savants : ils affirment que, si la proportion était, disons de 1 faible d'esprit par 1,000 individus, par la stérilisation de tous les individus de ce calibre il faudrait encore 68 générations successives, c'est-à-dire de 2 à 3,000 ans, avant de réduire la proportion à 1 faible d'esprit par 10,000 personnes. C'est vraiment peu de résultat pour des moyens si peu recommandables. L'explication en est que les faibles d'esprit ne naissent point nécessairement de leurs pareils qui sont le plus souvent naturellement stériles, mais d'individus qui peuvent être rélativement sains avec cependant une déficience d'ordre génésique qui se sera rencontrée chez son conjoint avec une déficience analogue. Tandis qu'il n'est pas inouï que chez deux sujets déficients dont les tendances génésiques sont divergentes et se croisent, il y ait correctif mutuel et que leur progéniture soit normale.

Ce qui paraît le plus net en tout cela est bien que les règles d'hérédité et d'atavisme sont encore loin d'être formulées avec fixité, et qu'il est pour le moins bien prématuré et aléatoire de vouloir y tabler pour juger quels générateurs sont à supprimer du rang de l'humanité et quels il faut conserver, si on veut la purger de tous les indésirables. Utopie qui méconnait la nature, qui conteste la liberté humaine, qui nie le péché originel et les effets de la grâce et de la vertu.

En tout cas, l'Eglise ne saurait considérer l'espèce humaine comme un vil bétail. Elle ne s'oppose pas aux sages mesures de prudence. Elle s'accommode de l'examen médical exigé préalablement au mariage. Mais elle veut que la pudeur, la pureté, la liberté physique, le respect de ses enfants soient intacts.

Ce qu'elle recommande par-dessus tout, avant et pendant le mariage, c'est la pratique des vertus qui influent heureusement sur les enfants à venir. Voilà d'où procède son eugénique à elle, particulièrement dans ses règles prohibitives du mariage qu'on appelle les empêchements. C'est au nom de la vertu qu'elle pose des obstacles à la célébration de certains mariages par ses ministres, et qu'elle les défend à ses adeptes.

Elle protège d'abord le consentement libre des contractants (canon 1081-1103). Voilà pourquoi elle enseigne les exigences du droit naturel à ce propos, et elle prescrit des précautions canoniques qui assurent cette liberté. Il y aura les solennités de la célébration du mariage devant le ministre sacré et devant témoins. Il y aura l'empêchement dû à l'inexpérience de l'enfance, et à l'ignorance totale de la nature et des devoirs du mariage (can. 1076). Il y aura l'empêchement dû à l'enlèvement, qui annule le mariage qu'imposerait un ravisseur à sa victime aussi longtemps il ne l'aura point rendue à sa liberté (canon 1074).

L'Eglise protège la fécondité du mariage par l'empêchement naturel dit d'impuissance corporelle (can. 1068), par les empêchements de consanguinité aux degrés les plus manifestement dangereux et incomvenants (can. 1076). Elle protège aussi par là et par d'autres empêchements la délicatesse des relations entre familiers et commensaux, comme par ceux d'affinité ou d'alliance (can. 1077), d'honnêteté publique (can. 1078), de parenté spirituelle et civile.

Par toutes les défenses qui précèdent, l'Eglise protège la fermeté du lien et la fidélité conjugale, mais elle le fait plus formellement par l'empêchement dû à un lien préexistant (can. 1069) et par l'empêchement de connivence criminelle (can. 1075).

Enfin, elle protège la fidélité religieuse des conjoints par les empêchements dus à l'ordre sacré (can. 1072), au voeu (can. 1058-1073) et à la foi non catholique de l'autre conjoint (can. 1060-1066, 1070-71).

CONCLUSION

Nous expliquerons plus en détail, mes Frères, ces divers empêchements. Retenons pour aujourd'hui la grande considération qui leur est due.

Un missionnaire ayant abordé un jour une tribu barbare avait exposé aux chefs et au peuple de la nation les points fondamentaux du christianisme. Après son discours, il entendit le grand chef lui répondre ainsi : "Robe noire, tu parles comme c'est écrit dans nos coeurs, mais nous ne savions pas encore comment le lire". Il en est bien ainsi, mes Frères, des lois de l'Eglise, de celles des empêchements de mariage. Elles correspondent aux meilleurs instincts du coeur, c'est la passion violente qui empêche souvent de le saisir.

Pour nous, chrétiens, appliquons-nous donc, par conséquent, à considérer avec intelligence ces lois, et à les respecter dans la pratique.

Vous, jeunes gens, en particulier n'attendez pas que vos coeurs soient en feu avant de vous en souvenir. Et si c'est après que l'amour les aura enflammés que vous vous en rappelez ou qu'on vous les apprend, eh! bien, alors ayez le courage de faire les retranchements et les sacrifices nécessaires. Vous vous souviendrez de l'héroïsme des grandes âmes chrétiennes. A la veille de son mariage avec un souverain, une vertueuse princesse s'écriait : "Je serais bien malheureuse si la ocuronne que m'offre le roi de France me faisait oublier celle qui m'est destinée par le Roi des cieux".

Traduction sublime de cette parole que je vous citais, mes Frères, au début de ce discours :

L'homme qui gardera mes lois y trouvera la vie, la vie éternelle en tout cas.

Quae faciens homo vivet in eis. Amen.

Est-ce si difficile?

Il faut parfois que les idées voyagent, et qu'elles reviennent de loin pour nous impressionner.

Une oeuvre de chez-nous, celle du disque éducateur pour l'enseignement du plain-chant grégorien, réalisée par les Bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac, (diocèse de Sherbrooke, Québec,) apparaît dans toute son importance bienfaisante, mais encore peu connue, à travers un article que lui consacre dans les Etudes de Paris, M. Rouët de Journel.

Il y est démontré que dans une série de 12 doubles disques de phonographe, la théorie et l'exécution du plain chant grégorien se trouvent parfaitement illustrées. Les cinq premiers disques de la collection sont surtout remarquables. Ils constituent cinq leçons de quelques minutes chacune, où tout est condensé et tout est dit.

La plupart s'imaginent que le plain chant grégorien est d'une difficulté insurmontable pour le commun des voix. Il paraît qu'il n'en est pas ainsi, et que la qualité de la voix n'est rien ou presque, mais que la discipline est tout, et que si vous possédez à fond les cinq premières leçons, présentées d'ailleurs de façon très originale, vous avez tous les principes nécessaires pour exécuter convenablement une mélodie grégorienne.

Ces disques ont été édités par la maison Archambault, à Montréal, on peut se les procurer à la Librairie de l'Action Catholique, Québec.

Le renseignement peut être utile dans plus d'une paroisse.

Une guerre de doctrines et de principes

(Suite de la page 8)

Plaise à Dieu que nous soyons dignes d'eux! Les hommes s'agitent, mais Dieu les mène. Sa volonté triomphe de toutes les armes. Tous les projets et les combinaisons des chancelleries s'écroulent comme des châteaux de cartes devant la diplomatie de ses insondables desseins.

Avis aux Espagnols : prions et redressons les erreurs passées

Au terme de ces considérations, notre caractère sacerdotal et notre amour inextinguible de l'Espagne nous autorisent à formuler quelques exhortations d'ordre moral et social.

Aux Espagnols, nous demandons de prier Dieu d'accomplir en nous sa volonté de salut. Prions aussi pour que, dans la balance de la justice divine, la terrible iniquité sociale, dont nous avons été témoins, ne pèse pas plus que le sacrifice héroïque et sanglant des martyrs et des soldats qui se sont dévoués si généreusement pour la défense du grand idéal de la religion et de la patrie. S'il entre dans ses desseins insondables, que l'élément national doive l'emporter sur l'élément étranger, qu'il donne à notre armée la victoire sur les champs de bataille.

Puis sachons tirer profit de cette victoire pour que dans la vieille Espagne douloureusement sillonnée par le soc de la guerre, nous puissions répandre la semence d'une Espagne nouvelle, l'Espagne grande et chrétienne dont nous rêvons tous aujourd'hui comme on songe à l'héritage attendu par les enfants.

Qu'il nous donne l'esprit de concorde pour fondre les efforts de tous au creuset d'un même idéal et polariser les pensées et les coeurs dans le sentiment de l'Espagne grande et immortelle. Elle ne le sera qu'en redevenant profondément chrétienne.

Ressaisissons-nous. En dénonçant le facteur principal, qui, à notre avis, a produit la terrible conflagration actuelle, nous n'avons pas voulu signaler les vices nationaux qui insensiblement ont fait de notre patrie une proie facile du communisme. Personne ne devient, en une fois, bon ou mauvais. Les défauts de constitution ou les infections lentes sont la pente fatale qui mène à la ruine et à la mort.

Les causes lointaines du drame présent

Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer les défauts de notre race et de nos coutumes sociales; nous voulons seulement rechercher, d'après notre jugement, la cause immédiate du désastre.

L'oubli de nos traditions et de notre histoire; ce prurit, vieux de deux siècles, qui nous a fait copier servilement l'étranger dans le domaine littéraire, législatif et moral; l'incompréhension des problèmes du moment; l'instabilité des charges politiques; l'orientation plébéienne de nos démocraties; la comédie du parlementarisme et les mensonges du suffrage; la formation défectueuse de la conscience nationale et la désorientation dans les problèmes internationaux; l'égoïsme et la fourberie en politique; la maladie des nationalismes particularistes, et, de l'autre côté, l'organisation administrative d'un Etat géométrique ne tenant aucun compte des conditions ou des tempéraments particuliers: chacun de ces points serait un chapitre du livre de notre décadence.

A cela s'ajoute la rigidité de notre structure économique, qui n'a pas voulu céder à la poussée d'un prolétariat, plus abandonné que dans le reste de l'Europe, tout au moins dans les régions agricoles, où le pauvre est une proie facile pour des promesses paradisiaques.

Le manque d'adaptation, d'activité, d'habileté dans notre apostolat sacerdotal lui-même; la corruption des moeurs; la corruption, pire peut-être, de la pensée par la liberté sans borne de l'école, de la tribune et de la presse; la formation fort défectueuse de la conscience populaire dans les problèmes de la vie sociale et les devoirs qu'elle comporte, et surtout le manque de fermeté politique, — peut-être le problème le plus grave de notre vie nationale. Des égoïsmes et des rivalités ont écarté systématiquement les hommes de valeur, tandis que l'ambition et l'audace ont mis sur le pavoi des gens peu doués qui, ayant par ailleurs manqué de tête et de fermeté pour les fonctions d'un gouvernement paternel et sévère à la fois, ont été les magnifiques pionniers d'un internationalisme qui est à l'opposé de l'esprit de notre race.

Guérissons-nous de nos maux, individuels et sociaux; ils ne sont pas plus graves que ceux des autres nations. Persuadons-nous auparavant qu'ils sont guérissables avec de la persévérance dans un effort intelligent et qu'en la substance de notre idiosyncrasie nationale nos dirigeants pourront avoir recours, pour rebâtir, avec toutes les nuances d'une autorité sagement exercée...

Etat digne denotre grandeur passée.

Avis aux étrangers : de la sérénité

Aux étrangers qui veulent nous entendre et qui contemplent aujourd'hui, curieux ou intéressés, l'échiquier d'Espagne où se joue peut-être le sort de l'Europe civilisée, nous recommandons la plus grande sérénité dans leur jugement sur les événements de notre pays. Il est difficile de tamiser la vérité à travers une presse tendancieuse ou des préjugés séculaires. L'histoire de chaque moment se tisse avec le fil dont a été tissée la trame du passé, et il faut pénétrer dans le processus spirituel d'un peuple pour se rendre compte du phénomène présent, surtout quand il est aussi extraordinaire que celui-ci.

Avis aux dirigeants : fidélité à l'Evangile

Aux dirigeants, à ceux qui exercent les hautes magistratures, nous répétons les paroles du prophète : "Vous qui gouvernez les peuples, apprenez à les garder exempts de toute contagion qui pourrait les pervertir ou les jeter hors de la route de leur tempérament ou de leur histoire". Ne laissez point s'affaiblir en eux la force de Dieu, soutien immortel de toute choses. Ne faites pas des pactes avec le mal, même sous prétexte de revendications sociales; lui octroyer le droit de cité et surtout l'admettre dans le temple des lois, c'est faire la ruine du peuple, à un délai plus ou moins long.

Dans les ruines de l'Espagne, plutôt que l'oeuvre destructrice des canons, voyez le travail insensé des dirigeants qui n'ont pas su gouverner le peuple espagnol, qui n'ont pas su interpréter son âme et son histoire. Ils ont ouvert les vannes du communisme qui nous a envahis comme les eaux d'une digue rompue, et du mélange de l'élément national et étranger est sortie cette horrible conflagration.

Ecoutez la voix du Pape qui signalait récemment le danger universel et le remède éternel : il n'y a en a pas d'autre que Jésus-Christ et l'esprit de son Evangile.

Avis aux peuples frères : ils ne sont pas immunisés

Aux peuples frères, à ceux qui compatissent à nos malheurs, à ceux qui traversent les mêmes dangers, nous disons de s'amender à notre exemple : qu'ils ne se croient pas immunisés contre le mal qui a empoisonné l'âme de notre peuple et l'a...

société est une culture dans laquelle le communisme prolifera si Dieu, qui est la vie et le bien des esprits, en est absent, ainsi que l'autorité qui émane de Dieu, garante de la justice et de l'ordre social. Crise de Dieu, crise d'autorité, elles existent aujourd'hui dans la presque totalité des peuples.

Nous avons lu des choses étranges sur la guerre espagnole. Le tempérament belliqueux des Espagnols, le sang ardent d'une race voisine de l'Afrique, les inquiétudes d'un atavisme qui n'a pas réussi à fusionner l'âme complexe des vieilles civilisations qui se sont épanouies dans la péninsule ibérique (romaine, goth, juive et arabe) et se sont mêlées sans se souder; la force centrifuge des nationalismes qui tendent à diviser l'unité nationale, l'esprit d'aventure chevaleresque qui se traduit dans le geste de quelques généraux, qui au long de notre histoire, se sont "prononcés", déclanchant par leurs révoltes ces hécatombes périodiques.. tout cela explique, dit-on, le phénomène d'une guerre civile, déplacé dans la civilisation moderne.

Non, notre guerre n'a pas eu son origine dans notre tempérament ni dans notre histoire, quels que soient les défauts de notre race et de notre vie sociale; elle est due à l'intervention brutale d'influences étrangères, de facteurs qui ont été de nature à nous faire dévier du chemin de notre histoire.

Il n'y a pas de péché commis par un homme qui ne puisse être commis par un autre homme, s'il n'est aidé par Celui qui a fait l'homme", a dit saint Augustin. Il n'y a pas de nation, ajouterons-nous, où ne puisse se répéter la déplorable expérience de l'Espagne, si on enlève Dieu des esprits pour lui substituer le matérialisme qui ignore ou qui combat le surnaturel.

C'est ce qui nous est arrivé par suite de nos défauts non corrigés, par l'inaction de ceux chargés de veiller sur l'enclos où nous vivions paisiblement notre histoire et qui fut envahi, d'abord sournoisement, ensuite avec l'appui et le prestige de l'autorité, puis par les milices et les machines de guerre, quand sonna l'heure de cueillir par la violence le fruit mûri au soleil d'une intense propagande, et grâce à des lois antiespagnoles. Seul se dressa alors le vieil esprit de l'Espagne qui avait, elle aussi, son armée et ses arsenaux. La guerre éclata : inutile de...

L'Espagne du Front Populaire

En certains milieux, on s'est étonné du peu d'enthousiasme manifesté par le Vatican pour le projet de médiation anglo-français en Espagne.

L'Osservatore Romano n'a certes pas manqué de rendre hommage à l'esprit chrétien qui inspire l'initiative franco-britannique, mais son directeur faisait observer que "la guerre d'Espagne n'est pas une guerre comme les autres. Le conflit a revêtu dès les premiers jours de la part d'un des deux partis le caractère d'une bataille sans merci contre la religion. Aussi la perspective d'une intervention impartiale entre les belligérants ne saurait-elle donner par elle-même une satisfaction et une garantie aux intérêts de l'Eglise. Un succès même partiel et relatif des rouges signifierait le renforcement des persécutions religieuses...."

Appréciation de Pie XI

Dans notre appréciation des événements d'Espagne, n'oublions jamais la solennelle déclaration de Pie XI, devant les réfugiés espagnols, le 13 septembre 1936:

"Tout ce qu'il y a de plus humainement humain et de plus divin: personnes, institutions et choses sacrées, trésors inestimables et irremplaçables de foi, de paix chrétienne comme de civilisation et d'art, très précieux objets d'art antique, reliques très saintes, dignité, sainteté et activité bienfaisante de vies entièrement consacrées à la piété, à la science, à la charité, personnages très élevés dans la hiérarchie sacrée, évêques et prêtres, vierges, laïques de toutes classes et conditions, vénérés cheveux blancs, première fleur de la vie, et le silence solennel et sacré des tombeaux lui-même, tout a été assailli, ruiné, détruit de la manière la plus vile et la plus barbare."

A l'encontre de ce témoignage, le plus impartial et le plus autorisé, les communistes dresseront peut-être celui que M. Alvarez del Vayo donnait à la Société des Nations, au nom de l'Espagne de Calballero, le 11 décembre dernier.

Afin d'obtenir l'intervention du tribunal international contre l'Italie et l'Allemagne secourant l'armée de F. Franco, le délégué Vayo vantait l'excellence du gouvernement de "Frente Popular" avant la réaction des nationaux.

Mensonge et hypocrisie!

Des faits indéniables, des chiffres authentiques prouvent à l'évidence que depuis le 15 février 1936, l'Espagne gémissait sous un régime de persécution et dans un climat révolutionnaire.

Bilan de trois mois

Du 15 février au 15 avril, c'est-à-dire pour les trois mois qui ont précédé la soi-disant insurrection des patriotes, le bilan du "Frente Popular" s'établit comme suit:

11 grèves générales déclarées,
39 fusillades ordonnées;
74 assassinats inexpliqués;
65 agressions injustifiées;
145 attentats non provoqués;
58 organisations politiques;
72 établissements publics;
36 églises pillées;
106 églises;
12 sièges d'organisations politiques;
45 établissements publics et
15 maisons particulières incendiées.

Dès le début d'avril, Zamora est forcé de donner sa démission. Les grèves se multiplient. Un régime de terreur s'établit peu à peu. Le 15 juin, on peut ainsi completer le tableau d'ignominies et d'injustices des premiers mois:

160 églises détruites;
228 grèves enregistrées;
269 morts identifiés;
287 blessés identifiés.

Un mois plus tard, Calvo Sotelo est assassiné et l'orage éclate. Le peuple est fatigué des provocations bolchévistes.

Il y a de quoi!

Autre tableau tragique

Si les chiffres qui précèdent ne vous satisfont pas, en voici d'autres qui couvrent totalement la période comprise entre le 16 février 1936, date à laquelle le Front Populaire accède au pouvoir, et le 18 juin où éclate le soulèvement national. Voici la tragique tableau que dresse la "France Catholique".

334 morts, 1,517 blessés, 196 églises détruites, 185 attentats, 78 destructions d'édifices publics et privés, 10 incendies des sièges de rédaction de journaux, 192 grèves générales, 320 grèves partielles. Dans cette funèbre statistique, avec la presse, le travail, la propriété, l'Eglise catholique prend largement et douloureusement sa part.

Les communistes et anarchistes du gouvernement, dominés et inspirés par les rouges de Moscou ne pouvaient s'arrêter en si bon chemin. Voyant des ennemis chez tous ceux qui ne criaient pas: Vive Moscou et vive Staline, ils emprisonnèrent, massacrèrent, fusillèrent des milliers et des milliers de prêtres, religieux et religieuses; ils saccagèrent, pillèrent et incendièrent environ 20,000 églises, couvents et monastères; ils se permirent les pires bestialités à l'égard des religieuses, des femmes et jeunes filles (à partir de 10 ans) qu'ils violentèrent, violèrent et contaminèrent.

Cynisme étonnant

Par devoir professionnel, j'ai dû lire des colonnes et des colonnes de récits et de reportages, les uns pathétiques ou glorieux, les autres écoeurants ou terrifiants. Dans l'ensemble, c'est un véritable cauchemar!.... On ne conçoit pas qu'un tel cynisme puisse exister en notre siècle, surtout dans un pays où la civilisation était particulièrement avancée.

Il est inconcevable qu'un homme comme Alvarez del Vayo aille plaider loyauté, désir de paix, soif de démocratie à la Société des Nations quand il ne peut pas ignorer les faits et gestes répugnants des "rouges" espagnols.

A l'heure même où le délégué plaidait la cause de son pays, le gouvernement de Valence se refusait aux plus élémentaires mesures d'humanité.

Cinq mille Espagnols se trouvent, depuis des mois, refugiés dans des ambassades et légations étrangères. Ils y sont demeurés grâce au dévouement admirable des diplomates et fonctionnaires qui sont restés dans l'enfer de Madrid pour les loges et les nourrir afin de les sauver de l'anarchie "rouge."

Des communistes n'ont cessé de rôder autour de ces ambassades et légations. Sans la présence constante des ambassadeurs ou des ministres, ces maisons inviolables par leur caractère eussent été violées par les bolchevistes.

Evacuation des refugiés

Il faudrait pouvoir évacuer ces réfugiés. Mais, dans l'état actuel des choses, les évacuer, c'est les jeter à la mort certaine. M. d'Ormesson écrit à ce sujet:

"Déjà une colonne de réfugiés, pour laquelle des assurances gouvernementales avaient pourtant été officiellement données, a été massacrée à peine avait-elle franchi les portes de Madrid. Sur quinze cents, trois cents seulement ont réussi à se sauver!) Vive la "démocratie" espagnole, n'est-ce pas?) Les gouvernements sud-américains ont donc renouvelé leurs démarches, et cette fois à Genève, sur le plan de la Société des Nations, pour obtenir que l'évacuation des cinq mille réfugiés puisse s'effectuer sans crainte.

"M. Edwards s'est fait leur porte-parole. Il a demandé que, sous le couvert des drapeaux étrangers, ces Espagnols fussent conduits à la frontière. Il a spécifié que dans le cas où le général Franco occuperait Madrid, les ambassades et légations s'engageaient à offrir le même droit d'asile aussi large aux "Espagnols rouges" qu'aujourd'hui aux "Espagnols nationaux". Il a donné sa garantie qu'aucun des réfugiés ne prendrait les armes contre l'armée rouge et que des mesures internationales seraient prises à cet effet.

"Devant une requête aussi précise, aussi juste, aussi humaine, qu'a fait M. Alvarez del Vayo? Dans les "couloirs" de la Société des Nations, il s'est répandu en propos irrités contre elle. Il a déclaré tout net qu'il refusait tout. (Vive la "démocratie" espagnole, n'est-ce pas?) Puis, en séance du Conseil, devant la pression qui s'exerçait de toutes parts sur lui, il a fini par admettre la possibilité de négocier séparément avec chaque pays intéressé, en exprimant chaque cas particulier de réfugié, et sur la base de la note précédemment adressée par le gouvernement de Valence au gouvernement argentin, laquelle note constituait un refus pur et simple. On voit avec quel empressement et dans quel esprit le délégué de l'Espagne rouge a accueilli ce problème sur lequel, je crois, l'unanimité des peuples, civilisés est faite. (Vive la "démocratie" espagnole, n'est-ce pas?)

"Mais nous ne saurions admettre que l'on s'en tînt là. Comme le dit si bien le **Journal de Genève**, l'opinion internationale est saisie. Elle doit agir — et réagir.

"Il faut savoir ce que le gouvernement de Valence va faire pratiquement pour donner suite, dans le plus bref délai, à la demande formulée par M. le président Edwards? Il faut savoir s'il se moque de la résolution votée dans le même sens par le Conseil de Genève? Il faut savoir si, oui ou non l'Espagne "démocratique" (ah! la sinistre farce!...) va se mettre devant le monde entier, au ban de la civilisation."

Au ban de la civilisation!

Lors de la guerre d'Ethiopie, on a discuté l'état de civilisation des sujets du Négus. On ne s'est pas entendu.... évidemment.

A notre humble avis, les actes commis depuis un an par les gouvernementaux "rouges" d'Espagne dépassent en cruauté, en sauvagerie et en bestialité tout ce qu'on a reproché aux Ethiopiens ... que les Italiens sont en train de civiliser.

Nous n'approuvons pas les révolutions. Mais, pour reprendre les termes même de l'"Observatore Romano" la guerre d'Espagne n'est pas une guerre comme les autres." Les gouvernementaux se sont montrés trop peu civilisés pour que nous ne souhaitions pas leur écrasement définitif à brève échéance. Nous le désirons pour le bien de l'Eglise et pour l'honneur de la civilisation chrétienne. Nous sommes pour la médiation et la paix, mais une médiation et une paix qui tiennent compte des ignominies, des atrocités, des injustices commises par un des belligérants, une médiation et une paix qui prévoient réparation et punition.

Louis-Philippe Roy.

MORT DU SENATEUR HOCKEN

TORONTO.— L'hon. sénateur Clarence Hocken, ancien député conservateur de Toronto, est décédé jeudi soir, deux jours après la mort de son épouse. Il était un ancien journaliste. Il remplit aussi plusieurs charges municipales de la ville de Toronto.

LES EXERCICES SPIRITUELS

Dans la pensée de Pie XI

Par le R. P. Archambault, S.J.

Avec le développement de l'Action catholique, les Exercices spirituels, surtout sous la forme de retraites fermées, prennent une place de plus en plus importante dans l'Eglise. Il n'y a pas de meilleur moyen pour former des militants, de vrais chefs qui sauront se sacrifier pour la cause et entraîner les autres à la victoire.

Aussi le Souverain Pontife recommande-t-il fréquemment les Exercices. Mais pour qu'ils donnent tous leurs fruits, il faut les faire dans des conditions et suivant une méthode aussi favorables que possible. Pie XI a donné à ce sujet des directives précieuses. Ce sont ses instructions que le R. P. Archambault, S.J., l'initiateur au Canada des retraites fermées et le directeur durant plusieurs années de la Villa Saint-Martin puis de la Villa Manrèse, rappelle et commente, en les appliquant à notre situation, dans une brochure que publie l'Ecole Sociale Populaire.

Cette brochure, utile aux prêtres et aux laïques, se vend 15 sous l'exemplaire, à l'Action Paraissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Impressions d'un jeune de l'Alberta

(Suite de la page 3)

—C'est vrai, je pense que tu as raison en fin de compte.!

—Ecoute, ce n'est pas tout; je vais maintenant te poser une question, une de ces questions qui sont particulières au Grand.... Es-tu prêt....?

—Hum...., voyons...., oui, mais pas sur mon catéchisme toujours, car tu sais,....

—Peux-tu me dire, écoute bien...., toi qui est si fin; la voilà ma question. Qui a emmené cette crise?

—Ah! bien, en voilà une.... Pour moi, ça.... ça ça doit être les machines.

—Des machines, dis-tu?.... Ah! Ah!.... à mon tour à présent de rire..... Eh bien, je vais te dire moi :

—Je puis bien me tromper, je suis jeune, mais ce que je pense à ce sujet, je vais te le dire : La CRISE, eh bien, c'est bien simple, elle vient de Russie. C'est là que le vin a commencé à sûrir. C'est aussi là que le grand Maître-Rouge a soufflé à l'oreille des chefs, pour leur dire ces paroles : Faites tomber tous les marchés. Envoyez dans tous les pays des hommes puissants et intelligents en affaires, afin de s'emparer de tout, des Unions ouvrières, des gouvernements, etc., etc.,; et là, par ces moyens, prendre les gens par le ventre? N'est-ce pas ce qui est arrivé?....!

—C'est malheureusement un peu vrai, je crois.

—Eh bien, nos braves gens, eux, se laissent prendre, voilà tout le problème. On offre une position, en fait miroiter un avenir brillant où les heures de travail seront réduites au maximum; où, avec un petit morceau de carton, tout le monde pourra avoir tout ce qu'il faudra : de quoi se mettre sous la dent, —emplir ton verre, cinéma, et., etc., etc., et etc.,.... C'est avec ces promesses-là, qu'on a fait les grands pays rouges. Et pour en arriver là, il faut naturellement toute une éducation, car on ne devient pas un rouge pur sang au fromage, du jour au lendemain, tu sais. On les enrôle comme ça un à un, avec des promesses, et les promesses belles et fleuries restent promesses longtemps. On leur donne bien quelques sous, afin de les empêcher de crier trop fort et de réveiller l'attention des agneaux en train de se faire tondre, afin de les empêcher de rebrousser chemin. Et quand le nombre est assez grand, on fait des assemblées, on fait des grèves. Et enfin, quand le jour tant rêvé, est arrivé, on fait comme on a fait en Espagne. Comprends-tu maintenant....

- / / -

Eh! bien, vous, chers lecteurs, qui avez eu la patience de me lire jusqu'à présent, que faites-vous pour enrayer ce terrible fléau, qu'est le communisme.... Faites-vous de l'Action catholique, laquelle a toujours sa répercussion; comme le mal d'ailleurs, et il ne faut pas que ce soit le mal qui l'emporte.

Le plus simple moyen, je crois, de faire une Action catholique—et en avoir en même temps profit pour soi-même—c'est d'aider le bon journal qui, lui, défend la bonne cause, donne de bons principes, en un mot, c'est une lampe qui devrait se trouver dans tous les bons foyers de l'Alberta et ailleurs.

- / / -

Pour ceux qui sont nos lecteurs....

- / / -

Aimez-vous votre journal.... L'aidez-vous à faire son chemin parmi notre population canadienne-française.

Il serait assez facile, il me semble, si chacun mettait la main à la roue, et vous trouvait au moins un nouvel abonnement.

Donc tous à l'oeuvre. Tous en avant, car il faut faire avancer la roue d'un tour.

Bon, assez pour cette fois, excusez-moi, et je reviendrai à la charge, à la prochaine occasion. En attendant, mes chers amis, travaillons de toutes nos forces, à l'exemple de nos aïeux, pour DIEU, l'EGLISE et la PATRIE.

Le GRAND

ARMEMENTS ANGLAIS

LONDRES.— L'Angleterre exécutera un plan quinquennal d'armement qui nécessitera une dépense de $7,500,000,000. Ces montants seront affectés à des armements de terre, de mer et de l'air.

On a rendu public, le papier blanc officiel contenant la révélation de ce programme jamais vu dans l'histoire. Le document en question dit que "les exigences de la guerre réclament l'accumulation d'immenses réserves de munitions pour couvrir les premiers mois de conflit".

Le programme de défense comporte la construction de baraques, de magasins, de manufactures, de munitions, de ballons, de canons, masques à gaz. Il va sans dire que l'on pourvoit aussi à la modernisation de l'armée et de la marine.

UN GUEPEOU ESPAGNOL

ANVERS.— Angur, le journaliste britannique bien connu, annonce, dans une dépêche qu'il envoie au journal catholique Métropole, que c'est un guépéou espagnol qui a fait bombarder, par des aviateurs, les ambassades de la Grande-Bretagne et de la France à Madrid et, la semaine dernière, deux contre-torpilleurs britanniques. Il explique que ce guépéou a procédé de manière à faire croire que ces bombardements étaient l'oeuvre des blancs, afin d'irriter les deux pays en question contre l'Espagne blanche. Il annonce aussi que c'est à ce guépéou qu'il faut attribuer l'assassinat du baron Jasques de Borchgrave, attaché de l'ambassade de Belgique à Madrid, et que M. de Borchgrave a été assassiné parce qu'il en savait trop long au sujet des bombardements. Augur ajoute que ce guépéou — organisé par l'Internationale communiste, cela va de soi, — a pour chef un Français nommé Marcelin.

CONTRE LA PETITE VEROLE

CALLANDER, Ont.— Les quintuplettes Dionne ont été immunisées ces jours derniers contre la petite vérole. Le Dr Allan Roy Dafoe les a vaccinées lui-même. Il a déclaré que les petites Dionne avaient favorablement réagi aux injections du serum.

LE CARDINAL ET LA LANGUE FRANCAISE

(Suite de la page 5)

Parlons donc bien; c'est beau, et j'oserais dire c'est si facile! Soyons distingués dans notre langage; on ne saurait croire l'influence qu'exerçait sur ses semblables un homme qui sait bien parler et bien s'exprimer. Nous aurons au cours de l'été la visite de nombreux étrangers; que diront-ils s'ils nous entendent martyriser, comme nous le faisons, la pauvre langue française? Ils répèteront que les français de la province de Québec parlent le patois canadien. Qui sera le plus responsable de cette légende?

Il faut que le congrès de juin soit un succès, un immense succès; il doit atteindre pleinement le but pour lequel il a été organisé; à savoir : renouveler, fortifier, rétablir chez nous l'esprit, les coutumes et les moeurs de la vieille France adaptées à nos conditions actuelles d'existence, pour que nous cessions de donner le spectacle paradoxal d'un peuple de génie franco-latin recevant à bras ouverts les coutumes et les moeurs anglo-saxonnes même les plus condamnables; d'une nationalité fille de celle des Corneille, des Racine, des Gounod, des Chopin, préférant le monstrueux cinéma américain au bon théâtre français si humain et si réel; se délectant dans l'ignoble jazz nègro-yankie et ses hurlements d'anthropophages, alors que la musique française qu'elle délaisse est si expressive si harmonieuse et si conforme à son génie.

Pour que le congrès obtienne ces heureux résultats, faisons de grand coeur la part qui nous revient: vivons avec intensité notre vie française; qu'elle rayonne en nous, autour de nous de tout l'éclat de son incomparable beauté.

Avant de terminer, Mesdames et Messieurs, je m'en voudrais de ne pas exprimer la reconnaissance de l'Académie d'abord à vous, Eminence, qui avez bien voulu encourager de votre présence et de votre parole le zèle de vos jeunes fils; à la Sainte-Cécile, qui sait jeter sa discrète note d'harmonie dans toutes nos soirées, à la chorale des Finissants et à son dévoué directeur, et enfin à vous Mesdames et Messieurs, qui êtes venus en si grand nombre applaudir aux succès des jeunes.

Une chorale formée d'élèves de la Grande Salle interpréta ensuite : "Parlons français", du Frère Louis-Eugène et "Vive la France", paroles de Louis Fréchette, musique d'Ernest Lavigne.

Son Eminence le Cardinal Archevêque prit alors la parole.

Monseigneur l'Archevêque dit d'abord sa confusion d'avoir à parler dans une assemblée d'immortels! puis il rappelle au début de sa causerie le Premier Congrès de la Langue française au Canada et l'impression que cette belle manifestation française eût sur son âme et son coeur de jeune prêtre. Et c'est ainsi, ajoute-t-il, que, hors du Québec j'ai compris mieux tout le prix de notre langue, puisqu'il nous était nécessaire de l'affirmer et de la défendre.

Son Eminence dit qu'il se proposait d'apporter une espèce de synthèse de notre question française et d'exposer nos droits à notre langue et nos obligations envers elle.

Il vous est peut-être arrivé, il vous arrivera en tout cas de rencontrer des gens qui s'étonnent de notre attachement à notre langue. C'est qu'ils ne sont pas dans les mêmes circonstances et ne connaissent pas la survivance française. Et même si nous ne rencontrions pas d'opposants, il n'est pas inutile, je pense, de considérer la thèse des droits de notre langue. Il y a en effet le droit naturel, les droits historiques, les droits juridiques, le droit international et la portée civilisatrice.

La langue est l'agencement logique des vocables pour exprimer des idées. Comme il y a différentes manières de penser, il y a plusieurs systèmes d'expression. Et chaque langue constitue une des richesses de l'esprit d'un peuple. Un peuple possède en propre son territoire, mais aussi des biens spirituels, sentiments, idées, coutumes, propriétés aussi inaliénables que son territoire. Et voilà comment un peuple ayant ses manières de s'habiller, de manger, de penser, doit avoir le droit d'avoir sa manière propre de parler. Et il n'y a pas de raison de le molester à ce sujet. La conquête ne donne pas le droit d'enlever leur langue aux habitants d'un pays conquis. La conquête donne le droit de gouverner mais doit laisser au peuple conquis ses habitudes dans la mesure où elles ne s'opposent pas au bien commun.

Le droit international confirme ces notions élémentaires. De fait comme le conquérant ne détruit pas les richesses naturelles du pays conquis, il ne doit pas détruire les richesses spirituelles du même pays, mais les exploiter. A ce point de vue, il est incontestable que la politique britannique, sinon celle de tous les anglais, a été d'une grande souplèsse et nous a laissé beaucoup de liberté, sinon par sens de la justice, du moins par le sens politique.

Il y a aussi à considérer le droit historique. Lors de la conquête nous étions déjà un peuple formé, grandi, qui habitait la vallée du St-Laurent. La langue dans les lois, dans les institutions sociales, en raison de la culture de l'Eglise même est une richesse spirituelle. C'est un argument que nous avons lieu de faire valoir.

Ici, Son Eminence fait la revue historique des principaux événements survenus depuis la conquête et souligne le rôle sage et ferme de nos évêques. Son Eminence rappelle ensuite son entrevue avec Georges V qui se dit heureux de la meilleure entente entre Canadiens français et Canadiens anglais et qui sembla très bien comprendre le raisonnement que lui fit Son Eminence au sujet de la conservation de notre langue et de nos traditions vis-à-vis l'américanisme envahisseur. Car nous nous américaniserons bien avant de nous angliciser !

Nous devons nous efforcer dans le cours classique à comprendre tout ce qu'il y a d'humain et à nous servir des richesses de toute civilisation. Nous ne devons donc pas être opposés en principe, à la civilisation anglaise, de leur côté, les Anglais cultivés comprennent qu'il y a au Canada français le dépôt d'une des plus belles civilisations du monde, civilisation d'une pensée brillante, d'une conception sociale solide et d'une excellente réputation internationale.

Vis-à-vis nos coutumes religieuses il n'y a pas à douter que l'Eglise les respecte toutes. Ici, la langue incarne les vieilles coutumes religieuses catholiques et plusieurs témoignages prouvent que pour nous les deux vont de pair et sont quasi inséparables.

Quant à nos devoirs envers la langue française, voici énumérés brièvement ceux que Son Eminence a signalés : la parler avec amour, la parler avec respect, la parler avec soin et fermeté, s'intéresser aux termes techniques français et les employer, vivre sa langue, l'affirmer, la parler, en être des apôtres. Avoir pour elle, non-seulement un culte naturel, mais tenir compte de l'importance qu'elle garde par suite de son rapprochement avec la foi.

Les compagnies de M. Meighen

TORONTO.— Le premier ministre Hepburn a annoncé, mercredi dernier, qu'il soumettrait à la législature son budget pour l'année fiscale 1937. Le chef du gouvernement a fait cette déclaration à la reprise du débat sur le discours du trône à la Chambre.

La séance de mercredi dernier a fourni quelque sensation quand le premier ministre a ajouté qu'il allait prendre toutes les mesures voulues pour faire enquête sur les compagnies où le sénateur Arthur Meihen est intéressé.

Jeudi le procureur général Arthur Roebuck était en train de préparer la législation qui permettra à l'administration Hepburn de mettre sur le gril le "leader" conservateur du sénat canadien.

"Le contrat néfaste de l'Abitibi n'avait que pour but unique", tonna M. Hepburn, "que de permettre à M. Meighen de se refaire. On avait tout calculé pour frauder le peuple au profit du sénateur conservateur. Il a violé sa parole pour son gain personnel".

C'est le chef parlementaire de l'op-

HENRY AMENE LA TEMPETE

position qui provoqua cette sortie ministérielle contre M. Meighen. L'hon Georges-S. Henry fit une allusion assez raide au sénateur Frank O'Connor. Le premier ministre fut aussitôt sur ses pieds et c'est le "leader" tory au sénat qui reçut les brocards.

O'CONNOR ATTAQUE

A la reprise du débat sur le discours du trône, M. Hepburn a nié catégoriquement l'assertion que le gouvernement avait accordé généreusement les permis d'hôtels aux amis du gouvernement. Il déclara que l'hôtel Breadalbana, cité par M. Henry, était le propriété d'un conservateur éminent.

M. Henry demanda si le sénateur O'Connor ne possédait pas d'intérêts dans cette auberge.

M. Hepburn répliqua en colère et commença d'attaquer le sénateur Meighen. Il assura que le sénateur O'Connor ne possédait aucun intérêt dans l'affaire. M. Henry retira son accusation immédiatement.

"A mon avis, dit le premier ministre, la néfaste transaction de l'Abitibi fut négociée dans le but de renflouer les affaires de M. Meighen. C'était un projet prémédité pour frauder la population ontarienne au bénéfice de M. Meighen. Il a violé son serment d'office, prenant avantage des renseignements qui lui étaient fournis comme commissaire de l'Hydro pour spéculer personnellement et par le truchement de compagnies associées et il faudrait lui faire payer le prix".

M. Hepburn ajouta que le gouvernement Henry avait refusé de faire enquête sur les accusations portées contre Meighen par les actionnaires de Vancouver parce que M. Meighen "était nécessaire au parti tory."

"Vous n'avez pas osé toucher à Meighen, mais nous allons le faire," dit le premier ministre.

C'est en amendant la loi des titres et valeurs que le gouvernement Hepburn prendra le droit de faire enquête sur les compagnies du sénateur Meighen.

Le contrat de l'Abitibi auquel a fait allusion le premier ministre est l'achat par le gouvernement Henry pour l'Hydro de $20,000,000 d'obligations de l'Abitibi Power Co. Cette transaction rendait la Commission Hydro-Electrique d'Ontario propriétaire de l'Abitibi Canyon.

NON UNE DEFAITE

Parlant du résultat de Hastings-East, le 9 décembre dernier, il affirmait que ce n'était pas une défaite pour son administration. Il montra comment les conservateurs ont fait appel aux préjugés puisque le seul montant que les écoles séparées gagneront dans ce comté est une somme de $200. seulement à Tweed.

UN BUDGET BALANCE

OTTAWA.—L'hon. C.-A. Dunning, ministre des finances, a présenté jeudi son budget annuel. C'était le troisième qu'il avait l'honneur de présenter. Il prédit un déficit de $35,000,000 pour l'année prochaine; mais il croit que dans deux ans, il pourra présenter un budget équilibré. Le déficit qui se chiffrait l'année dernière par $159,000,000 ne se chiffre cette année qu'à $87,000,000.

M. Dunning s'est déclaré optimiste. Il a toutefois fait de nombreux avertissements. Il dit qu'il était satisfait de constater une amélioration évidente dans les conditions économiques, une augmentation dans les revenus du gouvernement. Il declara en outre que les problèmes créés par la dépression n'étaient pas encore résolus et que de nouveaux problèmes dûs à la prospérité s'élevaient à l'horizon.

OTTAWA.— Après avoir subi le feu d'un violent débat, les estimés présentés par le ministre des postes, George Elliott, furent adoptés. Les estimés se chiffrent par $32,237,938 pour les services extérieurs de la poste.

M. René Pelletier, député créditiste, a critiqué le service postal de son comté. Il veut quelque chose de mieux que la livraison bi-hebdomadaire du mardi et du vendredi à la population de 70,000 personnes qui vivent dans le district de la Rivière-la-Paix. Nulle part au Canada peut-on trouver un si pauvre service.

M. HENRI BOURASSA DANS LA BEAUCE?

Le nom de M. Henri Bourassa est d'actualité comme il ne l'a jamais été depuis plusieurs années. Depuis que l'ancien député de Labelle a eu une entrevue avec MM. Hamel et Grégoire, on parle de lui comme candidat. Les uns le désignent comme candidat fédéral dans Bonaventure, d'autres comme candidat provincial dans la Beauce. Si M. Bourassa se portait candidat dans la Beauce, ce serait comme membre du groupe Hamel et il ferait la lutte au candidat de l'Union Nationale Duplessis. Ce sont là, évidemment, des rumeurs et il semble bien qu'il n'y a rien de décidé.

LOI DU TRAFIC

L'hon. W.-A. Fallow, ministre des travaux publics, a déposé à la Chambre une loi qui obligera les automobilistes à diminuer, le cas échéant, l'intensité d'éclairage des phares de leur automobile. Les règlements touchant l'entretien et le bon état des freins afin de protéger plus efficacement le piéton seront plus sévères. Dans le passé, plusieurs accidents sont survenus parce que des automobilistes ne se sont pas donné la peine de diminuer l'intensité d'éclairage de leurs phares d'automobile. La nouvelle loi punira les coupables. Des freins défectueux ont causé aussi de graves accidents.

Dans le cas des piétons, la loi stipule que les automobilistes quand ils tournent un coin donneront le droit de passage aux piétons. Aux intersections, où fonctionne un service de signaux lumineux, les piétons don-

LA POPULATION DE L'OUEST

OTTAWA.—Le recensement quinquennal, publié vendredi par le bureau fédéral de la statistique montre que la population des provinces des prairies a augmenté de 61,000.

La population actuelle des trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et du Manitoba, se chiffre par 2,414,891. Elle se chiffrait par 2,353,529 en 1931. Voici maintenant la population actuelle de chaque province, les chiffres en parenthèses indiquent la population de 1931. Manitoba 711,216 (700,139); Saskatchewan 930,893 (921,785) et Alberta 772,782 (731,605).

Calgary a une population de 83,407 et Edmonton 85,774.

FEU M. PAT. BURNS

CALGARY.— M. Patrick Burns est mort mercredi, à l'âge de 81 ans. Il était le dernier des grands rois du bétail dans l'Ouest. Venu s'établir ici sans le sou, il est mort multi-millionnaire.

Il était malade depuis deux ans. On ne croyait pas toutefois que sa mort serait si soudaine. Il contracta le rhume, dix jours avant sa mort, mais ce ne fut que la veille de son décès que son état empira sérieusement.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin dans la cathédrale Ste-Marie au milieu d'une foule de parents, d'amis, de personnalités religieuses, civiles et politiques.

L'épouse du défunt est morte il y a plusieurs années et son seul fils Michel mourait il y a quelques mois.

Depuis 1931, il était sénateur. Depuis deux ans, il ne put assister aux délibérations du sénat, à cause du mauvais état de sa santé.

On l'avait surnommé depuis plusieurs années "Paddy". Il fut un homme charitable. Ses nombreux dons aux institutions charitables et religieuses ne se comptent pas. En reconnaissance de son zèle pour le progrès de l'Eglise catholique, le Pape lui avait accordé la distinction de chevalier commandeur de l'ordre de St-Grégoire le Grand.

Il était dans toute la province de l'Alberta le seul à posséder ce genre de distinction avec le commandeur J.-E. Morrier, administrateur du journal "La Survivance" à Edmonton.

Il naquit à Oshawa, Ontario, de parents irlandais. Il vint s'établir dans l'Ouest à l'âge de 2 3ans. Il gagna ses premiers dollars dans le commerce du bétail. Il fournit de viande les camps de construction du chemin de fer de l'Ouest et envoya même des convois de bétail dans l'Est. A titre de contracteur pour la viande, il suivit la construction du réseau ferroviaire de l'Ouest à travers la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie anglaise. Il s'établit définitivement à Calgary où il construisit son premier établissement de salaison. Il acheta des milliers d'acres de terre où paissaient des milliers de têtes de bétail.

Il vendit au prix de $15,000,000 en 1928, les intérêts qu'il possédait dans la compagnie P. Burns. Son neveu, John Burns, devint président de la nouvelle compagnie.

C'est ainsi que durant 30 ans, de 1890 à 1928, il établit sur de solides bases la plus grosse entreprise de salaison de l'Ouest. Des succursales furent établies à Edmonton, à Vancouver, à Prince-Albert, à Régina, à Winnipeg et à Seattle. Des bureaux furent ouverts à Londres, Liverpool et à Yokohama. Il établit 65 crémeries et fromageries, 18 maisons de ventes de fruits. Il s'intéressa aussi au développement des puits d'huile de Turner Valley.

La vie de l'hon. M. Patrick Burns pourrait servir d'inspiration à notre jeunesse canadienne. Sa vie fut l'his-

l'homme d'affaires le plus en vue de l'Ouest. Sa vie fut l'histoire d'un homme au courage indomptable, convaincu dans ses idées, à l'esprit clair et calculateur, renversant tous les obstacles. Il ne cessa jamais de prêcher la sagesse d'une agriculture mixte et vécut assez longtemps pour constater les grands progrès accomplis dans cette direction.

Il s'intéressa aussi au développement de l'art musical chez les jeunes

FEU M. DUGGAN

(Suite de la page 9)

Il vint s'établir dans l'Ouest en 1874. Partant de Thinder Bay, il suivit la vieille route Dawson, celle dont s'étaient servi le colonel Wolseley et ses troupes en 1870, lors de la rebellion de Riel.

On ne s'en servit qu'une seule fois comme route pour voyageur et l'un des souvenirs les plus précieux de M. Duggan consistait dans le billet qu'il paya $10., lequel lui permettait de voyager sur la route susdite. Vingt-six personnes faisaient partie du groupe des voyageurs. Elles constatèrent bien vite que le voyage ne serait pas dénué d'ennuis. Les seuls moyens de transport se composaient de deux paires de chevaux et de wagons, mais comme les chevaux étaient dans un pitoyable état, les voyageurs furent obligés bien souvent de marcher.

Durant la plus grande partie du voyage, qui se termina au Fort Gorry, 29 jours après le départ des voyageurs, ceux-ci furent obligés de marcher. Ils ne se reposaient qu'à l'arrivée de la nuit, où lorsqu'ils trouvaient un bateau qui les transportait à travers une chaîne de lacs. Ils furent en butte à de nombreuses difficultés, mais M. Duggan, avec trois compagnons, atteignirent finalement leur objectif, fatigués, mais triomphants. Ils couchèrent dans un lit cette nuit, pour la première fois depuis un mois. Fort Garry, (Winnipeg) était alors un village comptant 50 maisons, plusieurs buvettes et quelques magasins.

M. Duggan ne demeura que quelques semaines à Fort Garry avant de retourner dans l'Est, via Chicago. A son retour, il rencontra James Ross, qui devait devenir le fameux magnat des chemins de fer et l'ami intime de M. Duggan. Durant les 20 années suivantes, il s'occupa activement de construction de chemins de fer.

Il revint dans l'Ouest en 1885 où il demeura jusqu'à sa mort. Il remplit un rôle important dans la construction du réseau ferroviaire du Pacifique Canadien entre Calgary et Edmonton, MacLeod et Calgary, Régina et long Lake.

Né sur la ferme de son père, M. Duggan était l'un d'une famille de 12 enfants, dont un seul survit, Mme Margaret Jenkinson. Elle eut 97 ans, au mois d'août dernier.

M. Duggan était un membre actif de la "Southern Alberta Pioners' and Old-Timers' Association" depuis sa fondation en 1921.

Lui survivent ses neveux, J.-J. Duggan, d'Edmonton, Charles et Thomas de Camrose, Neil de Calgary, Charles à Crossfield et Paul à Camrose.

Misère d'un postier

LAC FROID.— Notre district a subi ces jours derniers la plus terrible tempête qui ne s'était pas abattue ici depuis bien longtemps. Le chemin principal devint impraticable sur une distance de plusieurs milles. M. Léo Poirier, chargé de transporter la malle fut obligé de faire tirer son camion d'épais bancs de neige à quatre reprises. Il arriva enfin à Lac Froid, plusieurs heures en retard, dans une sleigh tirée par des chevaux.

DECES DE Mme R. CASGRAIN

QUEBEC.—Mme Raymond Casgrain, mère de M. Léon Casgrain, député de la Rivière-du-Loup, est décédée ces jours derniers. Elle laisse dans le deuil son époux et trois autres fils, Antoine de Montréal, Lucien d'Edmonton et Jean, de Matane, ainsi que trois filles, Adine, Edith etGermaine de Québec.

UN POSTE A M. P. MEUNIER

ST-PAUL.— A la première assemblée du conseil municipal, M. Philippe Meunier a été nommé secrétaire trésorier. Six autres demandes pour le poste dont celle de l'ancien secrétaire M. J. - M. Drouin, furent reçues par le conseil. M. J. Roberge, constable du village a été maintenu dans ses fonctions. Plus de 200 personnes assistèrent à cette assemblée.

GALERIE DE LA PRESSE

Les journalistes de la galerie de la presse au parlement provincial ont formé une association. John Oliver de l' "Edmonton Bulletin", a été élu président; F.-A. Mansell, de l' "Edmonton Journal" a été élu vice-président et Fred Keunedy, du "Calgary Herald" secrétaire-trésorier. Ces officiers compeseront l'exécutif. On croit que plus de 20 journalistes assisteront cette année aux séances de la session. Des journalistes de l'Est seront même présents. C'est la première fois que le parlement d'Edmonton comptera autant de journalistes.

LE NOMBRE DES CHOMEURS

Le nombre des chômeurs se totalisait en Alberta au 20 février à 11,028 contre 9,171 à la même date l'année dernière.

Calgary compte 2,000 chômeurs de plus qu'à Edmonton. Calgary en a 5,512 et Edmonton 3,517. Il y a une année, c'était le contraire. Edmonton comptait 3,881 chômeurs et Calgary 3,592.

INCENDIE A ST-PAUL

ST-PAUL.—Le feu a causé des dommages évalués à $3,000 au magasin des Frères Brosseau, marchands de notre localité. Le feu se déclara dans la cave du magasin, quelques minutes après que M. Duchesneau, gardien eut allumé la fournaise. Des pompiers volontaires maîtrisèrent rapidement l'incendie, dont la fumée endommagea surtout la marchandise assurée pour une valeur de $25,000.

ACCIDENT AU R. P. SCHULTE

MOSSONIE, Ontario.— Après avoir parcouru en traîne à chiens une distance de 75 milles de Fort Albany où son avion s'écrasa sur le sol, le R. P. Paul Schulte est parti pour Montréal pour se procurer des pièces de rechange. Les trois occupants de l'avion ne furent pas blessés dans la chute de l'avion.

A LA COMMISSION DES LIQUEURS

M. A.-J. Mason a été nommé président de la commission des liqueurs de l'Alberta, en vertu d'un ordre-en-conseil passé par le cabinet, vient d'annoncer l'hon. J.-W. Hugill, procureur général.

M. Mason succède à M. R.-J. Dinning qui a résigné il y a quelque temps pour devenir le représentant d'intérêts financiers de l'Est.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

L'ACTUALITE NATIONALE ALBERTAINE

(Suite de la page 1)

A cette assemblée, les directeurs de la Ligue décidèrent à l'unanimité de fonder un nouveau journal qui serait l'organe officiel de la Ligue et qui aurait pour but de faire connaître le travail national spécialisé accompli par cette nouvelle association nationale du pays. Ce journal sera appelé le "Radiophile Franco-Canadien" et le prix de l'abonnement sera de un dollar par année. La publication du premier numéro se fera le 10 mars prochain. Dans ce journal, il y aura des nouvelles radiophoniques de tout le Canada. Avec l'organisation qui se développe, une moitié du journal exposera, avec le temps, la situation des minorités françaises en dehors du Québec et l'autre moitié traitera de la situation dans Québec même. Chaque article sera rédigé par des personnes demeurant dans les sections respectives et nous sommes assurés que les lecteurs y trouveront des renseignements très précieux et surprenants. Nous invitons nos compatriotes franco-albertains à supporter ce nouveau journal qui méritera certainement leur entier appui.

Edmonton — Le Fonctionnarisme

Nous disons ailleurs que la question du fonctionnarisme fédéral en Alberta fut discuté lors de la dernière assemblée des membres de l'Exécutif de l'A.C.F.A. et que nous avions étudié le mémoire préparé à cet effet. Savez-vous combien il y a de fonctionnaires fédéraux dans la province? Savez-vous quel est le total payé en salaire aux employés fédéraux de langue anglaise et quelle part reçoivent les franco-albertains? Tenez-vous bien, car nous allons vous surprendre.

D'après le rapport officiel de l'Auditeur Général du Canada pour l'exercice fiscal se terminant le 31 mars 1935, il y a en Alberta 1,497 fonctionnaires de langue anglaise qui reçoivent un salaire total de $1,248,147.28. Les Franco-albertains reçoivent pour leur part $45,595.40 divisé entre 31 fonctionnaires. C'est ça qu'on appelle la justice et "fair-play" britannique!

Dans les années passées, on a demandé à nos gens de s'adresser partout en français. On leur a demandé d'écrire en français. Ceci afin de conserver ou d'augmenter le nombre des employé fédéraux. Quelques-uns l'ont fait scrupuleusement. D'autres ont traité l'A.C.F.A. ou autres organisations, d'organisations fanatiques. Nous demandons à nos lecteurs si le fait de réclamer du français en constatant l'injustice dont notre groupe doit souffrir, constitue une marque de fanatisme?

On nous apprend que copie de ce mémoire sera envoyé à chaque cercle de l'A.C.F.A. et nous souhaitons fortement que tous nos compatriotes étudient, comme nous l'avons fait, des chiffrent que nous révèlent plus que tout autre chose combien nous nous occupons peu de nos affaires.

Nous avons l'intention de publier les statistiques de chaque ministère séparément et de donner les explications voulues chaque semaine. Nous commencerons cette publication la semaine prochaine.

BOWLEN DEMANDE UNE ENQUETE

M. J.-J. Bowlen, député libéral de Calgary et chef du groupe libéral, demandera une enquête complète sur l'émission des certificats de prospérité par le gouvernement provincial.

M. Bowlen a posé 14 questions au gouvernement touchant l'émission de ces certificats.

1e—Quel a été le coût de l'impression des certificats?

2e—Quelle était la valeur totale des certificats de prospérité imprimés par les compagnies d'imprimerie?

3e—Quelle était la valeur totale des certificats de prospérité émis par le gouvernement depuis le mois d'août 1936?

4e—Quel est le montant total des certificats à l'heure actuelle?

5e—Quel est le total des certificats de prospérité achetés par les fonctionnaires de la province depuis le mois d'août jusqu'à date?

6e—Certains ministres du cabinet ont-ils touché une partie de leur salaire mensuel sans forme de certificats? Dans l'affirmative quel était le montant pour chaque ministre? Ou bien quel était le montant de certificats achetés par les ministres si ceux-ci recevaient tout leur salaire?

7e—Quelle est la somme des heures de travail sur les chemins de la province qui a été financé par les certificats de prospérité? Donnez une liste des travaux accomplis.

8e—De ce montant combien fût consacré à l'achat de matériaux et pour l'ouvrage fait?

9e—Quelle était la valeur des timbres vendus en marge des certificats de prospérité.

10e—Quelle était la commission payée par le gouvernement aux vendeurs des timbres?

11e—Est-ce que le salaire ou une partie de salaire d'un ministre était attachée au plan des certificats de prospérité. Si oui, donnez le nom du ministre et le montant reçu.

12e—Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer l'opération du plan des certificats de prospérité.

13e—Le plan d'achat volontaire des certificats de prospérité institue au bénéfice des fonctionnaires provinciaux sera-t-il poursuivi?

14e—Quel fut le coût total de la gravure et de l'impression de l'ordre original de tous les certificats de prospérité?

UN MORATOIRE SUR LES DETTES

Le cabinet Aberhart comme nous l'annoncions la semaine dernière, a déclaré un moratoire d'une durée de deux mois sur les dettes privées dans la province, lesquelles se chiffrent par plusieurs millions.

On s'attendait à la proclamation de ce moratoire, l'une des plus importantes démarches du Crédit social depuis son accession au pouvoir, depuis l'invalidation de la loi sur la réduction des dettes. Le but de ce moratoire est de protéger des milliers de créditeurs albertains qui tombaient sous le coup de la loi de la réduction, jusqu'à ce qu'une nouvelle loi concernant les dettes ait été passée à la législature.

On croit fortement qu'en vertu de la nouvelle législation, le montant principal des dettes privées subira une coupure. En effet, les députés croient fermement qu'une législature d'une telle nature est indubitablement du ressort de la province et qu'elle ne pourra être annulée par les tribunaux.

Les dettes que n'affecte pas le moratoire sont : les dettes dues aux gouvernements provincial et fédéral et à la Commission canadienne du prêt agricole; à la Commission du rétablissement des soldats; les dettes sous forme de taxes dues aux cités, aux villes, aux villages, aux districts municipaux; taxes dues pour améliorations diverses; dettes dues d'après la loi des grains de semence; dettes dues aux compagnies d'assurance; les prêts hypothécaires contractés après le 1er sept. 1936 pour le paiement des taxes, du grain de semence, des primes d'assurance contre l'incendie et contre la grêle.

Le moratoire n'affecte pas non plus le paiement de l'intérêt sur les sécurités provinciales.

L'Alberta demande l'aide fédérale

L'Alberta demandera à la Banque du Canada de l'aider financièrement sur une base identique à celle de la Saskatchewan et du Manitoba.

M. Aberhart a envoyé à cet effet un télégramme à M. King, premier ministre du Canada. Celui-ci lui répondit qu'il avait transmis sa demande à la Banque du Canada qui investiguera la position financière de l'Alberta.

On a demandé à M. Aberhart si l'investigation de la Banque du Canada retarderait la présentation du budget pour la prochaine année fiscale. A cela, M. Aberhart répondit en disant que les estimés budgétaires devront être passés avant le 31 mars. Il est nécessaire de procéder de cette façon puisque l'année fiscale 1937-38 commence le 1er avril et toutes les dépenses doivent être autorisées par le parlement avant cette date.

La province a à faire face à l'échéance au premier juin d'obligations se chiffrant par $1,650,000. Il y a aussi les obligations que la province n'a pu honorer le 1er avril 1936 et celles du mois de novembre qui se chiffraient respectivement par $3,200,000 et $1,500,000; et enfin les certificats d'épargnes qui se totalisent par $8,000,000 dont le paiement a été arrêté au mois d'août 1935.

Le premier ministre Aberhart a reçu une lettre de la Banque du Canada lui disant que celle-ci commencera son investigation dans la situation financière de l'Alberta d'ici à deux semaines.

LE TEXTE DU DISCOURS DU TRONE

J'ai le privilège et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la troisième session de la huitième assemblée législative de la province de l'Alberta.

Il y a un an, lors de la première session de cette législature, nous nous réjouissions de l'avènement au Trône de Sa Majesté Edouard VIII. Depuis ce temps-là le roi Edouard a renoncé au grand honneur de sa fonction, et son frère, maintenant devenu George VI lui a succédé sur le trône avec la reine Elizabeth. Vous aurez l'occasion de formuler une résolution et d'envoyer à Sa Gracieuse Majesté et à notre bien-aimée reine Elizabeth, le témoignage de notre loyal respect et affection au Trône. Nous demandons au Dieu Tout Puissant de daigner accorder à Sa Majesté le bon gouvernement, la sagesse et la force, au cours d'un long, prospère et heureux règne, au milieu des difficultés des conditions universelles.

Nous prévoyons que la province de l'Alberta sera représentée à Londres aux cérémonies du couronnement, le 12 mai et que les dispositions nécessaires seront prises pour assurer la célébration de ces fêtes en Alberta.

A la mémoire de L. A. Giroux

Avant de traiter les affaires qui regardent immédiatement la Législature et en votre nom, je désire rendre hommage à la mémoire de l'ancien député du comté de Grouard qui est décédé depuis la dernière session. M. Giroux a toujours apporté aux délibérations de cette assemblée un sens très élevé du devoir, et un dévouement loyal aux intérêts de la province. Par ailleurs, sa bonté personnelle et son esprit génial ont contribué chez tous, à lui attirer une très grande estime.

Lors de votre première session, il y a un an, les pénibles conditions économiques et agricoles causées par la grêle, la gelée et les autres calamités affectant les récoltes, ont attiré votre attention et vous avez exercé la plus stricte économie et tdministré avec beaucoup de soin l'assistance agricole. Mon gouvernement a été courageux devant la situation et a aidé efficacement nos citoyens à sortir d'une situation difficile. Il est maintenant de mon devoir de vous rappeler que votre tâche n'est pas moindre cette année. Notre province, malheureusement, et spécialement dans le Sud et l'Est, a souffert de l'une des pires sécheresses depuis le commencement de son histoire. On vous demandera de pourvoir adéquatement à la nourriture du bétail et à la semence pour les prochaines récoltes qui seront, nous l'espérons, abondantes.

Il est bon de rappeler que les causes fondamentales de ces grandes calamités économiques, dépassent le pouvoir et la jurisdiction de cette assemblée et que ces problèmes supérieurs devraient être étudiés sur un plan national.

Reconnaissance à Ottawa

Au nom de nos citoyens, mon gouvernement désire exprimer toute sa reconnaissance au gouvernement canadien, pour l'aide qu'il a apporté à [illegible] ches; pour le secours fourni à notre peuple en détresse et pour la nourriture qui a maintenu la vie de notre bétail.

A cet égard, beaucoup de reconnaissance est due à la "Croix Rouge" et nos remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui ont si généreusement répondu aux appels de ceux qui souffraient dans nos régions éprouvées par la sécheresse. Le secours au chômage continue à être le principal problème du gouvernement. Pour atténuer l'acuité de ce problème, plusieurs projets de construction de routes, de placements agricoles et de réhabilitation ont été appliqués dans la mesure où les finances l'ont permis.

L'emploi a augmenté par le progrès de l'embauchement industriel et le développement de nos ressources naturelles. Nous notons avec satisfaction que la production provinciale de l'huile et du gaz promettent beaucoup, et nous prévoyons que les travaux qui seront entrepris par cette industrie pétrolifère, durant les prochains mois, apporteront un progrès substantiel dans la main-d'oeuvre.

Au cours de l'année, beaucoup de gens qui ont, pendant si longtemps, supporté le fardeau des dettes, ont été sérieusement secourus par votre législation des dettes, non seulement dans le cas des obligations, mais aussi contre les réclamations hypothécaires oppressives.

Sous le présent système d'imposition de la taxe, plusieurs districts municipaux scolaires ont toujours de graves difficultés à rencontrer leurs dépenses nécessaires.

Le problème des dettes

L'ajustement et la liquidation des dettes municipales et privées; continue malgré tout, à demeurer une question d'une ampleur considérable, et pour permettre à notre peuple de se maintenir jusqu'à ce que ce que les conditions économiques soient ajustées, vous serez appelés à reconsidérer la question de l'ajustement et de la liquidation des dettes.

Mon gouvernement demandera la permission d'entrer en relations avec le gouvernement du Canada au sujet du règlement de la dette des ressources naturelles, et au sujet du fonds fiduciaire des terres scolaires; de façon à ce que vous puissiez rencontrer l'échéance de vos obligations, et rembourser les certificats d'épargne.

Nonobstant la sérieuse condition économique la sante de notre peuple au cours de l'année a été généralement bonne; si nous exceptons toutefois d'une récente épidémie d'influenza qui a atteint un certain nombre de nos citoyens durant ces derniers mois. Depuis la dernière session un effort spécial a été fait pour enrayer les ravages de la tuberculose.

Vous aurez a considérer au cours de cette session une offre de la fondation Rockfeller en vue d'enrayer la fièvre scarlatine dans cette province. Mon gouvernement à toujours été des plus soucieux des besoins sanitaires de notre peuple et nonobstant la rareté de l'argent il entend maintenir les services sanitaires à un haut degré de valeur.

Le rapport du département de l'Education révèle qu'il y a plus d'écoles que jamais en opération. D'après la législation passée l'an dernier, 11 grandes unités scolaires ont été organisées au cours de l'année. Elles comprennent 800 districts scolaires ruraux, et elles tendent à améliorer l'éducation rurale.

Changements dans les cours d'études

Des changements dans les cours d'études doivent se faire dans chaque grade dans le but de mieux ajuster les sujets d'études aux capacités et aux intérêts de la génération montante.

Un budget plus considérable sera nécessaire pour faire face à de plus grandes dépenses dans l edomaine de l'éducation.

En ce qui regarde l'administration de la justice dans les courts de magistrat la politique de mon gouvernement a montré de l'amélioration, et a donné des résultats efficaces et a réussi à faire de substantielles économies.

Les succès notables obtenus par les producteurs albertains, soit dans le bétail ou dans le grain, à l'Exposition Royale de Toronto, ou à l'Exposition Internationale de Chicago, ont démontré de nouveau les possibilités agricoles de cette province.

Mon gouvernement continuera à donner la plus attentive considération, à toutes les mesures de nature à promouvoir et à stabiliser l'agriculture.

Un programme quinquennal de construction et de reconstruction de chemins publics est actuellement en préparation.

Les buts de ce programme seront de terminer les principales routes; de satisfaire les besoins croissants de bonnes routes dans la partie nord de la province, et de coopérer avec le gouvernement fédéral dans la construction de chemins modernes conduisant aux parcs et aux régions minières.

Vous devrez considérer d'autres lois se rapportant à l'établissement d'un nouvel ordre économique, de façon à ce que la distribution et la consommation ou l'usage de nos marchandises et services soient rendus plus faciles, plus équitables et plus efficaces.

Mon gouvernement à l'"intention de recommander la création d'une commission provinciale des marchés dans le but d'améliorer et de stabiliser les prix de nos produits.

Des lois se rapportant à des questions d'importance générale seront nécessairement soumises à votre considération, tout comme des amendements pour l'amélioration de certains statuts existants.

Les comptes publiés de la dernière année fiscale et les estimés budgétaires pour la prochaine année seront soumis à votre considération.

Dans la préparation du budget, mes ministres ont eu en vue le besoin d'une très stricte économie tout en assurant quand même le fonctionnement d'un bon gouvernement.

Il faut cependant regarder en dehors de l'état actuel des affaires. Mes ministres examinent pour la prochaine année des estimés en fonction des richesses non exploitées de la province et en fonction aussi d'un nouvel ordre économique.

Je vous laisse maintenant aux affaires de la Session, dans la confiance que vous vous acquitterez fidèlement vos devoirs et responsabilités dans les meilleurs intérêts du bien public et le progrès de la province.

Je demande à la divine Providence de vous grandir et de bénir votre travail.

Barnes est satisfait

M. S.-A.-G. Barnes, député créditiste d'Edmonton, qui avait été rejeté du caucus de son parti l'année dernière avait vigoureusement protesté auprès du président de la Chambre, à l'ouverture de la session, contre le fait que son siège avait été placé parmi ceux des membres de l'opposition. Ses protestations n'ont pas été vaines. Son siège a été placé près de ceux de ses collègues. Et M. Barnes est satisfait.

Difficultés financières

Trois-cent-cinquante-deux districts scolaires de l'Alberta n'ont pu honorer l'échéance de leurs obligations, lit-on dans le rapport du bureau des commissaires des utilités publiques, déposé à la Chambre par l'hon. M. Aberhart. Le montant des arrérages s'élève à $216,912.

Le rapport mentionne aussi que quatre villages, trois villes et une municipalité n'ont pas honoré le paiement de leurs obligations dont le total s'élève à $297,314.

Revenus des véhicules

D'après le rapport annuel déposé à la Chambre par le secrétaire provincial, il appert que les restitutions de la taxe sur la gazoline durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1936, se sont chiffrées par $932,474.

Le revenu net provenant de la taxe imposé sur les produits pétrolifères, fut de $2,219,727. En 1935, il s'élevait à $1,943,655.

Le trésor provincial a reçu en 1936 $934,781 pour la vente des licences d'automobiles et $299,363 pour les licences de camions. En 1936, le gouvernement a émis 79,185 licences pour automobiles, 17,310 licences pour camions et 529 pour les motocyclettes. Le gouvernement a aussi vendu en 1936, 121,939 nouveaux permis de conduire.

Hargrave et les créditistes

M. John Hargrave, chef du crédit social en Angleterre, qui a offert ses services à titre de conseiller du gouvernement d'Alberta et qui a quitté notre province en claquant les portes, n'a pas réussi comme le pensent les créditistes, à semer la bisbille dans leurs rangs et à les dresser contre l'autorité du premier ministre. M. Hargrave a fait une grande erreur, a déclaré l'un des députés créditistes en croyant qu'il pourrait isoler le parti de M. Aberhart. Cet incident a montré au monde entier, d'une façon convaingante et décisive, qu'il n'existe pas de mésentente dans les rangs du parti créditiste dans la législature et que tous les rapports publiés dans les journaux prédisant des ruptures, des résignations, n'étaient que de la vaine parlotte.

Les membres du caucus ont déclaré que les créditistes de l'Alberta sont capables de choisir ce qui est bon et de rejeter ce qui pourrait être inadéquat dans tout plan qui nous fut soumis depuis le dernier caucus. Nous sommes capables de gouverner la province et nous n'avons pas besoin des suggestions de M. Hargrave ou d'un autre.

Le moratoire et les transactions

Les transactions bancaires n'ont été aucunement affectées par la proclamation du moratoire sur les dettes privées en Alberta. Les affaires se brassent comme à l'ordinaire. Les personnes qui ont des comptes d'épargnes ne sont pas venues les retirer des banques dans la crainte de les voir confisqués par des mesures législatives du gouvernement Aberhart.

Ambiguité de la proclamation du moratoire

Il semble que les termes de la proclamation du moratoire sont ambigus même à l'esprit de nos savantes lumières légales. Une telle ambiguité a forcé le juge Ewing d'ajourner une cause relative à une demande de forclusion sur une hypothèque.

Nouvelles de Legal

LEGAL.— Grâce à la coopération de M. Robert Croteau, marchand et distributeur local de la Compagnie John Deer, nous avions l'avantage d'avoir une magnifique représentation traitant des produits de cette compagnie, mercredi après-midi dernier. La réunion eut lieu à la salle paroissiale et un beau groupe de concitoyens suivirent avec attention , et les pellicules qui nous furent montrées et les explications qui nous furent données, en français et en anglais. En regardant se dérouler ces pellicules, nous ne pouvions pas nous empêcher de penser au progrès qui s'est produit dans l'industrie principale du pays : l'agriculture.

Les institutrices du village qui sont toujours intéressées et anxieuses de donner des leçons pratiques à leurs élèves, assistaient avec les étudiants du Cours Supérieur. C'est là, il nous semble un moyen pratique de développer chez nos jeunes, l'amour du sol et l'attachement à la terre. Ces traditions existent chez notre peuple depuis trois cents ans et ont été transmises de père en fils. Nous espérons que les élèves sauront en profiter.

* * *

Du reste, ceci ne veut par dire que les religieuses négligent les autres sujets. Depuis l'organisation de l'Avant-Garde à Legal, deux de nos jeunes filles sont entrées au Noviciat des Soeurs Grises à St-Albert. La troisième, Mlle Annette Potvin, partait ces jours derniers pour entrer elle aussi, au Noviciat. Mlle Potvin fut la Secrétaire générale de l'Avant-Garde Youville pendant près de trois ans.

Plusieurs membres du cercle de l'Erable l'accompagnèrent jusqu'au noviciat et avant l'entrée officielle de Mlle Potvin, ils eurent l'honneur de présenter au personnel du Couvent et aux novices une assemblée très itnéressante de l'Avant-Garde. Nos meilleurs voeux de santé, bonheur et persévérance accompagnent Mlle Potvin.

* * *

M. Jean Duthel, un de nos dévoués conseillers, vient d'être choisi pour une deuxième année comme directeur du secours direct. Si nous en jugeons par l'énergie et le tact dont il a fait preuve l'an dernier, nous savons qu'il nous fera encore de la bonne besogne cette année dans l'exercice de ces fonctions parfois si difficiles.

* * *

Nous ne craignons pas l'innondation pendant la période du dégel. Notre conseil du village, avec M. Delphis Coulombe, maire, a pourvu notre village d'un bon système d'égoût de surface. Bravo à nos officiers et fonctionnaires qui, grâce à une sage administration de n'appliquer l'argent des contribuables qu'à des travaux utiles, relèvent le courage et la confiance de nos concitoyens.

* * *

Visiteurs durant la semaine : le R. P. G. Forcade, O.M.I.; M. et Mme Evangéliste Séguin nous sont revenus enchantés d'un voyage dans l'Est.

—COMM.

Le budget cette semaine

Le gouvernement espère pouvoir présenter son budget pour l'année fiscale 1937-38 d'ici à la fin de la semaine.

Les ministres ont consacré une grande partie de leur temps à préparer les estimés budgétaires de leur ministère pour l'année fiscale qui commencera le 1er avril.

Commission d'exportation

Un porte-parole du gouvernement a dit samedi qu'on introduira un bill pourvoyant à l'établissement d'une tation qui achètera et vendra les pro- commission d'exportation et d'impor- duits agricoles de cette province.

On apprend aussi que le gouvernement émettra du crédit de l'Alberta en rapport avec les transactions de la commission susdite. On ignore encore la date où cette commission entrera en vigueur. La coopération volontaire des fermiers de l'Alberta servirait de base aux transactions de la commission, mais on admet qu'elle pourrait bien arriver à manier la majeure partie du commerce d'importation et d'exportation de la province. Voici comment fonctionnerait cette commission : un fermier consentirait à vendre son blé à la commission, pour lequel il recevrait en paiement du credit de l'Alberta à un prix fixé plus haut que la côte de Winnipeg.

La commission vendrait le blé pour de l'argent canadien, déposant le comptant au compte de la province. Ce comptant servirait à acheter des marchandises non fabriquées en Alberta; les détaillants et les grossistes achèteraient leurs marchandises chez cette commission et les vendraient pour du crédit de l'Alberta, non pour de l'argent canadien.

Résolution de loyauté

Par un vote pris debout, les députés de la législature albertaine ont promis loyauté à Sa Majesté le roi, en adoptant à l'unanimité une résolution proposée par le premier ministre. Appuyée par les libéraux et les conservateurs, la résolution offrait des souhaits au Roi et à la Reine à l'occasion de leur accession au trône.

LIBERAUX ET CONSERVATEURS A L'ASSAUT DU GOUVERNEMENT

L'Alberta est devenue "la risée du monde entier" grâce aux initiatives de son gouvernement crédit social qui n'a rien fait pour résoudre les grands problèmes économiques confrontant cette province, a déclaré mardi après-midi, M. D.-M. Duggan, chef du groupe conservateur, en proposant une résolution de non confiance.

Il attaqua le gouvernement en l'accusant de n'avoir rien fait pour résoudre le grave problème des dettes privées et publiques sur une base équitable.

Il parla aussi des relations entre l'Alberta et le reste du Canada. Notre province n'a pas su ou n'a pas voulu coopérer avec le reste du pays

M. Duggan déclara en outre que les causes responsables de la situation économique de l'Ouest canadien étaient : 1e L'ignorance dont a fait preuve le gouvernement fédéral en ne comprenant pas que le blé est le plus grand facteur de notre économie nationale. 2e La destruction partielle de l'industrie du bétail et du cochon grâce à une politique qui protège les "packers" au détriment des producteurs. 3e L'industrie du charbon de l'Alberta a été sacrifiée pour permettre aux industriels de l'est de bénéficier d'importations étrangères de charbon. 4e Une distribution inéquitable des tarifs entre l'Ouest et l'Est. 5e L'insouciance des gouvernements à préparer des plans relatifs à un rapide rajustement des dettes privées et publiques. 6e La désuétude des pouvoirs constitutionnels de taxation et des responsabilités sociales 7e L'insouciance des gouvernements de fournir plus facilement des prêts agricoles à courts termes.

M. Duggan déclara aussi que la politique financière du gouvernement était responsable de la détresse financière de la province. Le plan des certificats de prospérité a coûté à la province des centaines de mille dollars. Sous un gouvernement crédit social, l'Alberta est la seule province où le nombre des chômeurs a augmenté.

Le gouvernement fait bloc solide

La résolution de non confiance dans le gouvernement proposée par M. D.-M. Duggan a été défaite par un vote de 50 contre 7. Tous les députés créditistes qui se trouvaient présents au moment du vote, votèrent contre la résolution de M. Duggan. Seuls les cinq députés libéraux et les deux députés conservateurs votèrent en faveur de la résolution de M. Duggan.

Quinze bills sont devant la Chambre

Quinze bills ont été introduits en Chambre depuis le commencement de la session.

L'un des bills amendera la loi des droits de succession, en rendant plus explicites certaines sections de la loi actuelle.

Un autre bill pourvoit à la réparation uniforme des dommages lorsque plusieurs personnes sont mêlées à un accident.

La loi des hôteliers qui a été plusieurs fois amendée sera revisée et consolidée.

M. Hugill a présenté une loi qui aura pour effet de metre à date tous les statuts provinciaux et de consolider ceux d'une période de 10 ans.

Le procureur général a aussi introduit deux bills amendant la loi des utilités publiques de 1923 et la loi des notaires publics.

L'honorable Lucien Maynard, ministre des affaires municipales a présenté un bill pour amender une loi de l'embauchage.

Des bills ont aussi été présentés pour amender les chartes de quatre cités de la province.

La gauche parlementaire à l'assaut du gouvernement

Les députés de l'opposition veulent se renseigner. Ils ont criblé le gouvernement d'un barrage de questions dont nous donnons ci-dessous un bref résumé.

M. J.-J. Bowlen, député libéral de Calgary a demandé le nom du surintendant de l'institution de crédit établie en vertu de l'Alberta Credit House act, passé à la session d'été 1936. Il a aussi demandé les noms et les adresses des membres de la Commission régissant l'institution de crédit; la nature des fonctions de ces membres; le nombre des personnes employées comme commis, officiers, etc. Le lieutenant gouverneur a-t-il approuvé la mise en marche des activités de l'institution de crédit. Les autres questions de M. Bowlen concernent l'achat ou la location d'édifices à l'usage des institutions de crédit et le nombre de celles-ci.

Questions de M. O'Connor

M. O'Connor, député libéral, a posé des questions au sujet du montant provenant des taxes imposées sur les ventes de marchandises importées sur les ventes de marchandises importées en Alberta. Il a aussi demandé plusieurs renseignements sur l'engagement d'un M. N.-J. Toll, comme fonctionnaire public et les raisons de son renvoi.

Questions de M. Irwin

M. Irwin demande au gouvernement s'il a envoyé, comme il l'a fait pour les cercles créditistes, aux secrétaires des autres organisations politiques des lettres les avertissant que le gouvernement avait de la semence pure à distribuer aux fermiers. Dans la négative, pourquoi le gouvernement a-t-il favorisé exclusivement les groupes créditistes de cette importante nouvelle.

M. Irwin demande aussi au gouvernement le montant d'argent collecté des barbiers, des mécaniciens, des imprimeurs, etc.

Questions de M. J. Tremblay

M. J.-H. Tremblay, député libéral de Grouard, a demandé au gouvernement de lui fournir le nombre de fonctionnaires remerciés de leurs services depuis son accession au pouvoir; le nombre de fonctionnaires qui ont résigné depuis cette date; le nombre des nouveaux engagements, permanents ou temporaires faits par le gouvernement depuis qu'il est au pouvoir.

Demande de documents

M. Duggan a demandé au gouvernement de déposer au feuilleton de la Chambre toutes les lettres et tous les télégrammes reçus de M. Hargrave ou envoyés à ce dernier; tous les rapports ou mémoires relatifs ou Credit social soumis au gouvernement et au comité spécial du Crédit social par M. Hargrave.

M. Duggan, dans une longue série de questions, a demandé au gouvernement des renseignements sur les chambres de compensation établis pour les opérations des "scrips".

Dans une autre série de questions, M. Duggan demande le montant des honoraires et des dépenses payées à chaque ministre durant les années fiscales se terminant le 31 mars 1935, le 31 mars 1936 et pour la période du 1er avril 1936 au 31 décembre 1936; le nombre des automobiles appartenant à la province et employés par les ministres durant les périodes susdites.

M. Duggan demande encore des informations touchant le nombre des employés et le total des salaires payés dans chaque ministère du gouvernement durant les périodes ci-dessus mentionnées, le montant total des salaires et des dépenses de voyage des fonctionnaires durant les mêmes périodes; les noms et adresses ainsi que le montant du salaire de chaque personne engagée par le gouvernement depuis le 3 décembre 1935.

L'inscription pour les dividendes

M. Irwin a demandé le nombre de personnes employées par le gouvernement pour travailler à l'inscription pour les dividendes; le coût des dépenses encourues par le gouvernement à cet effet.

M. Irwin demanda aussi des informations touchant les timbres, à l'usage des certificats de prospérité.

EDMONTON.— Trois chars spéciaux transporteront 65 étudiants de l'Université d'Alberta, en chimie et en génie minier pour un voyage d'une douzaine de jours à Sudbury, Ontario, où ils étudieront les établissements miniers de cette ville.

DISCOURS DE M. TREMBLAY

M. J.-H. Tremblay, député de Grouard a prononcé à 5 heures cette après-midi son premier discours à la Législature. Il a accusé le gouvernement de ne s'être pas occupé de l'industrie agricole et a suggéré un plan rationel de développement agricole et de colonisation.

Nous donnerons la semaine prochaine le contenu de ce discours important.

L'INDUSTRIE PORCINE

Son développement

L'année 1936 a marqué un nouveau record dans la production porcine au Canada; il s'est vendu cette année-là 3,796,952 porcs. Ce chiffre accuse une augmentation de 839,331 têtes sur celui de 1935, soit 22 pour cent. L'augmentation a été générale dans tout le Dominion, mais elle a dépassé tous les records dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard. La province de l'Alberta a fourni à elle seule 27.5 pour cent de tous les porcs vendus au Canada et l'augmentation enregistrée n'était que de 9 pour cent sur le chiffre de 1935, quoique le total ait dépassé celui de toutes les années précédentes. La province de la Saskatchewan a fourni 15.2 pour cent des porcs vendus et sa production accusait une augmentation de 29 pour cent sur celle de l'année précédente, tout en établissant un record. La province du Manitoba a dépassé de 25 pour cent le chiffre de 1935, sans atteindre cependant celui des années précédentes. Dans la province de l'Ontario, les ventes entraient pour une proportion de 42.1 pour cent dans le total du Dominion. L'augmentation de 451,326 porcs sur 1935 constituait plus de 50 pour cent de l'augmentation de l'année dans les ventes totales. Cette augmentation de production a été générale dans toute la province, mais elle était surtout marquée dans l'Est de l'Ontario, qui a enregistré un surplus de 54 pour cent pour les douze comtés de l'Est. A venir jusqu'à 1936, la province du Québec n'avait fourni qu'une très petite proportion des ventes totales, environ 2 pour cent, mais en 1936, elle a envoyé sur les marchés 251,490 porcs, soit 6.7 pour cent du total pour le Dominion, et de 67 pour cent de plus qu'en l'année 1935.

Etant donné cette augmentation notable dans le nombre de porcs vendus, on doit admettre que le débouché offert par la Grande-Bretagne a rendu un très grand service à l'industrie. Naturellement, les exportations de bacon ont augmenté pendant l'année; elles formaient un total d'environ 160,000,000 de livres, soit une augmentation de quelque 24,000,000 de livres sur l'année précédente, et il s'est exporté en outre 51,486 porcs en vie sur les Etats-Unis.

Toutes les initiatives mises sur pied par le Ministère fédéral de l'Agriculture en ces quinze dernières années pour aider au progrès de l'industrie porcine visaient à l'amélioration des porcs de consommation, afin de maintenir la qualité des exportations de bacon dans les périodes de production intense, comme celle de 1936. En général, la principale de toutes ces initiatives est le classement des porcs, qui a été inauguré en 1922. Il y a eu des progrès encourageants sous ce rapport; par exemple, en 1923, 2.4 pour cent seulement des porcs de l'Alberta avaient été classés "Selects". En 1936, la production des porcs a plus que doublé et la proportion de "Selects" était de 23.0 pour cent et celle de porcs à bacon, de 39.1 pour cent, soit 62.1 pour cent dans les deux catégories supérieures. On pourrait citer une amélioration semblable dans les autres provinces, par exemple, le pourcentage de "Selects" en Saskatchewan qui était de 9.5 en 1932 est passé à 17.1 en 1936; dans l'Ontario, il est monté de 22.6 en 1932, à 32.8 en 1936, et dans le Québec, de 7.1 en 1932 à 19.2 en 1936.

Le classement des porcs a été introduit en 1922, mais ce n'est qu'en ces toutes dernières années que certains marchés ont abandonné le système d'achat à un prix uniforme pour acheter des porcs d'après la catégorie officielle. Ce n'est même qu'au commencement de 1934 que le marché de Montréal a adopté ce système de vente. Cette décision a exercé beaucoup d'effet sur le territoire avoisinant, et plus spécialement sur la province de Québec et l'Est de l'Ontario. En 1923, il n'y avait que 10.9 pour cent de porcs "Selects" dans la province du Québec; dix ans plus tard, la qualité, loin de s'être améliorée, s'était plutôt amoindrie, car la proportion de porcs "Selects" n'était que de 9.3 pour cent et celle des bacons de 29.6 en 1933, c'est-à-dire que 38.9 pour cent seulement de tous les porcs vendus étaient bons pour les deux catégories supérieures. Il en a été de même dans l'Est de l'Ontario. En 1923, pour les douze comtés les plus à l'est, la proportion de porcs "Selects" était de 19.9 pour cent; en 1933, la qualité s'était détériorée, il n'y avait plus que 9.5 p.c. de "Selects" et 28.9 pour cent de "bacons". En 1936, la proportion de porcs "Selects" dans ces mêmes comtés était de 21 pour cent et celle des porcs à bacon, de 43.7 pour cent, tandis que les porcs de la province du Québec fournissaient 19.2 pour cent de "Selects" et 38.6 pour cent de "bacons".

Ce relèvement important de la production porcine dans ces deux régions s'explique jusqu'à un certain point par le fait qu'avec l'amélioration de la race, du type et des méthodes d'élevage nécessaires pour produire de bons animaux, les cultivateurs constatent que cet élevage rapporte beaucoup plus qu'il ne faisait lorsque l'alimentation était négligée et que l'on n'apportait que peu ou point d'attention au type et à la qualité.

UNE OPINION SUR LE SÉPARATISME

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, M. Maillé, vos articles sur le séparatisme; malheureusement, on y remarque un manque de cohésion et de précision tout à fait regrettable puisqu'il donne lieu à des exagérations et à des procédés oratoires qui n'ont certainement pas leur place dans un tel sujet.

On dirait que vous avez ramassé une poignée d'idées séparatistes disparates que vous avez lancées dans l'air avec grand fracas, et que vous vous attendez maintenant à ce qu'en retombant elles forment un tout complet justifiant en tous points des causes, moyens et effets du séparatisme.

Ce n'est pas ainsi que l'on devrait considérer une telle question et pour ma part, Monsieur Maillé, ce moyen d'argumentation ne me convaincra jamais, et je ne crois pas être seul à penser ainsi.

Pour pouvoir apprécier pleinement la valeur plutôt douteuse de la doctrine séparatiste, il convient de se poser les trois questions suivantes:

Pourquoi nous séparer? — Comment nous séparer? — Que gagnerions-nous à nous séparer du reste du Canada? Une réponse défavorable à une de ces trois questions et le séparatisme devient une impossibilité.

Pourquoi nous séparer? C'est à cette première question, Monsieur Maillé, que vous avez le plus complètement répondu. L'espace ne me permet pas d'étudier ici en détail les fats plutôt vagues et imprécis que vous citez à l'appui de votre thèse, mais un examen rapide en démontrera, je crois, l'exagération et l'insuffisance.

Est-ce en effet un grief justifiant le séparatisme, que notre langue ne soit pas reconnue "de facto" dans certains milieux où l'on n'en a pas ainsi besoin?

D'ailleurs, si vous lisez l'Acte d'Amérique Britannique du Nord (l'avez-vous jamais lu?) vous allez voir que la langue française n'est reconnue que dans la province de Québec pour tout, et pour le reste du Canada en matière fédérale seulement.

Vous vous plaignez que dans les affaires et le service civil l'on ne donne pas aux Canadiens français la place qu'ils méritent, et, sans même prendre la peine d'en chercher une autre cause, vous concluez de là que les Anglais nous maltraitent.

Laissant de côté la question de la vérité et l'exactitude de ces faits, et celle de savoir si, étant admis selon votre interprétation, ils justifieraient le séparatisme, il reste à savoir s'il faut adopter vos conclusions sur la question ou s'il n'existe pas d'autres causes beaucoup plus raisonnables et probables.

Quant à notre insuccès dans les affaires, la réponse est bien simple, nous ne sommes préparés ni par éducation, ni par tempérament à ce genre de vie, il n'est donc pas étonnant si nous y sommes inférieurs.

Lorsqu'il s'agit du service civil maintenant, le même argument s'applique, du moins en ce qui concerne les positions les plus élevées; de plus, c'est un fait bien connu, aussitôt que l'un des nôtres s'élève au-dessus de la moyenne, tous ses compatriotes se mettent à le critiquer; pouvons-nous étonner alors si les Anglais croient ce qu'ils entendent? Ne serions-nous pas les premiers à nous offusquer si l'on nous traitaient de menteurs?

Aussi, vous accordez beaucoup trop d'importance aux élucubrations de la presse orangiste qui, ne représentant qu'une partie minime de la population anglo-saxonne du Canada, est encore moins importante, si possible, que la presse séparatiste de notre province.

De tous ces faits vous concluez à la mauvaise foi de la population anglaise et de là à l'absence pour nous d'autre remède que le séparatisme; je crois avoir prouvé le contraire, mais je reviendrai plus loin sur cette question de bonne ou de mauvaise foi.

Comment nous séparer? Sur cette question, Monsieur Maillé, vous nous avez donné une superbe imitation d'une huitre. Vous ne nous avez même pas dit si le séparatisme était possible ou non; et quant aux moyens de l'atteindre....

Pensez-vous que les Anglais qui, d'après vous, s'amusent à nous persécuter pour leur propre benéfice, pensez-vous qu'ils vont soudain changer de caractère et nous dire: "Allez, petit mouton, séparez-vous, nous vous laisserons faire"?

Pensez-vous qu'ils vont laisser partir aussi facilement que cela le St-Laurent et tous leurs principaux ports de mer?

Lors de la Guerre de Sécession, le Nord a-t-il laissé faire lorsque le Sud a voulu se séparer?

Non, Monsieur Maillé, ce serait la révolution, la guerre, avec, contre nous, le reste du Canada et l'Angleterre elle-même; il ne pourrait y avoir qu'un résultat.

Peu importe donc que les Anglais agissent ou n'agissent pas avec bonne foi à notre égard dans le premier cas, en supposant qu'ils ne s'opposeraient pas au séparatisme, nous n'en aurions certainement pas besoin pour régler toutes nos difficultés; dans le second, il est évident que l'on ne nous laisserait jamais nous séparer.

Que gagnerions-nous à nous séparer? Il est très difficile de répondre à cette question sans avoir des détails sur l'organisation de l'utopique Laurentie, que vous n'avez pas l'air très anxieux de fournir, Monsieur Maillé: naitre, je serai content d'essayer d'y aussitôt que vous nous les ferez connaître... répondre.

Pour le moment, je me bornerai donc à la seule observation suivante: vous savez tous comme elle vont bien, les petites républiques du continent américain.

Je crois avoir démontré que le séparatisme entrainerait nécessairement la révolution; or, une révolution n'est légitime qu'aux trois conditions suivantes: il faut que la situation actuelle soit intolérable, que l'on ait épuisé tous les autres moyens pour y remédier, et qu'il y ait une chance de succès; or, la situation est loin d'être intolérable, vous n'avez pas même considéré les autres moyens, et il n'y aurait aucune chance de succès; donc, le séparatisme, en plus d'être une pure utopie, devient maintenant illégitime.

En terminant, je tiendrais à vous rappeler, Monsieur Maillé, que la politesse n'a jamais fait de tort à personne, et que quelqu'un n'est pas nécessairement fou pour la seule raison qu'il aurait des idées contraires aux vôtres.

Dans votre prochain article, pourriez-vous nous définir le séparatisme tel que vous l'entendez?

Antoine GEOFFRION

(Le Quartier Latin)

FORT KENT

FORT KENT.—La petite Madeleine, fille de M. et Mme Geo. Leguerrier qui a subi une opération pour l'appendicite à l'hôpital St-Louis va bien, ainsi que Mme Pierre Gamache qui a été opérée dernièrement.

Notre première soirée qui eut lieu à la salle paroissiale, donnée par les enfants d'école de St-Joseph, sous les auspices de Mlles Boisjoli, fut un vrai succès, une intéressante partie de carte fut jouée. Les gagnants furent les personnes suivantes : M. I. Cyr et Willie Michaud, M. et Mme Jos. Levasseur.

Ceux qui ont du foin à vendre, n'ont qu'à s'adresser à M. C. Lund qui est en charge de ces contrats.

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme A. Boisjoli, belle soeur de nos institutrices, Mlles Léonce et Alice Boisjoli. Nous offrons à toute la famille, nos sympathies.

—CORR.

VISITE DE SON E. MGR O'LEARY A ST-ALBERT

Il nous fait bien plaisir de relever un acte d'exquise courtoisie de la part de S. Exc. Mgr Henry O'Leary.

Ayant appris que la cause de Monseigneur Grandin avait été introduite à la cour de Rome, Monseigneur s'empressa de venir de bonne heure dans l'après-midi apprendre la nouvelle aux Oblats de St-Albert. Il se dit extrêmement heureux de la chose et de fait il paraissait tout réjoui. Il nous apprit, à cette occasion, qu'il avait présidé quarante-huit sessions à son évêché pour promouvoir la cause de Monseigneur Grandin. Puis sa grandeur se rendit au tombeau et y fit une longue prière.

Que Dieu exauce les intentions de notre archevêque! Et que Monseigneur veuille agréer le bie vif remerciement que lui expriment les Oblats de Saint-Albert!

DECES DE MME EDOUARD COTE A ST-EDOUARD

ST-EDOUARD.—Samedi le 20 février s'éteignait subitement Mme Vve Edouard Côté, née Alice Roberge. Mme Côté demeurait à St-Edouard depuis 30 ans.

Sa mort causa un profond émoi parmi notre petite population. En effet, Mme Côté, malgré ses 75 ans, était pleine de vigueur et d'énergie. Mme Côté était avant tout une excellente chrétienne, et c'est ce qui fait la valeur d'une personne. Aussi les regrets qu'elle laisse derrière elle sont-ils profonds. Ses funérailles eurent lieu mardi le 23 au milieu d'une foule de parents et amis. M. le curé officia. Les porteurs furent : MM. J. Faucher, A. Major, A. Paquin, Emile Dubrûle, X. Préville et H. Lapointe.

Suivaient la dépouille mortelle : ses trois fils : MM. Jos. Côté de St-Paul, Pierre de St-Edouard et Eddie aussi de St-Edouard; une de ses filles, Mme Wrigth de Beaumont, sa soeur, Mme S. Bastarash et beaucoup d'autres parents et amis.

Mme Olivine Grégoire, autre fille de Mme Côté demeurant en Californie, ne put se rendre au service.

Parmi les étrangers, nous avons remarqué M. Z. Roberge, Mme Allain, M. et Mme Jos. Bélanger de St-Paul; M. et Mme A. Drolet de Lafond. etc. La famille tient à remercier tous ceux et celles qui lui ont montré de la sympathie et lui ont aidé durant cette triste épreuve.

M. Ovila Godin, célibataire et paroissien de St-Edouard est décédé dernièrement à l'hôpital Général d'Edmonton. J'imagine que ses funérailles eurent lieu à la cathédrale ou à St-Joachim. Une prière s.v.p., pour le repos de son âme.

—COMM.

UN VERITABLE FRANCAIS CATHOLIQUE VIENT DE MOURIR A ERSKINE

ERSKINE.— Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Louis Gendre, un de nos vieux pionniers, à l'âge de 78 ans, né à Legé, près de Nantes, Loire-Inférieure, France.

Venu avec la famille au Canada, en 1904, il établissait un ranch à Kermabon, près du lac Erwing.

Les RR. PP. de Ste-Marie de Tinchebray, qui déservaient ce pays de missions, y venaient souvent célébrer la messe dans la chapelle des Bois Ronds qui fit place quelques années plus tard à la jolie chapelle actuelle qui fut construite par la famille Gendre. M. et Mme Gendre ont le bonheur et l'honneur d'avoir le Dieu-Hostie comme hôte perpétuel.

Vendéen convaincu, défenseur ardent de la foi et de la religion, chevalier du Sacré-Coeur et de la Vierge. Membre de l'oeuvre de Notre-Dame de la bonne mort, il s'est endormi dans la mort, sans agonie, entouré de son épouse et de ses enfants et petits enfants, amenés près de lui le matin même, providentiellement, parce qu'il devait y avoir la messe dans leur chapelle.

Avec lui, Erskine perd un ami dévoué et sincère, toujours prêt à rendre service.

A son épouse, Mme Louis Gendre, ses fils, Louis, en religion, Frère Maurice-Vital, de Ste-Foy, P. Q., M. M. Henry et Charles, d'Erskine, Mme Vve Armand Gendre, d'Armentière, France et Mme Charles Gendre d'Erskine. Ses belles filles et ses petits enfants.

"La Survivance" offre ses condoléances les plus sincères à la famille.

COIN DES ANCIENS

Collège des Jésuites

Question: Quelle est votre actrice favorite?

Joffre Déchêne: "Fifine."

Méville Dalphond: "Je ne suis pas difficile, je les aime toutes."

Laurier Paiement: "Si la "moses" de compagnie des petits chars me laissait libre de temps en temps, je pourrais peut-être en avoir une."

Paul Langlois: "Sans hésitation, je puis dire que Zazu Pitto est la meilleure védette du jour."

Paul Chatain: "Nicole."

Francis Rodberg et Ferdinand Nadon (à l'unisson): "Mae West".

Erreurs de la semaine:

1) Ferd. échappant une cuillère au thé des Bonnes Amies.
2) Philippe, refusant un cinquième morceau de gâteau au thé des Bonnes Amies.
3) Le secrétaire, forcé, pour raison, majeure, de manquer le thé des Bonnes Amies.

Saviez-vous que:

1) Lionel a enfin fait un marché avec Jacques pour une pelle.
2) Francis a de la difficulté à s'asseoir depuis samedi dernier.
3) Une bande de "Lumberjacks" a fait son apparition au "Shasta"

Si vous n'avez pas encore ri, c'est trop tard maintenant car j'ai fini mes farces plates pour cette semaine. Si vous trouvez ce courrier ennuyant par son manque de nouvelles intéressantes et plus variées, ne me blâmez pas trop. Comme André a si bien dit: "Je fais mon possible" et si vous voulez des nouvelles d'intérêt plus général, il y a un remède bien simple: donnez m'en. Vous aimeriez sans doute à entendre parler d'autres anciens que ceux qui m'entourent, c'est à chacun de vous de m'aider et pour une dernière fois je viens vous demander de me faire parvenir toute nouvelle d'intérêt à notre Association ou à un seul membre des Anciens; si vous ne m'aidez pas . . . . eh bien! "je lèverai les bras". (Ca rime—Crime)

La partie de gouret que les élèves du collège ont jouée dimanche dernier à l'aréna, contre un club de la ligue des juniors de la ville est, je crois, un pas dans la bonne direction. Les trois milles personnes présentes ont pour un bon nombre entendu parler pour la première fois, à cette joute, du collège des Jésuites d'Edmonton. Même dans leur défaite, les élèves sont sortis glorieux de cette partie par leur jeu plein d'entrain et propre (comme disent les Anglais). Ce fait fut noté dans les journaux de la ville et c'est, je trouve, une publicité bienfaisante. L'entrée d'une équipe dans une ligue semblable, tout en réveillant les élèves un peu, pourrait avoir un effet très favorable au collège, sinon tout de suite, dans quelques années. C'est une question à étudier. Préparez vos commantaires; car ce sera là ma question pour la semaine prochaine.

Le Secrétaire.

Traitement du blé

Sait-on que c'est un désastre maritime qui a été le point de départ de la découverte du traitement de la carie du blé? Vers la fin du dix-septième siècle, un navire chargé de blé fit naufrage sur la côte occidentale d'Angleterre, près de Bristol. Les cultivateurs du voisinage recueillirent une partie de ce blé et comme il était impossible de le moudre pour en faire de la farine, ils s'en servirent comme semence. Un cultivateur observateur constata que le blé provenant de cette semence trempée dans l'eau salée avait beaucoup moins de carie que la récolte provenant de la semence cultivée au pays.

Les écrivains du dix-huitième siècle ont beaucoup parlé du trempage du grain de semence dans la saumure et du bon effet exercé par l'eau de mer sous ce rapport, mais, dit le Bulletin agricole de la C-I-L, il n'est plus nécessaire de faire sombrer un navire pour se procurer de la semence traitée, pas plus qu'il n'est nécessaire de brûler une porcherie pour manger du porc rôti, ce que l'on faisait autrefois en Chine s'il faut en croire "Les essais d'Elia" par Charles Lamb, dans sa "Dissertation sur le porc rôti". C'est là une autre découverte accidentelle et sensationnelle et qui a conduit plus tard à l'invention du gril.

CHEZ LES BONNES AMIES

Dimanche dernier, le 28 février, avait lieu le thé organisé par Les Bonnes Amies au profit de la Crèche de l'Hôpital Miséricorde, qui fut un réel succès. Le Cercle tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont assisté et contribuée a cette oeuvre.

Les préparatifs étaient laissés aux soins de Mlle Mae Dostaler, Directrice du Comité Social et Mlle Gertrude Baril, Présidente du Cercle, aidées de leur comité composé de Mmes R. Bouchard et L. Picard et Mlles Madeleine Jenvrin et Ruby Rodberg. Les membres suivantes servaient: Mmes C. Brissette et G. Baril; Mlles Germaine Quilichini, Cécile Comeault, Claire Chatain, Emilie Paradis, Gabrielle Hervieux. Blanche Bernier, Thérèse Kéroack, Noella Girard, France de Savoye, Bernadette Lachance, Marie Boileau, Alice Lemieux, Emma Turgeon, Henrietta Kantor, Lorraine Déchêne, Marguerite Taillefer, Muriel McKinnon, Charlotte Bernier, Germaine Lambert, Geneviève Bastide.

Mmes L. Heard, B. Mooney, J. J. McDonell, Jos. Boulanger, Jos. Riopel et Mlle Mary Verchomin versaient le thé.

Les artistes suivants contribuèrent au programme musical qui fut, très bien rendu: Mlles Marie-Alice Pépin, Bérangère Mercier, Madeleine Turgeon et Mlle Willis; Mmes A. E. Rocque et Wm. Broderick; MM. Augustin Morin, Jos Nadeau et Jacques Sylvestre.

Encore une fois nous disons merci à toutes les personnes qui ont répondu à notre appel en si grand nombre.

* * *

Les Amies! notre prochaine assemblée aura lieu lundi prochain, le 8 mars, au même endroit, à la même heure. N'oubliez pas de venir!

Nous remercions tout particulièrement notre journal Canadien-français, la Survivance, pour la généreuse publicité qu'il nous a donnée.

SECRETAIRE

OTTAWA.— L'index des prix pour la semaine se terminant le 26 février était de 83. Il était de 72.5 à la même date, il y a une année.

NOUVELLES DE ST-PAUL

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un ancien citoyen de St-Paul, dans la personne de M. Odias Alain, décédé le 19 février. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi, le 22, au milieu d'une foule considérable da parents et d'amis. Les porteurs étaient: MM. Odias Léonard, Ed. Léonard, V. Lafrance, Oscar Alain, Adrien Alain et Arthur Faucher.

Son épouse, Mme Alain (née Léonard) le précéda dans la tombe il y a quelques années. Profondes sympathies à la famille en deuil.

Mme Léo Brunelle, qui a été très sérieusement malade, prend beaucoup de mieux, et pourra quitter l'hôpital dans quelques jours. Mme N. Blouin et Mme Van Brabant vont bien aussi.

Lundi, le 22, les artistes du "Petit Théatre" présentèrent à un auditoire nombreux, trois pièces anglaises et un acte chacune, lesquelles furent exécutées avec beaucoup de savoir faire. Du chant, de la musique entre les actes fournirent une agréable diversion et la soirée fut récréative sous tous les rapports.

Dimanche, le 28, soirée à la salle paroissiale sous les auspices des Enfants de Marie, assistées par les jeunes gens du Cercle paroissial Pie XI. La principale attraction fut le jeu de "Bingo"; de magnifiques objets avaient été donnés par les jeunes filles, la plupart confectionnés par elles. Aussi, les tables de bingo furent bien remplies pendant quelques heures. Il y eut aussi d'autres amusements, jeux, etc., et la gaieté régnait parmi ceux qui étaient présents. La soirée, laquelle vraiment fut un beau succès, au point de vue social aussi bien que financier, se termina par un court programme où figuraient quelques élèves de l'école, sous la direction de Mlle Corinne Tremblay.

Comme entr'actes, une chanson en duo, par les demoiselles Decosse et deux morceaux de violon par M. le Dr Nykoforuk et M. Potweiler au piano, Mlle Irène Meunier. Nos sincères félicitations aux organisatrices de cette agréable soirée.

Mme W. Beaudry est en visite à Edmonton.

M. A. Dubuc revient à Bonnyville et repart pour Vancouver

BONNYVILLE.— M. Achille Dubuc, vient d'arriver de Montréal, où il demeurait depuis 8 mois, dans l'intérêt de sa santé. M. et Mme Dubuc, étaient partis de Bonnyville au mois de juillet dernier. Il est revenu en assez bonne santé. Il passera quelques jours ici avant de repartir avec Mme Dubuc pour Vancouver. Il rejoindra sa fille, Mme Eric Fraser, partie elle-même pour Vancouver, mardi le 23. M. et Mme Dubuc espèrent demeurer un an à Vancouver. Nous lui souhaitons de nous revenir parfaitement rétabli. M. Dubuc demeurait à Bonnyville depuis 1932. Il est un pionnier de l'Alberta. Depuis 46 ans, en effet qu'il demeurait en cette province. Il arrivait à Edmonton sur le premier train du Pacifique en 1891, et faisait partie de la première excursion de M. l'abbé Morin, fondateur de Morinville, il se dirigea immédiatement sur cette paroisse naissante. Il était alors âgé d'environ 15 ans. Il a demeuré plusieurs années à Morinville. Vers l'âge de 20 ans il alla ouvrir une boucherie et plus tard un magasin de fer au Fort Saskatchewan. C'est de là qu'il vint s'établir à Bonnyville en 1932 où il acheta en compagnie de son frère, M. Joseph Dubuc le magasin de M. Lirette.

M. Dubuc épousa Marie Eveline Lamoureux, fille de feu Théophile Lamoureux de Lamoureux. Mme Lamoureux appartient à l'une des plus vieilles familles de la province de l'Alberta.

M. et Mme Dubuc ont deux fils, M. Thomas Dubuc de Montréal, employé à l'Imperial Oil, et Louis Dubuc, dans la Police Montée à St-Jean d'Iberville; une fille, Mme Eric Fraser; de Vancouver. C'est là où vont demeurer pour un an, M. et Mme Dubuc.

EDMONTON.— Le Cercle Dramatique Molière, qui a été déclaré vainqueur au premier Festival Dramatique organisé par l' "Edmonton Little Theatre", en 1936, prendra part à ce gala encore cette année, afin de défendre la place d'honneur qu'il s'est acquise. La pièce que le Cercle présentera à ce concours, qui aura lieu les 8, 9 et 10 mars, sera : "Séparation", par Mme Henriette Charasson, et les acteurs choisis pour exécuter ce bijou de l'art dramatique sont : Mme Blanche Lambert et M. Gérard-J. Baril.

La population de langue française est cordialement invitée par la Direction de l' "Edmonton Little Thatre", et l'Exécutif du Cercle Molière, d'aller voir se mesurer les acteurs des différents Cercles de la Ville qui prendront part a ce concours.

Le Directeur de la pièce "Séparation", est M. A. Hervieux. Les juges seront trois personnes d'Edmonton : Mme Laura Goodman Salvorson, le Docteur R.-K. Gordon et M. Dennis Healy.

Les pièces seront exécutées dans l'ordre suivant :

Lundi, le 8 mars

"Séparation" : Le Cercle Dramatique Molière:
"Spreading the News" : L'Association Dramatique de l'Ecole Normale.
"Mansions" : Young Thespians Cl.

Mardi, le 9 mars

Le gagnant du concours de la United Church.
"The Slave with two Faces" : Norwood Young People's Society.
"Glorious and Free" : C. C. Y. Players.

Mercredi, le 10 mars

"Figureheads" : Teh Christ Church A. Y. A. P.
"The Nursery Maid of Heaven" : The White Circle Club.

La décision des juges sera donnée mercredi soir après l'exécution de la dernière pièce.

Le Cercle Molière désire aussi annoncer que lundi, le 15 mars, il présentera la pièce "Cocktail" par Mme Yvette O. Mercier-Gouin. Cette pièce est l'oeuvre d'une de nos auteurs canadiennes-françaises les mieux connues au Canada français, et est d'une grande valeur artistique. Nous reparlerons de cette soirée la semaine prochaine.

Oponion d'un avocat

CALGARY.— Un avocat de cette ville, M. A.-L. Shumatcher, a déclaré récemment devant le groupe central du Crédit social que le gouvernement pourrait agir de trois façons puisque sa loi de réduction et de réglement des dettes a été déclarée inconstitutionnelle.

"Au cours des 60 jours pendant lesquels le gouvernement a déclaré un moratoire, il pourra en appeler à la Cour suprême de l'Alberta, ou la Cour suprême du Canada, ou encore le Conseil Privé, dit M. Shumatcher".

Si le jugement du juge Ewing est maintenu, le gouvernement de cette province pourra déclarer un moratoire pour une période de temps indéfinie, mais si le jugement est rappelé, la loi suivra son cours.

Le peuple de cette province, dit l'avocat de Calgary, se rend compte aujourd'hui, que la législation passée par le Premier ministre Aberhart est à l'avantage du peuple.

EDMONTON.— Les représentants de l'Association des prêts hypothécaires ont soumis au premier ministère de l'Alberta un plan de réduction volontaire des taux d'intérêts sur les hypothèques et un plan d'annulation d'arrérages de dettes pour les régions éprouvées par la sécheresse. Ce plan est basé sur une division de la province en régions éprouvés ou non éprouvées par la sécheresse. Le principe de division est lui-même basé sur la statistique des récoltes depuis les six dernières années. Les taux d'intérêts sur les hypothèques de fermes pourraient être dans les deux divisions, être réduits à 6%. Dans les régions sèches, les intérêts non payés et accumulés antérieurement au 1er janvier 1935 seraient annulés.

C'est un plan semblable à celui que le gouvernement de la Saskatchewan a accepté qui serait soumis au gouvernement albertain.

A la législature

Le Dr Walter Morrish. —

M. le Dr Walter Morrish, député libéral d'Edmonton, a proposé la formation d'un comité plénier, lequel serait chargé d'examiner la position de la province dans les questions touchant les relations entre le fédéral et la province. Nous devons comprendre une fois pour toutes qu'en Alberta, nous ne pouvons nous isoler du reste du Canada, dit M. Morrish.

Loi des droits de succession

L'hon. M. J.-W. Hugill, procureur général, a introduit une loi amendant celle qui a trait aux droits de succession. Le but du gouvernement, en présentant cette nouvelle loi, est de clarifier la valeur nette d'une propriété appartenant à une succession.

L'hon. M. Hugill a aussi présenté une loi pour reviser et consolider la loi des hôteliers.

Questions demandées par M. D.-M. Duggan

M. D.-M. Duggan a posé plusieurs questions au gouvernement, sous forme de demandes d'informations.

M. Duggan veut savoir tous les détails relatifs aux dépenses de voyage des fonctionnaires, ainsi que les noms et les salaires des personnes engagées ou renvoyées par le gouvernement depuis son arrivée au pouvoir.

M. Duggan veut aussi savoir la date approximative du paiement du premier dividende et s'il sera de $25.00 tel que promis. Il demande aussi quand les dividendes seront augmentés à $50. et à $75. par mois.

Le gouvernement ayant informé les secrétaires des groupes de crédit social que de la semence pure pouvait être obtenue sur demande, les conservateurs veulent savoir si de telles informations ont été envoyées aux autres groupes politiques.

Au sujet de M. Hargrave, M. Duggan demande au gouvernement de rendre publiques toutes les informations le concernant, ainsi que tous les mémoires, les rapports et les déclarations soumis au gouvernement par M. Hargrave.

Le gouvernement tiendra ses promesses, dit M. Floyd.- M. Baker député créditiste de Clover Bar

Chaque promesse faite en vue d'établir le Crédit social sera exécutée par le gouvernement, a déclaré Floyd. M. Baker, député créditiste de Clover Bar, dans son discours en réponse au discours du trône.

"Il est certain que nous voulons tous que s'écoule le temps nécessaire à l'accomplissement de ces désirs.

M. Baker parla longuement de la situation économique. Il dit que notre besoin le plus pressant est d'augmenter le pouvoir d'achat de tous les consommateurs, surtout des travaillants.

Northern Irrigation district.

Cette loi de la réduction du taux d'intérêt aurait épargné à la province la somme annuelle de $3,500,000.

Dans son jugement, S. H. le juge Ives déclare que toutelégislation touchant letaux d'intérêt est du ressort du gouvernement fédéral et qu'elle outrepasse les droits de la province.

Comme les différentes clauses de la loi ne peuvent être séparées, il résulte que la loi est entièrement nulle.



Les patriotes ont capturé cette ville, l'un des plus importantes, aux mains des Rouges

Audience privée du S. Père

Lundi, le 1er février

Dans l'après-midi du dimanche, 31 janvier, un messager du Vatican m'apporte l'avis officiel que le Saint-Père voudra bien me recevoir en audience privée le lendemain, lundi le 1er février, à 11 heures 30.

Dans les circonstances que l'on sait, c'était de la part de Sa Sainteté une nouvelle marque de sa prédilection envers les Missions Esquimaudes des Oblats de Marie Immaculée: aucune demande officielle d'audience n'avait été faite, mais le Saint-Père avait appris à titre de nouvelle que le Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson était à Rome. Cela avait suffit.

Aussi, le lendemain matin, à l'autel de notre vénéré Fondateur, je célèbre la Sainte Messe aux intentions du "Pape des Missions", et à onze heures et quart me voilà dans l'antichambre pontificale, où je rencontre Leurs Eminences le Cardinal Bisleti, Préfet de la Congrégation des Séminaires et des Universités, et le Cardinal Jorio, Préfet de la Congrégation des Sacrements. On fait connaissance, on cause un instant, sur les Esquimaux, bien entendu. Un coup de sonnette électrique alerte le Camérier qui introduit Son Eminence le Cardinal Bisleti. L'entretien se continue à deux, et bientôt c'est le tour de Son Eminence le Cardinal Jorio.

J'apprends du Camérier que le S. Père reçoit en reposant sur la chaise longue qu'on a faite pour lui. Je n'ai guère le temps d'en savoir davantage que me voici à l'entrée du grand appartement réservé aux audiences. Tout au fond, à l'autre bout, j'aperçois le Souverain Pontife apparemment assis à son bureau. C'en est fini de l'imagination qui, à la lecture des journaux, se représente le Pape tendu sur une chaise longue de malade.

Me voici près de lui, baisant son anneau....

"Oh que Nous sommes content de revoir le Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson".—

"Très Saint-Père, toute ma profonde gratitude et celle des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, et toutes nos prières à tous, à vos intentions".—

"Et comment vont vos Missions?"

"Très Saint-Père, pour ne pas abuser de votre grande bonté, j'ai mis par écrit, en quelques lignes, le, 2e, 3e, etc.... les progrès accomplis depuis trois ans".—

"Bien, très bien, c'est cela que je veux savoir".

"Puis voici une toute petite carte, qui indique en rouge les nouveaux postes de Mission ouverts depuis ma dernière visite".

"Oh! je connais très bien vos Missions, je sais où est chacune d'elles. Cette carte est très précieuse parce qu'elle est plus complète".

"Très Saint-Père, j'ai le grand bonheur de vous annoncer que l'avenir du Vicariat semble assuré pour plus de trente ans, trente-cinq ans à venir, de par l'acquisition d'un nouveau bateau qui nous permettra non seulement de pourvoir au maintien des Missions existantes, mais encore, d'en fonder un bon nombre dans l'avenir".

Et je montre au Saint-Père le plan du nouveau bateau : Il s'y intéresse vivement, l'examine, pose des questions de détails techniques. Pas le moindre signe de fatigue, encore moins de dépression; c'est le "Pape des Missions"!

"Très Saint-Père, l'été prochain, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la première Mission chez les Esquimaux, nous allons tenir un premier Synode Vicarial, et....".

"Et vous n'invitez pas le Pape?.... (ceci dit avec humour et un sourire bienveillant).

"Oh Très Saint Père, si jamais la chose était possible...."

"Mais, même si Nous ne pouvions pas y aller, il Nous ferait tant plaisir d'y être invité : car c'est la Mission la plus belle, la plus pénible, la plus méritoire, et c'est pourquoi Nous l'aimons tant. Si Nous pouvions seulement en voir une, c'est celle-là que Nous voudrions voir".

Vraiment je ne savais plus quoi dire. Mes pensées peuvent se résumer en deux mots : non, le Pape n'est pas mourant. Oui, le Pape reste et restera jusqu'au bout, le "Pape des Missions".

De nouveau, je me mets à genoux, et demande une bénédiction.

"De tout son coeur, et avec grand bonheur, le Pape vous accorde à vous, à vos Missionnaires, Pères, Frères, Soeurs et à leurs bienfaiteurs, toutes les bénédictions et faveurs d'en Haut qu'Il peut accorder, selon vos intentions".

Je m'incline, baise de nouveau l'anneau pontifical, et me retire. L'audience avait duré dix minutes.

De grand coeur : VIVE PIE XI, LE PAPE DES MISSIONS.

Arsène TURQUETIL, O.M.I.
Ev. tit. de Ptolemais
Vic. Apost. de la B. d'Hudson

De passage à Edmonton

EDMONTON.—Etaient de passage à l'hôtel Cécile, durant la semaine dernière les personnes suivantes :

Bonnyville:—M. et Mme Girard; Mme B. Lepage ; MM. F. Vézeau, Jos. Bordeleau; Aurèle Pelletier, Jean Favrie, J.-A. Dubuc, L.-A. Lapierre, J.-O. Gingras, Ph. et Roméo Durocher, et J.-M. Déchêne.

St-Paul:—Z. Mailhot, J.-H. Bédard, M. et Mme Jos. Lafrance, M. et Mme Hector Plante, D. Gamache et J. Lavallée.

Legal:—M. Elzéar Morneau.
Lac La Biche:—M. Charles Lebas.
Thérien:—M. Philippe Boisvert.
St-Vincent: — M. et Mme Albert Gratton, Onésime Paradis.
New Westminster:—M. D. Doucet.
Wainwright:—M. A. Chartier.
Montréal:—Mlles Régina et Maria Lavigne.
Bonnyville:—M. Henri Dupré, ancien soldat, est entré à l'hôpital de l'Université mardi soir pour être sous observation jusqu'à vendredi.

Couvent de l'Assomption

FRANCAIS

C. supérieur: Mlle Thérèse Vallée.
Cours moyen: Mlles S. Brisson et G. Pruneau.
6e année: Mlle Thérèse Bouchard.
5e année: Mlle Bernadette Bernard
4e année : Mlle Lydia Danis.
3e année : Mlle Florence Levasseur.
2e année : Mlle Marguerite Bouffard.
1ère année : Mlle Lucille Gaboury.
C. préparatoire : Mlle Madeleine Bouffard.

ANGLAIS

12e grade : Mlle Thérèse Beauchemin.
11e grade : Mlle Clara Burke.
10e grade : Mlle Simonne Brisson.
9e grade : Mlle Cécile Meunier.
8e grade : Mlle Jeanne DeChamplain.
7e grade : Mlle Juliette Demers.
6e grade : Mlle Bernadette Bernard.
5e grade : Mlle F. Lavasseur.
4e grade : Mlle Isabelle Levasseur.
3e grade : Mlle Marguerite Bouffard.
2e grade : Mlle Gertrude Levasseur
1er grade : Mlle Diare Sims.
Excellence : Mlle Antoinette Grenier
Piété : Mlle Yvette Pepin
Instruction religieuse : Mlles Clara Burke, Lucille Gaboury et Rosie Danis.
Politesse : Mlle Cécile Potvin.
Bon Langage : Mlle Hélène Girard
Ordre : Mlle Jeanne DeChamplain
Enseignement ménager : Mlle Thérèse Potvin.

LE DIVORCE AU CANADA

OTTAWA.—Le Sénat a adopté un bill de divorce demandé par une femme de Montréal.

M. J.-J. Hughes, libéral de l'Ile-du-Prince-Edouard, a fortement protesté contre le fléau du divorce augmentant au Canada, comme il augmente également aux Etats-Unis et en Angleterre. En Europe, il y a même des organisations qui fournissent les témoins nécessaires pour obtenir le divorce. Les personnes qui sont bien déterminées à obtenir un divorce peuvent ne pas hésiter à nier sous serment qu'il y ait entente entre elles. Les cours de divorce et le comité des divorces du Sénat sont à la merci de cette classe de gens. D'après les journaux, quelques-uns des juges d'Ontario sont d'opinion que 70 à 80 pour cent des divorces accordés dans cette province sont sans doute le résultat d'une entente entre les intéressés. Le sénateur croit qu'il est juste de croire que la même situation existe en ce qui concerne les requêtes de divorce soumises au parlement. Le bill de divorce à l'étude a ensuite été adopté sur division.

Réduction du taux d'intérêt

A la suite d'un jugement rendu par S. H. le juge Ives de la cour suprême de l'Alberta, la législation touchant la réduction arbitraire du taux d'intérêt sur les dettes provinciales, a été déclarée illégale.

Son jugement a été fait à l'issue d'un procès entre l' "Independant Order of Foresters et le Lethbridge

Le médecin du Pape

Couvent de l'Assomption

Mardi, le 1er mars, à cinq heures de l'après-midi, tout le couvent de l'Assomption était en fête. C'était l'anniversaire de notre aimé père curé, M. l'abbé R. Ketchen; et sous la direction de nos bonnes et capables maîtresses nous nous préparions à le fêter aussi joyeusement que possible par un petit programme musical et presque dramatique.

La séance s'ouvre par un morceau de violon "Hope March" de G. Papini, admirablement exécuté par Mlles Vallée, Beauchemin, Pepin et Northcote.

Ensuite, c'est une jolie saynète au cours de laquelle les petites présentent à notre "père" un magnifique bouquet, façonné de fleurs fraîches et gracieuses par la fée de la grotte (L. Olsen) et ses gentils lutins : (Mlles Madeleine Bouffard, D. Belhumeur, D. Sims, Elmire Belhumeur, M. Levasseur et Rosie Danis). Cet intéressant numéro renferme plusieurs couplets chantés par les lutins et les fillettes (Mlles L. Belhumeur, R. Philion, L. Danis, B. Bernard, E. Northcote et Marg. Bouffard). C'est grâce à un charmant solo par Mlle M. Turgeon que le bouquet épanoui sort miraculeusement de la Grotte Enchantée. Les mystérieux Farfades se montrent enfin et sortent de leur demeure, gazouillant un joli refrain. Pour conclure, ils unissent leurs voix à celles des fillettes afin de chanter leur amour et leur reconnaissance envers M. le curé.

C'est maintenant aux grandes à offrir leurs voeux à notre Père. Elles sont d'abord bien représentées par Mlle T. Vallée qui nous fait entendre "Tarentelle" de Drdla— violon.

Après un magnifique choeur à deux voix, "L'étoile, c'est le prêtre", dans lequel nous présentons nos souhaits de fête. Mlle Antoinette Grenier lit l'adresse et Mlle Jeanne Montpetit offre notre modeste cadeau. Notre Rosie fait maintenant une gentille demande de congé que M. le curé accorde avec bienveillance.

Notre bon Père nous remercie chaleureusement de ce témoignage de notre reconnaissance. Il semble fier de son pensionnat et il ne manque pas de le dire aux quelques parents qui prennent part à notre petite démonstration.

Pour clore notre programme, les violonistes de tout à l'heure nous réjouissent par une brillante "Valse" de E. Markham Lee.

—COMM.

Résignation de O. Drouin

QUEBEC.— Le premier ministre Duplessis a annoncé la résignation de l'hon. Oscar Drouin, député de l'Union Nationale du comté de Québec et ministre des terres et forêts. M. Drouin dit qu'il avait mis le gouvernement en demeure d'établir une commission hydroélectrique dans la province, mais le cabinet n'a pas partagé ses vues. Il y eut aussi d'autres questions dont ses vues étaient contraires à celles du cabinet. M. Duplessis a assumé le portefeuille de son ancien collègue M. Drouin.

A la mémoire de Laurier

Ottawa.— Le 17 février dernier, une couronne fût déposée au pied du monument de Sir Wilfrid Laurier, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du grand homme d'Etat par Mme P.-F. Casgrain, vice-présidente de la Fédération Nationale des femmes libérales du Canada. Une foule très nombreuse assista à la cérémonie.